

Mémorial

du



Memorial

des

Grand-Duché de Luxembourg.

Großherzogtums Luxemburg.

Vendredi, le 20 février 1953.

N° 9

Freitag, den 20. Februar 1953.

Loi du 20 décembre 1952 portant règlement des comptes généraux de l'exercice 1950.

Nous CHARLOTTE, par la grâce de Dieu, Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc. ;

Vu l'article 104 de la Constitution;

Vu les articles 58 et 59 de la loi du 27 juillet 1936 sur la comptabilité de l'Etat modifiée par la loi du 22 février 1951 ;

Vu les articles 71 et 72 de l'arrêté grand-ducal du 21 décembre 1936 portant règlement sur la comptabilité, modifié par l'arrêté grand-ducal du 22 février 1951 ;

Vu le compte général des recettes et des dépenses effectuées sur les fonds ordinaires de l'Etat pendant l'exercice 1950 et vu le compte général des recettes et des dépenses effectuées pendant le même exercice sur les fonds spéciaux déposés dans la Caisse de l'Etat, comptes rendus le 6 décembre 1951 par le Ministre des Finances ;

Notre Conseil d'Etat entendu;

De l'assentiment de la Chambre des Députés ;

Vu la décision de la Chambre des Députés du 26 novembre 1952 et celle du Conseil d'Etat du 5 décembre 1952 portant qu'il n'y a pas lieu à second vote ;

Avons ordonné et ordonnons:

Art. 1^{er}. Le compte général des recettes et des dépenses effectuées sur les fonds ordinaires de l'Etat pendant l'exercice 1950, annexé à la présente loi, est arrêté comme suit :

A. — Recettes et dépenses ordinaires.

I. Recettes effectives	fr.	3.510.663.227	52
II. — Dépenses effectives, y compris l'excédent de dépenses de l'exercice 1949 par fr. 501.890.050,68	».	3.842.977.914	09
III. — Excédent de dépenses	fr.	332.314.686	57

B. — Recettes et dépenses pour ordre.

I. — Recettes pour ordre	fr.	461.809.671	91
II. — Dépenses pour ordre	»	461.809.671	91

Art. 2. L'excédent des recettes, à la fin de l'exercice 1950 des fonds spéciaux déposés dans la Caisse de l'Etat suivant le compte annexé à la présente loi, est arrêté comme suit :

Successions en déshérence non encore acquises à l'Etat	fr.	300 —
Consignations et dépôts	»	5.514.143 82
Postes, Fonds pour mandats	»	629.879.620 93
Fonds spécial pour la construction d'une conduite d'eau intercommunale dans les Ardennes	»	979.376 98
Droits de Douane sur Matériel-Réparations	»	537.897 93
Amodiation de Chasse (Loi du 30 juillet 1925	»	138.891 90
Fonds spécial de la Pêche (Loi du 21 mars 1947)	»	56.849 97
		<hr/>
Total	fr.	637.107.081 53
D'où il y a lieu de déduire l'excédent de dépenses :		
Fonds de dépenses communales	fr.	9.552.762 02
Postes, Droits de douanes avancés	»	293 80
		<hr/>
Total	fr.	9.553.055 82
Soit un excédent de recettes sur les fonds spéciaux déposés dans la Caisse de l'Etat de	»	627.554.025 71
		<hr/>

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial* pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Palais de Luxembourg, le 20 décembre 1952.

Charlotte.

Le Ministre des Finances,
Pierre Dupong.

(ANNEXE.)

Compte général des recettes et des dépenses pour l'exercice 1950.

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1950.	Recettes effectuées.
	BUDGET DES RECETTES.		
	Chapitre I^{er} — RECETTES ORDINAIRES.		
	Section I ^{re} — Contributions directes et Accises.		
	A. — RECETTES PROPRES.		
1	Impôt général sur le revenu (impôt sur le revenu fixé par voie d'assiette, impôt sur le revenu des collectivités, impôt sur les traitements et salaires, retenue d'impôt sur les revenus de capitaux)	741.000.000	959.464.204 11
2	Impôt sur la fortune	40.000.000	47.733 584 91
3	Impôt sur les tantièmes	4.000.000	5.509.408 16
3bis	Impôt sur le chiffre d'affaires (restants d'exercices antérieurs à 1946)	p ^r mém.	3.101.217 28
4	Recettes sur toccage	40.000	47.769 10
5	Taxes sur les véhicules à moteur mécanique	29.000.000	36.155.436 —
6	Taxes sur les cabarets	3.500.000	4.222.693 —
6bis	Taxes et prélèvements sur les paris relatifs aux épreuves sportives	100.000	238.384 45
7	Eaux-de-vie	71.700.000	25.321.880 04
8	Taxe de consommation sur l'alcool	34.000.000	48.183.264 56
9	Taxe sur la vérification des poids et mesures et jaugeage des fûts et tonneaux.	100.000	97.667 —
10	Recettes diverses	1.500.000	1.533.326 69
11	Part du Grand-Duché dans l'excédent des recettes du service de l'enregistrement international des marques de fabrique et de commerce	75.000	126.507 53
	Total des recettes sub A	925.015.000	1131.735.342 83
	B. — AUTRES RECETTES.		
12	Recettes provenant de l'Administration du Cadastre	1.800.000	1.911.230 —
	Détail:		
	a) Extraits cadastraux	fr. 600.000	
	b) Mesurages exécutés pour le compte des communes et des particuliers	» 1.120.000	
	c) Mise à jour des registres cadastraux déposés dans les communes	» 80.000	
	Total	fr. 1.800.000	

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1950.	Recettes. effectuées.
13	Parts contributives des communes dans les traitements et pensions du personnel enseignant primaire Détail : a) Part contributive des communes pour subvenir en partie au paiement des pensions du personnel enseignant fr. 1.962.000 b) Part (33 1/3%) incombant aux administrations communales dans le paiement des traitements du personnel de l'enseignement primaire » 32.700.000 <div style="text-align: right;">Total fr. 34.662.000</div>	34.662.000	33.077.699 68
14	Parts contributives de différentes villes et des sociétés industrielles dans les frais de l'enseignement secondaire et professionnel Détail : a) Contingents de différentes villes dans les dépenses des établissements d'enseignement secondaire, de l'école agricole et de l'école d'artisans et minerval à payer par les élèves de ces établissements fr. 1.600.000 b) Part de la ville de Luxembourg dans les frais d'entretien, de gardiennage, d'éclairage etc. du lycée de jeunes filles de Luxembourg » 100.000 c) Part de la ville d'Esch-s.-Alzette, et des sociétés industrielles dans les frais de l'école professionnelle de l'Etat d'Esch-s.-Alzette » 4.164.000 <div style="text-align: right;">Total fr. 5.864.000</div>	5.864.000	5.075.763 —
15	Etablissements bancaires. — Remboursement des frais de surveillance Détail : a) Banque Internationale. — Traitement du Commissaire du Gouvernement fr. 251.000 b) Contrôle des Banques. — Indemnités du commissaire et du personnel auxiliaire » 642.000 <div style="text-align: right;">Total ... fr. 893.000</div>	893.000	252.344 —
16	Recettes provenant de l'Institut du Change Détail : a) Institut du Change. — Remboursement de la part contributive de l'I.B.L.C. de Bruxelles dans les dépenses pour le loyer etc. du bureau de Luxembourg. fr. 56.000 b) Amendes pour infractions à la législation sur le contrôle des changes » 70.000 c) Restitution des frais exposés par la Légation du Grand-Duché de Luxembourg à Londres, pour son intervention dans le déblocage des avoirs luxembourgeois en Grande-Bretagne, soit ¼% sur la valeur des avoirs à déblocuer par l'intermédiaire de la Légation fr. pr mém. <div style="text-align: right;">Total fr. 126.000</div>	126.000	567.294 63

Articles.	LIBELLÉ	Prévisions pour 1950.	Recettes effectuées.
17	Versements et remboursements des C.F.L. Détail : a) Versement de la SNCFL à titre d'intérêt et d'amortissement des dépenses pour travaux complémentaires de 1 ^{er} établissement exécutés sur le réseau G.L. jusqu'au 10 mai 1940 à l'aide de fonds avancés par l'Etat fr. 6.380.000 b) Versement forfaitaire des C.F.L. en vue de pourvoir aux frais de contrôle administratif, technique et financier des chemins de fer, conformément à l'art. 7 du cahier des charges » 756.000 c) Participation des C.F.L. aux annuités de rachat pouvant revenir aux Sociétés G.L. et P.H. » 6.000.000 d) Annuité due à l'Etat par la S.N. des C.F.L. en remboursement des avances pour la couverture du déficit des C.F.L. postérieur au 1.6.45. p ^r mém. e) Recettes et remboursements divers p ^r mém. Total fr. 13.136.000	13.136.000	15.701.251 83
18	Intérêts de la dotation du Crédit Foncier	p ^r mém.	—
19	Redevances dues par les concessionnaires de pharmacies	525.000	625.806 —
20	Remboursements à faire à l'Etat sur les allocations de chômage resp. sur les frais de salaires et autres frais occasionnés par l'organisation de travaux productifs de chômage conformément à la loi du 6 août 1921 resp. à l'arrêté grand-ducal du 24 mai 1945.	p ^r mém.	—
21	Assurances sociales. — Remboursements et taxes	44.325.000	26.100 —
	Détail : a) Remboursement de la part des communes dans les rentes à valoir sur le projet ayant pour objet de modifier et de compléter la loi du 17.12.25 concernant le Code des Assurances sociales et les lois modificatives des 20.11.29, 6.9.33 et 21.6.46 fr. 44.300.000 b) Conseil Arbitral et Conseil Supérieur des Assurances sociales » 25.000 Total fr. 44.325.000		
21bis	Services des allocations familiales	3.000.000	—
22	Logements populaires. — Amortissements et intérêts	2.550.000	4.598.724 54
23	Fonds d'améliorations agricoles. — Amortissements et intérêts	300.000	256.294 33
24	Participation du Grand-Duché aux bénéfices de la Banque Nationale de Belgique	p ^r mém.	—
25	Remboursement à 50% des traitements et indemnités avancés par l'Etat dans l'intérêt de l'administration de la gestion de la caisse d'assurances des animaux de boucherie	184.000	184.246 20

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1950.	Recettes effectuées.
26	Versement de la Société CEGEDEL	8.512.000	4.807.644 75
27	Participation de l'Etat aux dividendes de la Société anonyme pour la construction d'habitations à bon marché	p ^r mém.	
28	Participation de l'Etat aux dividendes de Radio-Luxembourg	p ^r mém.	5.267.358 —
29	Remboursement de la Caisse Commune du Notariat	400.000	622.124 25
30	Ravitaillement. — Remboursement des communes (arriérés). — Recettes escomptés par l'Office commercial du Ravitaillement	p ^r mém.	—
31	Recettes diverses	4.610.000	17.704.067 82
	Détail :		
	a) Produit des taxes sur les licences d'importation et d'exportation (Part du Grand-Duché)	fr. 725.000	
	b) Intérêts de fonds en dépôt	» 1.000.000	
	c) Amélioration de la race bovine. — Taxe d'admission aux concours	» 40.000	
	d) Droits à payer par les récipiendaires pour l'obtention des grades et des brevets d'instituteurs	» 209.000	
	e) Taxes à payer par les candidats aux examens du brevet de maîtrise	p ^r mém.	
	f) Récupération à charge des intéressés des frais occasionnés à l'Etat par le fonctionnement de la délégation permanente du Grand-Duché auprès de la Commission Economique pour l'Europe à Genève	p ^r mém.	
	g) Récupération des dépenses occasionnées par la participation du Grand-Duché à l'Autorité Internationale de la Ruhr (v. art. 36 des dépenses)	» 2.645.000	
	Total	fr. 4.610.009	
32	Excédent de recettes de comptes extraordinaires	2.000.000	1.739.295 97
33	Recettes accidentelles et imprévues	5.000.000	5.061.197 59
34	Force Armée. — Remboursement et recettes diverses	768.000	1.390.953 20
	Détail:		
	a) Remboursement des frais d'occupation et recettes diverses	p ^r mém.	
	b) Remboursement de taxes téléphoniques	fr. 25.000	
	c) Redevances des officiers et sous-officiers pour nourriture (mess)	» 223.000	
	d) Produit de la vente de peaux (boucherie)	» 200.000	
	e) Restitutions pour perte d'objets	» 120.000	
	f) Recettes diverses	» 200.000	
	Total	fr. 768.000	
	Total des recettes sub B	128.655.000	98.866.392 79
	Total de la section 1 ^{re}	1.053.670.000	230.601.735 62

Articles.	L I B E L L É	Prévisions pour 1950.	Recettes effectuées.
	Section 2. — Douanes.		
35	Part du Grand-Duché dans les recettes de l'Union Economique	312.935.000	331.708.751 35
36	Recettes en exécution de l'article 12 de la Convention établissant l'Union Economique	45.763.000	46.016.098 —
37	Recettes en exécution de l'article 13 de la Convention établissant l'Union Economique (Primes à l'agriculture)	p ^f mém.	—
38	Loyers	p ^f mém.	—
39	Recettes diverses	300.000	616.798 61
		358.998 000	378.341.647 96
	Section 3. — Enregistrement et Domaines.		
	A. — RECETTES PROPRES.		
40	Enregistrement	40.000.000	54.589.663 62
41	Hypothèques	6.500.000	8.453.224 10
42	Id. — Salaires	1.400.000	778.919 75
43	Successions	20.000.000	24.880.448 14
44	Timbre	16.000.000	15.194.602 60
45	Part de l'Etat dans le droit d'adjudication des pêches. — Art. 31 de la loi du 21 mars 1947 concernant le régime de la pêche	62.000	63.012 50
46	Impôt sur le chiffre d'affaires	320.000.000	414.979.055 87
47	Taxe sur les transports	35.000.000	43.661.929 65
48	Taxe sur les assurances	7.000.000	8.397.756 —
49	Taxe d'abonnement sur les titres de sociétés	15.000.000	19.301.557 30
50	Impôt sur les billets de banque	100.000	—
51	Droits en sus et amendes en matière de timbre, d'enregistrement etc.	200.000	227.713 84
52	Amendes de condamnations diverses, dommages-intérêts, restitution de droits fraudés, confiscations en numéraire, y compris les amendes prononcées par le Ministère du Ravitaillement	16.000.000	11.884.399 18
53	Recouvrement des frais de justice et remboursement des frais d'exécution de commissions rogatoires transmises à l'étranger	3.000.000	3.891.120 67
54	Recouvrement des frais de poursuite et d'instance	100.000	193.354 87

Articles.	LIBELLÉ	Prévisions pour 1950.	Recettes effectuées.
55	Fermage de la pêche et des passages d'eau	10.000	14.491 80
56	Etablissements piscicoles de Warken et de Lintgen. — Vente d'alevins et de truitelles. — Frais de repeuplement	320.000	330.160 10
57	Domaine forestier de l'Etat. — Produit des ventes de bois et relaiement du droit de chasse	2.650.000	2,647.341 11
58	Frais d'administration des bois. — Remboursements	5.600.000	6.071.383 76
59	Ventes immobilières	150.000	1.317.476 75
60	Ventes mobilières	3.160.000	3.026.247 08
61	Produit des pépinières de l'Etat	640.000	616.542 50
62	Locations, y compris les taxes d'atterrissage et de garage, loyers, recettes de meetings aériens de l'Aéroport du Findel par fr. 500.000	750.000	527.437 35
63	Frais d'adjudications publiques pour compte de l'Etat	350.000	443.028 06
64	Taxes et annuités des brevets d'invention et des marques de fabrique	450.000	455.920 —
65	Assistance judiciaire et procédure en débet. — Recouvrements	25.000	48.363 24
66	Rentes de concessions minières	5.151.000	5.138.093 19
67	Vente d'ouvrages publiés par le Gouvernement. — Frais de publication au <i>Mémorial</i> . — Taxes d'insertion au registre aux firmes	2.025.000	2.081.045 60
68	Recettes diverses	2.644.000	5.261.716 09
	Total des recettes sub A	504.287.000	631.475.974 72
	B. — AUTRES RECETTES.		
69	Recouvrement des frais d'entretien de reclus, de sourds-muets et d'autres pensionnaires	13.115.000	17.567.749 85
70	Produit du travail des malades de la Maison de Santé d'Ettelbruck	350.000	347.408 55
71	Produit de l'établissement thermal de Mondorf-Etat	2.000.000	1.577.515 25
72	Produit du Sanatorium et de l'Institut médical de l'Etat à Mondorf.....	350.000	201.537 —
73	Maternité et école d'accouchement. — Frais d'entretien des pensionnaires. — Minerval des élèves	3.500.000	4.769.215 45
74	Remboursement des frais d'entretien de personnes placées aux sanatoriums de Vianden et de Dudelange ou dans d'autres établissements de cure.....	5.350.000	4.363.497 02
75	Clinique pour enfants. — Frais de pension	p ^r mém.	—

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1950.	Recettes effectuées.
76	Remboursement de subsides remboursables pour études supérieures	100.000	190.126 —
77	Remboursement à l'Etat à raison de 60% des traitements, indemnités pour enfants et masse d'habillement, frais de détachement, de déplacement, d'équipement, d'armement, d'entretien de la police locale étatisée ainsi que des fournitures d'imprimés et divers	11.123.000	11.224.681 62
78	Récupération à charge des intéressés des frais avancés par l'Etat pour l'exécution des travaux ordinaires de curage et de réparation aux cours d'eau non navigables ni flottables et à leurs dépendances. (Loi du 16 mai 1929).....	200.000	—
78bis			
79	Recettes diverses provenant de l'Administration des Services Agricoles	567.000	748.104 71
	Total des recettes sub B	36.655.000	40.989.835.45
	Total de la section 3 ..	540.942.000	672.465.810 17
	Section 4. — Postes, Télégraphes et Téléphones.		
80	Postes. — Taxes des correspondances et autres recettes	49.000.000	50.539.399 97
81	Télégraphes. — Taxes des dépêches et autres recettes	3.800.000	4.410.705 57
82	Téléphones. — Abonnements, taxes et autres recettes, y compris le service des horloges électriques, installations et abonnements	50.500.000	54.522.091 46
83	Taxes sur les appareils radioélectriques	5.100.000	5.475.777 65
84	Produit net des suppléments perçus sur les émissions de timbres spéciaux, ainsi que sur les télégrammes de philanthropie en faveur des œuvres de charité ..	1.200.000	4.271.489 95
	Total de la section 4	109.600.000	116.219.464 60
	Section 5. — Prisons et Dépôts de mendicité.		
85	Prisons, dépôts de mendicité et maisons d'éducation. — Produit du travail des détenus resp. des pupilles et recettes diverses provenant de la vente des produits	3.484.000	4.095.331 22
86	Total de la section 5	3.484.000	4.095.331 22
	Total des recettes du Chapitre I ^{er} ..	2.066.694.000	2.401.723.989 57

Articles.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1950.	Recettes effectuées.
Chapitre II. — RECETTES EXTRAORDINAIRES.			
Section 6.			
A. — Recettes provenant d'impôts extraordinaires.			
87	Impôt extraordinaire sur les bénéficiaires de guerre	50.000.000	4.267.460 67
88	Impôt extraordinaire sur la fortune	150.000.000	23.513.077 68
		200.000.000	27.780.538 35
B. — Recettes provenant de l'émission d'emprunts et de Bons du Trésor.			
89	Produit de l'emprunt extérieur consenti par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (solde)	99.000.000	92.444.299 —
89bis	Produits d'emprunt?	p ^f mém.	16.670.000 —
89ter	Solde du produit de l'emprunt de 750.000.000 fr. autorisé par la loi du 1 ^{er} février 1946	64.093.000	—
89 ⁴	Produit de l'emprunt à réaliser en exécution de la loi du 20 juillet 1950 autorisant le Gouvernement à émettre selon les besoins plusieurs tranches d'Emprunts à long terme pour un montant global de 1.000.000.000 francs, 1 ^{re} tranche..	p ^f mém.	492.535.573.70
89 ⁵	Produit de l'emprunt à réaliser en exécution de la loi du 20 juillet 1950, concernant l'automatisation intégrale du réseau téléphonique du pays	p ^f mém.	—
90	Emission de Bons du Trésor, notamment pour le redressement des cas de rigueur	25.000.000	1.308.000 —
91	Emission de Bons du Trésor en vue du paiement de Dommages de Guerre	250.000.000	58.888.000 —
		438.093.000	661.845.872 70
C. — Recettes provenant de l'émission de Bons du Trésor et de réalisation d'or en relation avec la souscription du Grand-Duché au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et le Fonds Monétaire International.			
92	Souscription du Grand-Duché au capital de la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement	11.000.000	11.000.000 —
93	Souscription du Grand-Duché au capital du Fonds Monétaire International.	59.700.000	59.700.000 —
		70.700.000	70.700.000

Articles.	L I B E L L É	Prévisions pour 1950.	Recettes effectuées.
	D. — Recettes résultant de l'application de la convention ferroviaire de 1946.		
94	Recettes résultant de l'application de la convention ferroviaire du 17 mars 1946	p ^r mém.	—
95	Recettes provenant de la contrevaieur des obligations émises en vue de l'indemnisation des actionnaires de l'ancienne Société Prince Henri en vertu de l'accord du 21 novembre 1947 et en vue du rachat des actions de l'ancienne Société Royale Grand-Ducale des Chemins de Fer Guillaume Luxembourg	p ^r mém.	—
		pr mém.	—
	E. — Recettes provenant de la liquidation de biens sous séquestre et de réparations allemandes.		
96	Liquidation de biens sous séquestre	50.000.000	11.500.000 —
97	Recettes provenant de réparations allemandes	5.000.000	1.652.889 05
		55.000.000	13.152.889 05
	F. — Autres recettes extraordinaires.		
98	Emission de signes monétaires	1.000.000	3.000.000 —
99	Remboursement des prêts à court terme consentis à charge du crédit prévu à l'art. 255bis du budget des dépenses de 1945 et de 1946	20.000.000	8.131.927 75
100	Réalisation de marks allemands	100.000	34.532.927 65
101	Recettes quelconques relatives à l'échange monétaire	100.000	149.501.750 —
		21.200.000	195.166.605 40
	Total des recettes de la section 6..	784.993.000	968.645.905 50
	Section 7. — Recettes revenant au Grand-Duché de Luxembourg au titre du Plan Marshall.		
102	Dons	4.307.000	—
	Ces recettes sont réservées à l'amortissement d'une partie de la Dette Flottante. Voir article 237bis des dépenses.		
103	Prêts	140.271.000	140.293.332 45
	Ces recettes sont réservées au financement de travaux extraordinaires (barrages, etc.) à autoriser par loi spéciale. Voir article 1048 des dépenses.		
	Total des recettes de la section 7	144.578.000	140.293.332 45
	Total des recettes du Chapitre II	929.571.000	1.108.939.237 95

Articles.	L I B E L L É	Prévisions pour 1950.	Recettes effectuées.
	Résumé :		
	Total du Chapitre I	2.066.694.000	2.401.723.989 57
	Total du Chapitre II	929.571.000	1.108.939.237 95
	Total général du Budget des Recettes	2.996.265.000	3.510.663.227 52
	Chapitre V. — BECETTES POUR ORDRE.		
	(Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice).		
1	Recettes et dépenses concernant l'Union Economique.....	360.498.000	97.336.154 02
2	Recettes et dépenses concernant la Convention de répartition des droits d'accise sur l'alcool du 23 mai 1935	38.000.000	33.212.949 23
3	Exécution des articles 2 et 3 de la Convention du 23 mai 1935, instituant entre le Grand-Duché et la Belgique un régime commun en matière de réglementation des importations et des exportations.....	1.250.000	10.711.791 40
4	Postes. — Recettes brutes y compris les remboursements aux Offices étrangers	50.500.000	52.015.905 31
5	Télégraphes. — Recettes brutes y compris les remboursements aux Offices étrangers	5.800.000	7.245.710 92
6	Téléphones. — Recettes brutes y compris les remboursements aux Offices étrangers	55.000.000	60.582.644 31
7	Impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux	150.000.000	200.702.472 97
<i>7bis</i>	Additionnels communaux d'avant-guerre.....	1.000	2.043 75
		661.049.000	461.809.671 91

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidations non payées.
	Chapitre III. DEPENSES ORDINAIRES.					
	Section 1 ^{re} . Liste civile.					
1	Liste civile	6.300.000	6.300.000 —	6.350.000 —	6.350.000 —	—
1bis	Frais de représentation	1.000.000	1.000.000 —	1.000.000 —	1.000.000 —	—
		7.300.000	7.300.000 —	7.350.000 —	7.350.000 —	—
	Section 2. — Gouvernement.					
2	Traitements* et indemnités de représentation des Membres du Gouvernement et traitements des Conseillers de Gouvernement	5.807.000	5.807.000 —	5.807.119 —	5.807.119 —	—
3	Traitements et indemnités du personnel du Gouvernement	13.475.000	13.475.000 —	13.845.013 —	13.845.043 —	—
4	Indemnités des employés temporaires du Gouvernement	3.100.000	3.100.000 —	3.605.154 10	3.605.154 10	—
5	Salaires des ouvriers	350.000	350.000 —	310.677 20	310.677 20	—
6	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage	600.000	600.000 —	601.427 75	601.427 75	—
7	Frais de route et de séjour à l'intérieur du pays** (Gouvernement)	40.000	21.400 —	18.901 54	18.901 54	—
8	Frais de route et de séjour à l'étranger (Gouvernement et autres administrations). (Crédit non limitatif)	3.000.000	3.000.000 —	3.395.901 37	3.395.901 37	—
9	Frais de location et d'entretien de machines de bureau ; acquisition de matériel de bureau ; frais d'impression ; journaux et périodiques ; divers	2.250.000	2.398.600 —	2.397.966 35	2.396.926 35	1.040 —
9bis	Frais d'acquisition de nouvelles machines de bureau ; frais d'acquisition, d'installation et d'entretien d'un central téléphonique	1.600.000	1.600.000 —	50.805 —	50.805 —	—

* **Observations générales se rapportant à tous les articles émergeant des traitements :**

1° Les traitements etc. inscrits sont calculés sur la base du nombre-indexe 105.

2° Tous les crédits prévus pour traitements etc. sont non limitatifs. Ceci permettra d'y imputer les majorations éventuelles nécessitées par une majoration du nombre-indexe.

** **Observations générales se rapportant à tous les articles émergeant des frais de route et de séjour :**

1° Les crédits inscrits sont calculés sur la base des dispositions de l'arrêté grand-ducal de 1922.

2° Tous les crédits prévus pour frais de route et de séjour sont non limitatifs jusqu'à concurrence de 50% de leur montant. Ceci permettra d'y imputer les dépenses occasionnées par la réforme du 9.12.1949.

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liquidations non payées.
10	Frais d'acquisition et d'entretien du matériel de nettoyage	125.000	85.000 —	81.602 95	81.602 95	—
11	Frais de publication du <i>Mémorial</i>	875.000	845.000 —	844.319 45	844.319 45	—
12	Frais de publication des Pasinomie et Pasicrisie luxembourgeoises. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)....	27.000	27.000 —	270.395 35	270.395 35	—
13	Frais de publication d'une nouvelle édition des Codes luxembourgeois. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)..	50.000	50.000 —	160.000 —	160.000 —	—
14	Office d'Information. - Frais de bureau ; impression du Bulletin, journaux et périodiques, documentation	260.000	260.000 —	259.314 —	259.314 —	—
15		—	—	—	—	—
16	Conseil de discipline des fonctionnaires. — Jetons de présence, indemnités et autres frais	50.000	32.700 —	31.614 —	31.614 —	—
17	Subventions à des fonctionnaires et employés de l'Etat se trouvant dans une situation précaire par suite de maladie ou d'accident. (Crédit non susceptible de transfert).	400.000	400.000 —	397.650 —	397.650 —	—
18	Fêtes et cérémonies. — Réceptions officielles Dépenses diverses et imprévues.....	600.000	557.300 —	557.289 73	557.289 73	—
18bis	Epuration. — Dépenses diverses.....	40.000	40.000 —	21.489 60	21.489 60	—
		32.649.000	32.649.000 —	32.656.640 39	32.655.600 39	1.040 —
	Section 3. — Chambre des Députés.					
19	Chambre des Députés.....	8.000.000	8.000.000 —	8.000.000 —	8.000.000 —	—
20	Id. — Remboursement aux C. F. L. du prix des billets de libres parcours délivrés aux membres de la Chambre des députés. (Crédit non limitatif)	350.000	350.000 —	350.000 —	350.000 —	—
		8.350.000	8.350.000 —	8.350.000 —	8.350.000 —	—
	Section 4. — Conseil d'Etat.					
21	Traitement du personnel.....	148.000	148.000 —	146.986 —	146.986 —	—
21bis	Indemnité d'un employé temporaire	98.000	98.000 —	102.546 —	102.546 —	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
22	Indemnités des membres et du personnel du Conseil d'Etat	1.109.000	1.109.000 —	967.668 75	967.668 75	—
22bis	Frais de route et de séjour	12.000	12.000 —	10.001 —	10.001 —	—
23	Frais de bureau, bibliothèque, nettoyage et dépenses diverses	112.000	112.000 —	100.851 20	100.851 20	—
		1.479.000	1.479.000 —	1.328.052 95	1.328.052 95	—
	Section 5. — Secrétariat de la Grande-Duchesse.					
24	Traitement du secrétaire	p ^r mém.	—	—	—	—
25	Frais de bureau, de déplacement et autres	24.000	24.000 —	21.000 —	21.000 —	—
		24.000	24.000 —	21.000 —	21.000 —	—
	Section 6. — Affaires Etrangères. — Relations extérieures.					
	A) Légations, Consuls et Missions militaires, Organisations internationales.					
26	Traitements et indemnités des agents diplomatiques	4.050.000	4.050.000 —	3.546.716 —	3.546.716 —	—
27	Légations et Consuls, y compris les missions militaires. — Indemnités de poste des agents diplomatiques et frais divers de fonctionnement des services. — Indemnités des agents consulaires pour légalisations d'actes. — Frais du courrier. (Sans distinction d'exercice)	10.000.000	10.184.511 04	10.184.510 77	10.184.510 77	—
28	Dépenses pour distinctions honorifiques .	200.000	201.084 47	201.084 47	201.084 47	—
29	Parts contributives du Grand-Duché aux Organisations et Institutions internationales. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	4.000.000	4.000.000 —	4.324.397 85	4.324.397 85	—
30	Participation au financement de mesures de coopération et d'actions de solidarité ou de secours internationales	500.000	388.192 25	388.192 25	388.192 25	—
31	Frais occasionnés par les consultations juridiques ou autres ainsi que par des procédures de conciliation, d'arbitrage ou de règlement judiciaire	p ^r mém.	—	—	—	—

Articles.	LIBELLÉ	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées
32	Contribution aux frais du Secrétariat Général de la Convention Douanière Belgo-Néerlandaise-Luxembourgeoise	150.000	138.427 89	138.427 89	138.427 89	—
33	Frais de fonctionnement de la délégation permanente du Grand-Duché auprès de la Commission Economique pour l'Europe à Genève	p ^f mém.	—	—	—	—
34	Frais occasionnés par l'exécution de l'Accord de Paris du 21 décembre 1945 sur les réparations. (Sans distinction d'exercice)	600.000	552.740 35	552.740 35	552.740 35	—
35	Contributions du Grand-Duché à l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Plan Marshall) et autres frais se rapportant à la participation du Grand-Duché à l'O.E.C.E. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	610.000	610.000 —	368 294 —	368.294 —	—
36	Part contributive du Grand-Duché à l'Autorité Internationale de la Ruhr et autres frais résultant de la participation du pays à ladite Autorité. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	2.645.000	2.645.000 —	2.951.332 78	2.951.332 78	—
37	Part contributive du Grand-Duché au Conseil de l'Europe et autres frais résultant de la représentation du Luxembourg à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. (Crédit non limitatif)	250.000	250.000 —	303.217 10	303.217 10	—
37bis	Subsides à des sociétés de bienfaisance ou d'aide sociale luxembourgeoises ou d'autres associations luxembourgeoises en pays étrangers. — Subside pour le Cercle Colonial Luxembourgeois et à l'Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies	100.000	84.044 —	84.044 —	84.044 —	—
37ter	Dépenses imprévues	50.000	51.000 —	51.000 —	51.000 —	—
<i>B) Commission et Office des Licences.</i>						
38	Commission et Office des Licences. — Indemnités du personnel de bureau	1.250.000	1.250.000 —	1.281.959 25	1.281.959 25	—
39	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage	18.000	18.000 —	12.396 23	12.396 23	—
40	Matériel de bureau et imprimés. Affranchissement par forfait. Sans distinction d'exercice)	85.000	85.000 —	84.912 70	84.912 70	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidations non payées.
41	Loyer des locaux de l'Office des Licences. (Sans distinction d'exercice).....	60.000	60.000 —	44.344 90	44.344 90	—
42	Taxe d'éclairage, taxes téléphoniques et dépenses imprévues.....	30.000	30.000 —	29.551 49	29.551 49	—
43	Mesures d'exécution de la Convention du 23 mai 1935, en ce qui concerne le régime autonome de la Commission des Licences. Frais de surveillance à la frontière. (Sans distinction d'exercice).....	p ^f mém.	—	—	—	—
		24.598.000	24.598.000 —	24.547.122 03	24.547.122 03	
	Section 7. — Justice.					
44	Justice. — Traitements des magistrats et des fonctionnaires de l'ordre judiciaire	20.496.000	20.496.000 —	20.154.389 —	20.154.389 —	—
45	Attachés au Ministère de la Justice	2.653.000	2.653.000 —	2.313.635 —	2.313.635 —	—
46	Indemnités des employés temporaires	2.155.000	2.155.000 —	2.086.056 —	2.086.056 —	—
46bis	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage	248.000	248.000 —	228.936 40	228.936 40	—
46ter	Sommes fixes pour frais de bureau allouées aux fonctionnaires et employés	31.000	53.000 —	52.200 —	52.200 —	—
464	Frais de route et de séjour	73.000	73.000 —	46.915 90	46.915 90	—
47	Indemnités diverses	333.000	333.000 —	329.013 22	329.013 22	—
48	Protection de l'enfance	90.000	90.000 —	89.013 92	89.013 92	—
49	Frais d'entretien des voitures-automobiles de l'administration de la Justice	150.000	150.000 —	111.958 95	111.958 95	—
50	Publication de la Pasicrisie luxembourgeoise. — Subside	p ^f mém.	—	—	—	—
51	Frais de publication d'ouvrages de droit, prix, indemnités, subsides, commissions et dépenses diverses.....	50.000	50.000 —	—	—	—
52	Frais de bureau, de bibliothèque et d'entretien des services judiciaires. Subside au barreau	1.285.000	1.285.000 —	1.172.140 60	1.172.140 60	—
53	Jetons de présence des membres non magistrats de la Haute Cour militaire	p ^f mém.	—	—	—	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Caprès après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liquidations non payées.
54	Frais de justice civile et militaire et frais d'exécution des commissions rogatoires transmises de l'étranger, indemnités des membres des tribunaux arbitraux en matière de prud'hommes, en matière de louage de service des employés privés ainsi qu'en matière de protection des locataires, frais de procédure devant le conseil de discipline ; frais d'instance devant le Conseil d'Etat, Comité du contentieux ; dépenses à faire pour le transport à l'intérieur ou à la frontière, ainsi que pour l'entretien en route des personnes arrêtées, des étrangers expulsés, des vagabonds et mendiants, et pour l'exécution des arrêtés d'expulsion ; frais des copies délivrées aux avocats commis d'office en matière pénale. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.000.000	2.000.000 —	1.835.929 82	1.835.929 82	—
55	Huissiers et huissiers-audienciers, indemnités	310.000	310.000 —	247.522 60	247.522 60	—
56	Frais d'exécution d'arrêtés criminels	p ^r mém.	—	—	—	—
57	Frais du service de la carte d'identité pour étrangers	40.000	11.000 —	—	—	—
58	Frais de procès des criminels de guerre .	200.000	200.000 —	104.448 —	104.448 —	—
59	Part contributive du Grand-Duché à la Commission Internationale de Police Criminelle à Paris. (Sans distinction d'exercice)	2.000	2.000 —	1.800 05	1.800 05	—
60	Dépenses diverses et imprévues.....	20.000	27.000 —	26.825 95	26.825 95	—
		30.136.000	30.136.000 —	28.800.785 41	28.800.785 41	—
	Section 8. — Cultes.					
	<i>a) Culte catholique.</i>					
61	Clergé et Séminaire. — Traitements	27.458.000	27.458.000 —	28.119.060 —	28.119.060 —	—
62	Frais de bureau et de représentation de l'évêque.....	42.000	42.000 —	42.000 —	42.000 —	—
63	Indemnités revenant aux personnes chargées de l'instruction religieuse dans les écoles primaires. (Sans distinction d'exercice) .	600.000	600.000 —	522.486 66	522.486 66	—
64	Bourses d'études aux élèves nécessiteux du Séminaire	50.000	50.000 —	50.000 —	50.000 —	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées.
65	Subside pour la bibliothèque du Séminaire	40.000	40.000 —	40.000 —	40.000 —	—
66	Subside pour le culte catholique (y compris l'indemnité pour rémunérer les ecclésiastiques s'occupant des intérêts spirituels des Italiens et Polonais) ; indemnités à des ecclésiastiques étrangers qui étendent leur administration spirituelle sur les localités limitrophes du territoire grand-ducal et indemnités pour la rémunération des ecclésiastiques chargés du remplacement de prêtres malades	270.000	270.000 —	270.000 —	270.000 —	—
	<i>b) Culte protestant.</i>					
67	Traitement du pasteur protestant	132.000	132.000 —	132.152 —	132.152 —	—
68	Subside	165.000	165.000 —	165.000 —	165.000 —	—
	<i>c) Culte israélite.</i>					
69	Traitement du rabbin	126.000	126.000 —	121.608 —	121.608 —	—
70	Subside	165.000	165.000 —	165.000 —	165.000 —	—
71	Loyer d'une salle de prière pour la communauté israélite	18.000	18.000 —	18.000 —	18.000 —	—
		29.066.000	29.066.000 —	29.645.306 66	29.645.306 66	—
	Section 9. — Force Armée.					
	A. — Armée.					
72	Traitements et indemnités des officiers, des médecins, des aumôniers et des aspirants officiers	8.906.000	8.906.000 —	9.048.870 40	9.048.870 40	—
73	Soldes et indemnités des sous-officiers	12.182.000	12.182.000 —	12.688.412 75	12.688.412 75	—
74	Traitements, soldes et indemnités des membres de la Musique militaire	4.753.000	4.753.000 —	4.873.421 25	4.873.421 25	—
75	Solde des caporaux et soldats	8.045.000	8.045.000 —	6.551.723 50	6.551.723 50	—
75bis	Salaire du personnel chargé du nettoyage des bureaux	48.000	48.000 —	51.458 40	54.458 40	—
75ter	Indemnités diverses et imprévues	40.000	40.000 —	11.420 —	11.420 —	—
76	Frais de ménage	18.045.000	18.045.000 —	17.869.511 71	17.869.511 71	—
77	Casernement. — Acquisition et réparation d'articles de literie, de mobilier, de nettoyage, de ménage, d'atelier et frais de casernement extraordinaires	1.290.000	1.380.000 —	1.378.887 81	1.378.887 81	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
77bis	Location d'immeubles pour le casernement des sous-officiers	750.000	750.000 —	656.565 60	656.565 60	—
78	Equipement et habillement. — Acquisition de l'équipement personnel. — Acquisition de l'équipement technique et de l'équipement de spécialistes. Pièces de rechange et outils pour bicyclettes	8.468.000	8.468.000 —	4.755.516 70	4.755.516 70	—
78bis	Réparation et nettoyage de l'équipement et de l'habillement, achat de savon pour le lavage	1.080.000	302.000 —	270.363 36	270.363 36	—
79	Armement. — Acquisition et réparation d'armes, acquisition de munitions, de pièces de rechange, d'outils et de matériel d'entretien	2.095.000	2.235.000 —	2.232.312 80	2.232.312 80	—
80	Service sanitaire	1.480.000	1.480.000 —	1.150.991 90	1.150.991 90	—
81	Frais de bureau. — Acquisition de matériel de bureau, d'imprimés, frais d'impression, taxes téléphoniques et télégraphiques, réparation du réseau téléphonique, acquisition et entretien de matériel photographique	930.000	1.102.000 —	1.100.585 80	1.100.585 80	—
82	Garage. — Acquisition de camions, voitures de service, jeeps, motocyclettes, ambulance, station de graissage, pompes à essence, bâches pour camions et machinerie d'atelier. — Essence, huile, antigel, assurance, pneus et chambres à air ...	5.164.000	5.164.000 —	4.245.939 19	4.245.939 19	—
82bis	Entretien du matériel roulant. — Achat de matières premières, de pièces de rechange, d'outils, d'ensembles mécaniques et vulcanisations. — Réparations spéciales	1.430.000	1.530.000 —	1.513.968 97	1.513.968 97	—
83	Acquisition, réparation et entretien des instruments de musique, Acquisition de partitions musicales	100.000	100.000 —	86.940 50	86.940 50	—
84	Entraînement physique. — Bibliothèque. — Loisirs	540.009	400.000 —	299.911 29	299.911 29	—
85	Instruction et entraînement des officiers et sous-officiers. — Frais de stage à l'étranger — Matériel d'instruction et de classe pour appelés et volontaires	150.000	181.500 —	181.200 19	181.200 19	—
86	Frais de déménagement	5.000	5.000 —	—	—	—
87	Frais de route et de séjour	20.000	86.500 —	94.361 60	94.361 60	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées
88	Frais de représentation. — Cérémonies et réceptions officielles.....	50.000	22.500	22.434 05	22.434 05	—
89	Frais de culte	30.000	30.000	15.592 50	15.592 50	—
90	Allocations familiales.— Remboursement aux communes de dépenses occasionnées par le paiement des subventions aux familles dont le soutien principal a été appelé sous les drapeaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	500.000	500.000	1.022.406	1.022.406	—
91	Dépenses diverses et imprévues.....	1.160.000	1.505.500	1.504.627 50	1.504.627 50	—
92	Accidents de service de toute nature ; dommages-intérêts, responsabilité civile. Franchise légale d'assurances. Secours alloués pour maladies contractées en service. Frais funéraires et frais divers. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	500.000	500.000	410.297 27	410.297 27	—
	B. — Gendarmerie.					
93	Traitements des officiers et de l'instituteur	894.000	894.000	930.016	930.016	—
94	Frais de route, de séjour et de déménagement (officiers)	18.000	18.000	9.665	9.665	—
95	Indemnités diverses	36.000	50.000	49.124 99	49.124 99	—
96	Solde du corps de gendarmes, y compris un crédit de 133.875 francs pour croix de service	27.702.000	27.702.000	28.419.532 11	28.419.532 11	—
97	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage etc.	160.000	160.000	138.274 53	138.274 53	—
97bis	Frais de route et de séjour et renforcement des brigades. — Déménagement	485.000	485.000	503.154 85	503.154 85	—
98	Indemnités diverses (gendarmes etc.)	2.069.000	2.069.000	1.462.947 87	1.462.947 87	—
99	Dépenses de service du corps de gendarmes	4.090.000	3.956.000	3.779.012 75	3.779.012 75	—
100	Casernement de la Gendarmerie.....	2.370.000	2.490.000	2.486.125 10	2.486.125 10	—
	C. — Police locale étatisée.					
	1) Direction.					
101	Traitements et indemnités	429.000	429.000	415.230	415.230	—
102	Frais de route, de séjour et de déménagement.....	20.000	20.000	11.938 30	11.938 30	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
103	Masse d'habillement	18.000	18.000 —	17.200 —	17.200 —	—
104	Cumulset indemnités extraordinaires. (Cours spéciaux). (Sans distinction d'exercice)...	—	—	—	—	—
105	Frais de route et de séjour revenant aux participants des cours spéciaux (frais parti- iellement remboursables par les com- munes). (Sans distinction d'exercice)....	—	—	—	—	—
106	Frais de bureau	55.000	65.500 —	65.046 45	65.046 45	—
107	Frais d'entretien des bureaux. — Salaires.	14.000	14.000 —	9.527 15	9.527 15	—
107bis	Frais d'entretien des bureaux. — Acquisi- tion et entretien de matériel de nettoyage	4.000	4.000 —	1.467 25	1.467 25	—
108	Frais d'entretien d'une auto	35.000	24.500 —	22.913 10	22.913 10	—
	2) Commissariats et postes de police.					
109	Traitements des commissaires, brigadiers- chefs, brigadiers et agents de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	15.863.000	15.863.000 —	16.172.225 30	16.172.225 30	—
109bis	Indemnités de logement revenant aux policiers soumis au régime du caserne- ment, frais remboursables par les com- munes à raison de 60%	1.685000	1.685000 —	1.627.832 05	1.627.832 05	—
110	Indemnités de première mise et masse d'habillement des commissaires, briga- diers-chefs, brigadiers et agents, rembour- sables par les administrations commu- nales à raison de 60%	680.000	680.000 —	610.179 35	610.179 35	—
111	Frais de déplacement, frais de route, de séjour et de détachement (frais partiel- lement remboursables par les communes)	90.000	90.000 —	33.813 70	33.813 70	—
112	Part de l'Etat dans les frais résultant del'in- demnité revenant aux agents de la police localeétatisée pourvus d'une bicyclette .	40.000	40.000 —	34.468 10	34.468 10	—
113	Frais d'entretien de l'équipement et de l'ar- mement, imprévus	15.000	15.000 —	9.317 50	9.317 50	—
		134.533.000	134533.000 —	128846.73249	128846.73249	—
	Section 10. — Chambre des Comptes.					
114	Traitements	1.796.000	1.796.000 —	1.776.825 —	1.776.825 —	—

Articles,	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
115	Indemnités des employés temporaires	74.000	74.000 —	11.812 50	11.812 50	—
116	Salaire du personnel occupé du nettoyage des bureaux	31.000	34.000 —	28.529 84	28.529 84	—
117	Jetons de présence des conseillers suppléants	8.000	7.500 —	5.550 —	5.550 —	—
118	Indemnités et cumuls pour services extra- ordinaires	7.000	7.500 —	7.500 —	7.500 —	—
119	Frais de bureau, frais de nettoyage, affran- chissement par forfait	85.000	85.000 —	76.352 90	76.352 90	—
120	Travaux de reliure extraordinaires des documents relatifs aux exercices 1938 à 1947	35.000	35.000 —	—	—	—
		2.036.000	2.036.000 —	1.906.570 24	1.906.570 24	—
	Section 11. — Contributions directes, accises, poids et mesures.					
121	Traitements	24.502.000	24.502.000 —	24.213.918 —	24.213.918 —	—
122	Indemnités des employés temporaires	864.000	864.000 —	990.203 40	990.203 40	—
123	Rémunération des femmes de charge et ouvriers chargés du service de chauffage	299.000	299.000 —	328.232 19	328.232 19	—
124	Part de l'Etat dans l'indemnité revenant aux personnes participant au recensement annuel dans l'intérêt de l'assiette des impôts directs	190.000	190.000 —	172.212 —	172.212 —	—
125	Indemnités de remplacement et indemnités diverses à payer au personnel	70.000	70.000 —	51.890 —	51.890 —	—
126	Indemnités de prestation. (Art. 21 de la loi du 21 mai 1948). (Sans distinction d'exercice)	1.000.000	1.000.000 —	968.343 —	968.343 —	—
127	Frais de route et de séjour	1.000.000	1.000.000 —	1.043.272 30	1.043.272 30	—
128	Frais de déménagement pour la reconstitu- tion des services locaux .(Sans distinction d'exercice)	150.000	150.000 —	25.211 55	25.211 55	—
129	Sommes fixes pour frais de bureau	60.000	60.000 —	58.374 99	58.374 99	—
129bis	Fournitures pour articles et matériel de bureau y compris les instruments et les frais d'installation de stations télépho- niques	1.830.000	1.830.000 —	1.787.379 06	1.787.379 06	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidation non payées.
130	Frais d'acquisition et d'entretien de mobilier et de machines de bureau	300.000	300.000	— 254.483 65	254.483 65	—
131	Loyers, taxes et frais divers pour bureaux non installés dans les bâtiments publics. (Sans distinction d'exercice)	250.000	250.000	— 218.541 35	218.541 35	—
132	Frais d'entretien de voitures-automobiles pour le service des Contributions et celui des Poids et Mesures	400.000	400.000	— 271.645 96	271.645 96	—
133	Frais d'acquisition de voitures-automobiles	300.000	300.000	— 214.800	214.800	—
134	Part des communes dans le produit de l'impôt sur le revenu. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	51.600.000	51.600.000	— 80.994.186	80.994.186	—
135	Part des communes dans les droits perçus sur l'exploitation des mines concédées à des sociétés de chemin de fer. — Art. 6 de la loi du 10 janvier 1924. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)..	13.000	13.000	— 15.922 95	15.922 95	—
136	Frais de poursuite et d'instance pour le recouvrement des contributions ; apposition de scellés sur les appareils en repos ...	50.000	50.000	— 4.237	4.237	—
137	Décharge de la taxe sur les appareils radio-électriques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	5.000	5.000	—	—	—
138	Restitutions et décharges de la taxe de consommation sur l'alcool. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	13.000.000	13.000.000	— 28.079.578	28.079.578	—
138bis	Restitutions et décharges du droit d'accise sur la bière. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	3.500.000	3.500.000	— 4.958.436 45	4.958.436 45	—
139	Restitutions et décharges de taxes de caharetage. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	200.000	200.000	— 150.000	150.000	—
140	Service de jaugeage ; acquisition d'alcoolomètres, saccharomètres, service des compteurs et vaisseaux-mesureurs d'alcool, dépenses diverses.....	50.000	50.000	— 29.653 25	29.653 25	—
141	Frais d'expertises, honoraires et frais judiciaires. (Sans distinction d'exercice)....	334.000	334.000	— 271.527 75	271.527 75	—
		99.967.000	99.967.000	— 145102.04885	145102.04885	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
	Section 12. — Cadastre.					
142	Traitements des fonctionnaires	5.447.000	5.447.000 —	5.597.505 —	5.597.505 —	—
143	Indemnités des employés temporaires et des volontaires	550.000	550.000 —	705.829 50	705.829 50	—
144	Salaires des ouvriers-chaîneurs.....	520.000	520.000 —	513.958 75	513.958 75	—
145	Salaires des femmes de charge	65.000	65.000 —	65.835 53	65.835 53	—
146	Frais de route et de séjour	220.000	220.000 —	308.396 20	308.396 20	—
147	Sommes fixes pour frais de bureau des géomètres cantonaux	40.000	41.000 —	41.000 —	41.000 —	—
148	Frais de bureau.....	185.000	325.000 —	315.759 12	315.759 12	—
149	Frais d'acquisition et d'entretien des instru- ments géodésiques; fourniture et pose de bornes et rivets, construction et répara- tion de signaux de triangulation.....	300.000	210.000 —	201.877 86	201.877 86	—
150	Frais de conservation des documents cada- straux	180.000	89.000 —	85.749 40	85.749 40	—
151	Frais de transport, d'assurance et d'entre- tien des voitures de service.....	120.000	160.000 —	159.063 05	159.063 05	—
151bis	Travaux d'abornement de la frontière franco-luxembourgeoise et du Kammer- wald, (Sans distinction d'exercice)	150.000	150.000 —	48.251 85	48.251 85	—
		7.777.000	7.777.000 —	8.043.226 26	8.043.226 26	—
	Section 13. — Douanes.					
152	Traitements des fonctionnaires	45.317.000	45.317.000 —	46.168.969 —	46.168.969 —	—
153	Indemnités des employés temporaires: mi- litaires, etc,	80.000	80.000 —	190.881 —	190.881 —	—
154	Salaires du personnel occupé du nettoyage	246.000	246.000 —	240.118 80	240.118 80	—
155	Frais de route et de séjour	400.000	400.000 —	278.293 —	278.293 —	—
156	Indemnités diverses du personnel	2.116.000	2.116.000 —	1.726.970 03	1.726.970 03	—
156bis	Frais de bureau des contrôleurs, chefs de poste et succursalistes	80.000	80.000 —	78.358 —	78.358 —	—
156ter	Indemnités pour services extraordinaires (jurys d'examen).....	20.000	20.000 —	1.800 —	1.800 —	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées.
157	Aménagement, entretien, ameublement, chauffage, éclairage des immeubles ou parties d'immeubles affectés au service de l'administration, fournitures de bureau, armement et équipement du personnel, matériel de bureau fourni par la Belgique (Sans distinction d'exercice).....	1.769.000	1.769.000 —	1.383.856 31	1.383.856 31	—
157bis	Dépenses imprévues; responsabilité civile, dommages-intérêts. (Sans distinction d'exercice)	200.000	200.000 —	93.533 90	93.533 90	—
158	Loyers	27.000	27.000 —	19.321 —	19.321 —	—
159	Logements de service: acquisitions, mise en état, frais d'entretien, achèvement des maisons de Wallendorf; reconstruction des maisons de Hœsdorf et de Wormeldange, construction de maisons à Bettembourg	10.000.000	10.000.000—	6.530.564 51	6.530.564 51	—
160	Subvention à la Caisse de secours des agents subalternes de la Douane	15.000	15.000 —	—	—	—
161	Primes à l'agriculture (Article 13 de la Convention établissant l'Union Economique entre le Grand-Duché et la Belgique.) (Crédit non limitatif).....	p ^r mém.	—	—	—	—
162	Continuation des travaux d'installations du service douanier aux frontières douanières	500.000	500.000 —	316.938 89	316.938 89	—
		60.770.000	60.770.000—	57.029.604 44	57.029.604 44	—
	Section 14. — Enregistrement et Domaines.					
163	Traitements des fonctionnaires	12.383.000	12.383.000—	12.712.072—	12.712.072—	—
164	Indemnités des employés temporaires	1.251.000	1.251.000 —	1.228.673 55	1.228.673 55	—
165	Salaires des ouvriers des domaines (cadre permanent)	127.000	127.000 —	113.963 —	113.963 —	—
166	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage etc.	182.000	182.000 —	173.213 74	173.213 74	—
167	Sommes fixes pour frais de bureau alloués aux fonctionnaires et aux employés.	44.000	61.000 —	58.520 81	58.520 81	—
168	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc.	920.000	920.000 —	757.636 10	757.636 10	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées
169	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires	345.000	176.500 —	26.910 05	26.910 05	—
170	Remises et suppléments fixes des receveurs et des conservateurs. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	470.000	470.000 —	406.388 71	406.388 71	—
170bis	Inoemnités de prestation. (Art. 21 de la loi du 21 mai 1948.) (Sans distinction d'exercice).....	390.000	488.500 —	488.500	488.500	—
171	Indemnité de responsabilité des conservateurs des hypothèques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	300.000	300.000 —	180.430 95	180.430 95	—
172	Frais de bureau de la direction, des inspecteurs, vérificateurs, receveurs et conservateurs, frais d'installation et de réparation du téléphone aux bureaux de l'Administration y compris l'abonnement et les communications : divers	700.000	830.000 —	826.139 80	826.139 80	—
173	Installations des bureaux dans les bâtiments publics, aménagement des bureaux, acquisition de mobilier	300.000	370.000 —	369.278 20	369.278 20	—
173bis	Acquisition d'un immeuble destiné à loger les bureaux des hypothèques à Luxembourg	pr mém.	—	—	—	—
174	Location d'immeubles occupés par l'Administration.....	220.000	220.000 —	107.125 —	107.125 —	—
175	Frais de poursuite et d'instance. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) ..	150.000	150.000 —	223.815 60	223.815 60	—
176	Dépenses à faire par les comptables de l'Administration en vertu de la loi du 15 mars 1892 sur la procédure en debet, en matière de faillite et des lois du 23 mars 1893 et du 26 septembre 1919 sur l'assistance judiciaire et la procédure en debet. (Sans distinction d'exercice).....	200.000	260.000 —	259.351 74	259.351 74	—
177	Restitutions de droits d'enregistrement, etc. (Art. 17 de la loi du 17.8.1935). (Crédit non limitatif)	800.000	800.000 —	1.118.591 —	1.118.591 —	—
178	Frais d'adjudication exposés par l'Administration des Domaines dans l'intérêt de la vente des biens et produits domaniaux	120.000	120.000 —	110.011 20	110.011 20	—
179	Frais de vente d'immeubles.....	20.000	20.000 —	15.781 70	15.781 70	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées
180	Travaux d'entretien plantations et boisements sur les terrains des fortifications, réparations urgentes exécutées par l'Administration des Domaines	60.000	60.000 —	3.561 80	3.561 80	—
181	Remboursement aux tiers intéressés des dommages-intérêts, droits fraudés etc. recouverts sur les condamnés. (Crédit non limitatif)	3.000	3.000 —	—	—	—
182	Intérêts des consignations et dépôts. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	75.000	75.000 —	104.641 46	104.644 46	—
183	Fabrication de papier-timbre, de timbres mobiles, passeports et dépenses de l'atelier	425.000	408.000 —	382.940 75	382.940 75	—
184	Dépenses diverses, y compris les contributions dues par le domaine. (Sans distinction d'exercice)	700.000	700.000 —	699.938 11	699.938 11	—
185	Dépenses pour le recouvrement de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de la taxe d'importation. Postes de contrôle à la frontière belgo-luxembourgeoise. — Frais d'entretien d'une voiture automobile pour le service du contrôle de l'impôt sur le chiffre d'affaires	300.000	110.000 —	83.988 89	83.988 89	—
186	Participation des communes au produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	98.900.000	98.900.000 —	56.632.108 —	56.632.108 —	—
187	Participation des communes au produit du timbre de la carte d'identité pour étrangers. (Crédit non limitatif)	300.000	300.000 —	535.475 —	535.475 —	—
		119.685.000	119685.000 —	77.619.057 16	77.619.057 16	—
	Section 15. — Postes, Télégraphes et Téléphones.					
188	Traitements des fonctionnaires et employés.	75.300.000	75.300.000 —	78.788.359 35	78.788.359 35	—
189	Indemnités des employés temporaires	100.000	100.000 —	143.502 —	143.502 —	—
190	Indemnités et salaires des candidats-facteurs des aides temporaires, des porteurs de journaux, des ouvriers (manoeuvres) de la Division technique etc.	12.080.000	12.080.000 —	10.406.229 82	10.406.229 82	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
191	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage etc.	1.150.000	1.150.000	1.085.848 32	1.085.848 32	—
192	Indemnités aversionnelles pour frais de bureau à 31 facteurs de relais.....	217.000	217.000	181.164 90	181.164 90	—
193	Indemnités pour frais de route et de séjour, pour frais de déménagement. Frais de séjour en cas de remplacement etc. ...	1.280.000	1.280.000	1.175.995 15	1.175.995 15	—
194	Indemnités pour cumuls et services extraordinaires	525.000	665.000	660.118 22	660.118 22	—
195	Indemnités servies à des particuliers pour services spéciaux	67.000	67.000	63.357 58	63.357 58	—
196	Confection de timbres-poste et de cartes postales ; impressions, matériel de bureau; matériel du service postal ; matériel de nettoyage etc. (Sans distinction d'exercice).	3.720.000	3.720.000	3.673.199 71	3.673.199 71	—
197	Loyers des locaux postaux	740.000	600.000	233.922 50	233.922 50	—
198	Entretien ordinaire des maisons postales, des bureaux postaux ainsi que des centraux automatiques. (Sans distinction d'exercice)	3.600.000	3.600.000	3.599.906 62	3.599.906 62	—
199	Travaux d'entretien de l'Hôtel des Postes à Luxembourg	300.000	300.000	280.067 45	280.067 45	—
200	Indemnités aux chemins de fer et aux sociétés de transports aériens pour les transports des dépêches et des colis. (Crédit non limitatif)	1.600.000	1.600.000	9.164.349 76	9.164.349 76	—
201	Subside à la masse d'habillement des facteurs des postes	1.473.000	1.473.000	1.473.000	1.473.000	—
202	Part du Grand-Duché dans les frais des bureaux internationaux. (Sans distinction d'exercice)	600.000	600.000	596.667 15	596.667 15	—
203	Dépenses diverses et imprévues. (Sans distinction d'exercice)	435.000	435.000	427.338 20	427.338 20	—
204	Service technique. — Subside à la masse d'habillement du personnel technique inférieur et des ouvriers.....	260.000	260.500	260.497 90	260.497 90	—
205	Entretien et extension des réseaux aériens et souterrains, des centrales téléphoniques, des appareils télégraphiques et des postes d'abonnés. (Sans distinction d'exercice)..	10.793.000	10.192.500	10.168.232 52	10 168.232 52	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
206	Acquisition de voitures automobiles pour le service de construction et le service des postes	900.000	1.500.000 —	453.000 —	453.000 —	—
207	Extension des centraux automatiques et des réseaux souterrains (sans distinction d'exercice)	4.550.000	4.550.000 —	4.519.831 02	4.519.831 02	—
207bis	Travaux à effectuer en exécution de la loi du 20 juillet 1950 concernant l'automatisation intégrale du réseau téléphonique du pays (crédit non limitatif)	5.000.000	5.000.000 —	1.227.807 —	1.227.807 —	—
207ter	Remboursement partiel aux communes des frais de gestion des cabines publiques communales	300.000	300.000 —	300.000 —	300.000 —	—
		124.990.000	124.990.000 —	128.882.395 17	128.882.395 17	—
	Section 16. — Caisse Générale de l'Etat.					
208	Traitements et indemnités du personnel...	414.000	414.000 —	424.025 —	424.025 —	—
209	Indemnités diverses	32.000	32.000 —	9.600 —	9.600 —	—
210	Frais de gestion proprement dits, nettoyage, chauffage, éclairage, etc.	27.000	23.000 —	10.200 —	10.200 —	—
211	Fournitures d'imprimés et de matériel de bureau ; aménagement des locaux ; divers	70.000	70.000 —	28.786 25	28.786 25	—
212	Loyer des bureaux et des caveaux	53.000	57.000 —	56.905 50	56.905 50	—
213	Dépenses diverses y compris les frais de manipulation occasionnés à l'occasion de l'entrée et de la sortie de signes monétaires	10.000	10.000 —	—	—	—
		606.000	606.000 —	529.516 75	529.516 75	—
	Section 17. — Trésorerie de l'Etat.					
214	Traitements des fonctionnaires et employés	1.160.000	1.160.000 —	1.187.654 13	1.187.654 13	—
215	Indemnités des employés temporaires	220.000	220.000 —	237.638 —	237.638 —	—
216	Frais de nettoyage et de chauffage ; indemnité pour le service du téléphone	55.000	55.000 —	50.540 —	50.540 —	—
217	Frais de bureau ; dépenses diverses et imprévues	100.000	100.000 —	99.201 10	99.201 10	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées.
218	Intérêts dus sur le compte-avances ouvert auprès de la Caisse d'Épargne. (Crédit non limitatif)	1.000	1.000 —	—	—	—
	Section 18. — Dette publique.	1.536.000	1.536.000 —	1.575.033 23	1.575.033 23	—
219	Emprunt 5% de 1930, converti en vertu de la loi du 22 juillet 1949. Obligations remboursables, coupons échus non encore présentés à l'encaissement et dépenses imprévues. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000.000	10.000.000 —	7338..003 07	7.338.003 07	—
220	Emprunt 5% de 1932, converti en vertu de la loi du 30 juillet 1948. Obligations remboursables, coupons échus non encore présentés à l'encaissement et dépenses imprévues. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000.000	1.000.000 —	12.481.72976	12.481.729 76	—
221	Service de l'emprunt de conversion 4,5% de 1934 au taux d'intérêt réduit de 3,75% en vertu de l'arrêté du 9 juillet 1937; remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.400.000	10.400.000 —	7.284.705 27	7.284.640 70	64 57
222	Id. — Montant des titres restant à rembourser en vertu de la loi de conversion du 27 décembre 1933.	28.000	28.000 —	—	—	—
223	Id. — Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	20.000	20.000 —	592 19	592 19	—
224	Service de l'emprunt de conversion 4% de 1935 au taux d'intérêt réduit de 3,50% en vertu de l'arrêté du 25 juillet 1938; remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.160.000	2.160.000 —	2.686.677 49	2.686.677 49	—
225	Id. — Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000	10.000 —	—	—	—
226	Service de l'emprunt 4% de 1936 (1 ^{re} tr.) de 41.771.000 fr. provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1931. (Loi du 23 décembre 1935). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.320.000	3.320.000 —	3.674.847 60	3.674.847 60	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payée
227	Emprunt, 5% de 1931, converti en vertu de la loi du 23 décembre 1935. Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000	10.000 —	—	—	—
228	Service de l'emprunt 4% de 1936 (2- tr.) de 48.726.000 fr. provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1933. (Loi du 23 décembre 1935). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	3.920.000	3.920.000 —	4.312.812 75	4.312.812 75	—
229	Emprunt 5% 1933 converti en vertu de la loi du 23 décembre 1935. Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	17.000	17.000 —	—	—	—
230	Service de l'emprunt 4% de 1936 de 50.000.000 fr. (Loi du 23 décembre 1935). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	2.925.000	2.925.000 —	2.826.239 70	2.826.239 70	—
231	Service de l'emprunt 3,75% de 1937. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 14 mars 1937). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.910.000	1.910.000 —	2.078.009 26	2.078.009 26	—
232	Service de l'emprunt 3,50% de 1938. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 28 mai 1938). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	755.000	755.000 —	423.389 94	423.389 94	—
233	Service de l'emprunt 4% de 1946 (1 ^{re} tr.) de 335.000.000 fr. (Loi du 1 ^{er} février 1946 et arrêté du 5 février 1946). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	15.560.000	15.560.000 —	15.548.452 45	15.547.652 45	800 —
234	Service de l'emprunt 4% de 1946 (2 ^e tr.) de 165.000.000 fr. (Loi du 1 ^{er} février 1946 et arrêté du 12 novembre 1946). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	7.700.000	7.700.000 —	6.404.284 40	6.398.064 40	6.220 —
235	Service de l'emprunt 3% de 1947 (tranche spéciale en \$ et £). Loi du 1 ^{er} février 1946 et arrêté du 11 février 1947). Paiements des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	930.000	930.000 —	947.234 75	947.234 75	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dation non payées.
236	Service de l'emprunt 3¼% de 1947 consenti par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	30.350.000	30.350.000 —	29.176.082 84	29.176.082 84	—
236bis	Service de l'emprunt 4% de 1947 de fr. 155.000.000. (Loi du 1 ^{er} février 1946 et arrêté du 28 février 1948). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	7.840.000	7.840.000 —	11.389.427 —	11.389.427 —	—
236ter	Service de l'emprunt 4% de 1948 provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1932. (Loi et arrêté du 30 juillet 1948). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	11.740.000	11.740.000 —	11.973.814 06	11.973.814 06	—
236 ⁴	Service de l'emprunt 3% de la S.A. des Chemins de fer et Minières Prince Henri (émissions de 1886 et 1901). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	550.000	550.000 —	1.118.412 35	1.118.412 35	—
236 ⁵	Service de l'emprunt 4% de la S. A. des Chemins de fer et Minières Prince Henri. Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	220.000	220.000 —	386.300 55	386.300 55	—
2366	Service de la dette obligataire des Chemins de Fer Guillaume Luxembourg. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.000.000	3.000.000 —	1.640.000 —	1.640.000 —	—
2367	Service de l'emprunt 4% de 1949 provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1930 (Loi et arrêté du 22 juillet 1949). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	5.800.000	5.890.000 —	5.132.363 85	5.132.363 85	—
236 ⁸	Frais de confection des titres et autres frais accessoires de l'emprunt autorisé par la loi du 20 juillet 1950 autorisant le Gouvernement à émettre, selon les besoins plusieurs tranches d'emprunts à long terme pour un montant global de 1.000.000.000 fr. (Crédit non limitatif).	100.000	100.000 —	328.525 75	328.525 75	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidation	Payements justifiés.	Liqui- dation non payées.
237	Service des Bons du Trésor. Remboursement de Bons, paiement des intérêts et autres frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	70.693.000	70.693.000 —	137785.02672	137785.02672	—
237bis	Service des Bons du Trésor. Remboursement de Bons, paiement des intérêts. (Remboursements anticipés moyennant les dons du Plan Marshall)	4.307.000	4.307.000 —	4.208.027 04	4.208.027 04	—
238	Remboursement de Bons du Trésor échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	143.000	143.000 —	3.871 87	3.871 87	—
239	Confection de Bons de Caisse de l'Etat, frais y relatifs et frais de contrôle des Bons malpropres et délabrés. (Crédit non limitatif.)	50.000	50.000 —	10.461 —	10.461 —	—
240	Mise hors cours de signes monétaires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	10.000	10.000 —	185.50	185 50	—
241	Dépenses diverses (frais d'impression etc.) résultant éventuellement des opérations de l'échange monétaire et de la vérification des opérations de l'échange. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	15.000	15.000 —	1.895 —	1.895 —	—
242	Emission de monnaie divisionnaire et de billets. Dépenses résultant de la frappe éventuelle de monnaies métalliques et de l'impression de billets. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	20.000	20.000 —	—	—	—
243	Remplacement de titres de la Dette publique détruits ou dérétiés par suite de faits de guerre. Frais d'impression des numéros des titres et coupons.	5.000	5.000 —	—	—	—
244	Echange monétaire, recensement des valeurs etc. Indemnités, Imprimés et dépenses diverses et imprévues. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	400.000	400.000 —	544.318 97	544.318 97	—
244bis	Intervention de l'Etat dans le paiement des intérêts et de l'amortissement d'un prêt de 5 millions de francs, contracté par la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise en vue de la construction de la Maternité Charlotte, en exécution de la loi du 20 juillet 1930. (Sans distinction d'exercice)	475.000	475.000 —	474.817 50	474.817 50	—
		196.383.000	196383.000 —	270180.508 63	270173.424 06	7.084 57

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
	Section 19. Pensions.					
245	Pensions, traitements (l'attente et de disponibilité, trimestres de faveur des pensionnés et suppléments pour charge d'enfants. (Crédits non limitatif et sans distinction d'exercice).....	132.400.000	132400.000 —	137190.206 —	137190.206 —	—
246	Commission des pensions. — Jetons de présence des membres de la commission, honoraires des médecins et indemnité du secrétaire	25.000	25.000 —	15.420 —	15.420 —	—
247	Suppléments de pension à des pensionnés nécessiteux et à des survivants de fonctionnaires décédés à raison d'un accident grave leur survenu dans l'exercice de leurs fonctions. (Sans distinction d'exercice).....	275.000	275.000 —	263.636 —	263.636 —	—
247bis	Indemnités à des survivants de fonctionnaires morts pour la patrie.(Crédit non limitatif)	1.000.000	1.000.000 —	662.400 —	662.400 —	—
		133.700.000	133700.000 —	138131.662 —	138131.662 —	—
	Section 20. — Ponts et Chaussées. — Administration.					
248	Traitements et indemnités du personnel de l'Administration des Ponts et Chaussées (y compris la part de l'Etat dans les cotisations dues à la Caisse de maladie et dues à la Caisse de pension des employés privés)	28.569.000	28.569.000 —	29.611.688 —	29.611.688 —	—
249	Indemnités des employés temporaires	388.000	388.000 —	418.196 —	418.196 —	—
250	Indemnités et rémunérations de services extraordinaires ; frais de déplacement et de remplacement de cantonniers ; dépenses diverses et imprévues	450.000	550.000 —	546.679 30	546.659 30	20 —
251	Frais de route et de séjour. (Sans distinction d'exercice)	600.000	600.000 —	737.441 75	737.441 75	—
252	Loyers. (Crédit non limitatif)	132.000	132.000 —	162.024 50	162.024 50	—
253	Subside à la masse d'habillement des cantonniers, chauffeurs-mécaniciens et ouvriers	655.000	555.000 —	553.802 —	553.802 —	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidations non payées.
254	Frais d'adjudication. — Commission des Soumissions, frais d'impression, frais de bureau, d'expertise, rémunérations etc. (Sans distinction d'exercice)	325.000	325.000 —	324.827 33	324.827 33	—
		31.119.000	31 119.000 —	32.354.658 88	32.354.638 88	20 —
	Section 21. — Bâtiments publics. — Administration.					
255	Traitements et indemnités du personnel du Service de l'Architecte de l'Etat-Directeur	2.353.000	2.353.000 —	2.335.979	2.335.979 —	—
256	Indemnités des employés temporaires	62.000	62.000 —	90.557	90.557 —	—
257	Frais de route et de séjour. (Sans distinction d'exercice)	75.000	75.000 —	93.527 35	93.527 35	—
258	Indemnités et rémunérations extraordinaires	5.000	5.000 —	—	—	—
259	Frais de bureau, dépenses diverses et imprévues	242.000	242.000 —	233.780 40	233.780 40	—
259bis	Frais d'acquisition de machines à calculer. .	—	—	—	—	—
		2.737.000	2.737.000 —	2.753.843 75	2.753.843 75	—
	Section 22. — Ponts et Chaussées. — Voirie. Rivières navigables et flottables.					
	<i>Les crédits prévus pour la réparation des dégâts causés à la voirie par les faits de guerre figurent au Chapitre IV (Dépenses extraordinaires).</i>					
	A. — Ponts et Chaussées.					
260	Salaires du personnel ouvrier, indemnités pour charge d'enfants, primes de l'assurance contre la maladie, les accidents, l'invalidité et la vieillesse etc.	38.000.000	38.000.000 —	37.110.334 13	37.110.334 13	—
260bis	Salaires du personnel ouvrier chômeur, indemnités pour charge d'enfants, primes de l'assurance contre la maladie, les accidents, l'invalidité et la vieillesse, etc.	500.000	500.000 —	85.261 75	85.261 75	—
261	Entretien, réparation et mise en état des routes de l'Etat et des chemins de halage et de leurs dépendances	5.500.000	5.500.000 —	5.499.748 75	5.499.748 75	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidation non payées.
261bis	Dépenses d'entretien supplémentaire des routes formant lignes de transports publics par autobus	1.000.000	1.000.000 —	998.153 70	998.153 70	—
262	Redressement de routes et chemins de halage de l'Etat et de leurs dépendances. (Sans distinction d'exercice)	2.500.000	2.500.000 —	2.499.997 60	2.499.997 60	—
263	Redressement de la route de Luxembourg à Longwy, entre Bascharage et la frontière française	1.500.000	1.500.005 —	1.500.001 95	1.500.001 95	—
264	Confection, entretien et réparation des revêtements superficiels des routes et chemins de halage de l'Etat et de leurs dépendances	7.500.000	7.500.000 —	7.484.653 70	7.484.653 70	—
265	Rééquipement en matériel routier	1.000.000	953.250 —	952.878 —	952.878 —	—
266	Canalisation de la voirie de l'Etat et des communes, principalement dans les traversées des villes et autres localités. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.450.000	3.450.000 —	4.444.082 46	4.444.082 46	—
267	Carrières et cassage mécanique de l'Etat. — Exploitation et menues dépenses ...	500.000	500.000 —	499.716 65	499.716 65	—
268	Construction et aménagement de bâtiments et hangars servant au remisage du matériel de l'Administration et d'habitation aux gardes-matériel	280.000	280.000 —	279.906 65	279.906 65	—
269	Canalisation de la Ville de Luxembourg. (Loi du 27 juin 1910)	500.000	500.000 —	402.119 23	402.119 23	—
270	Entretien, réparation et mise en état des chemins repris par l'Etat	5.000.000	5.000.000 —	4.995.785 05	4.995.785 05	—
271	Dépenses d'entretien supplémentaire des chemins repris formant lignes de transports publics par autobus	3.000.000	2.948.580 —	2.923.732 23	2.923.732 23	—
272	Redressement des chemins repris par l'Etat. (Sans distinction d'exercice)	2.500.000	2.500.000 —	2.497.858 70	2.497.858 70	—
272bis	Suppression de lignes de tramways sur divers chemins repris du canton d'Esch-s.-Alz.	1.050.000	1.050.000 —	1.050.000 —	1.050.000 —	—
273	Confection, entretien et réparation des revêtements superficiels des chemins repris par l'Etat	9.500.000	9.500.000 —	9.471.381 60	9.471.381 60	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
274	Signalisation et balisage de la voirie de l'Etat	500.000	500.000 —	498.757 90	498.757 90	—
275	Construction et réfection de trottoirs sur la voirie de l'Etat, établie sur les anciens terrains domaniaux dans la Ville de Luxembourg. — Part de l'Etat	500.000	500.000 —	499.997 35	499.997 35	—
276	Confection de trottoirs le long de la grande voirie, notamment dans les agglomérations. (Sans distinction d'exercice)	500.000	500.000 —	483.302 07	483.302 07	—
277	Transport des matériaux par autos-camions sur les routes et chemins repris et dépenses des services automobiles administratifs à l'usage du personnel (matériel roulant, entretien, réparations, matières de consommations et assurances)	4.000.000	4.000.000 —	3.999.272 70	3.999.272 70	—
278	Eclairage moderne de la grande voirie. — Subventions pour l'établissement d'un éclairage routier moderne. (Sans distinction d'exercice)	1.000.000	1.000.000 —	963.181 85	963.181 85	—
279	Mise en état et reconstruction de ponts ..	2.000.000	2.000.000 —	1.997.310 30	1.997.310 30	—
280	Appropriation et mise en état des chemins vicinaux en outre des crédits prévus au budget de l'Intérieur, y compris les dépenses qu'occasionnent les opérations géodésiques pour la confection des projets et les dixièmes en garantie	1.000.000	1.019.380 —	1.019.374 56	1.049.374 56	—
281	Goudronnage de la voirie vicinale	1.500.000	1.500.020 —	1.500.017 30	1.500.017 30	—
282	Acquisition d'immeubles dans l'intérêt de la réalisation de l'alignement général de la grande voirie dans les rues et traversées de localités. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000.000	1.000.000 —	1.999.541 15	1.999.541 15	—
283	Confection de projets de routes et achat d'instruments, fournitures de bureau, taxes téléphoniques, impressions pour les services des Ponts et Chaussées	600.000	650.000 —	649.954 22	649.951 22	—
283bis	Rééquipement en matériel de bureau ...	50.000	51.420 —	51.420 —	51.420 —	—
284	Service géologique	350.000	396.750 —	396.744 80	396.744 80	—
285	Plantations des routes et des chemins repris de l'Etat ; pépinières et élagage d'arbres	500.000	503.000 —	502.992 85	502.992 85	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
	B. — Rivières navigables et flottables.					
286	Correction, curage, entretien et amélioration des cours d'eau navigables ou flottables et de leurs dépendances	250.000	250.000 —	248.683 70	248.683 70	—
287	Réparation des dégâts causés par les hautes eaux aux berges et épis de la Sûre, de la Moselle et de l'Our.....	300.000	300.000 —	299.913 95	299.913 95	—
288	Réparation des dégâts causés par les hautes eaux à la voirie de l'Etat et à ses dépendances	500.000	500.000 —	446.755 95	446.755 95	—
289	Installation de postes d'observation et service de la prévision des crues de la Sûre et de la Moselle	40.000	17.595 —	—	—	—
	C. — Dépenses communes.					
290	Dépenses diverses et imprévues. (Sans distinction d'exercice)	15.000	15.000 —	7.168 85	7.168 85	—
291	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	150.000	150.000 —	29.044 50	29.044 50	—
		98.035.000	98.035.000 —	98.289.043 15	98.289.043 15	—
	Section 23. — Bâtiments de l'Etat. — Propriétés bâties et autres.					
	<i>Les crédits prévus pour la réparation des dégâts causés aux Bâtiments de l'Etat par les faits de guerre figurent au Chapitre IV (Dépenses extraordinaires).</i>					
	A. — Entretien, appropriation, mises en état ordinaires.					
292	Salaires du personnel ouvrier ; indemnités pour charge d'enfants ; primes d'assurances contre les maladies ; assurances contre l'invalidité et la vieillesse ; assurances contre les accidents, etc.....	2.230.000	2.230.000 —	1.742.856 09	1.742.856 09	—
293	Frais de route et de séjour du personnel ouvrier	25.000	25.000 —	25.710 10	25.710 10	—
294	Entretien, appropriation et réparation des bâtiments publics et des bâtiments affectés à des services publics ; acquisition et entretien de mobilier. (Sans distinction d'exercice).....	9.000.000	9.390.000 —	9.388.935 13	9.388.935 13	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
295	Service automobile. — Acquisition de pièces de rechange; réparations, fournitures d'essence et d'huile, assurances, etc. Acquisition d'une nouvelle voiture pour l'arrondissement de Diekirch	430.000	440.000 —	436.297 58	436.297 58	—
296	Loyer d'immeubles occupés par les services dépendant directement de l'administration centrale ou de ministères. (Crédit non limitatif)	850.000	850.000 —	958.274 50	958.274 50	—
	B. — Travaux d'agrandissement, d'aménagement et de mises en état extraordinaires.					
297	Bâtiments et services publics divers	2.000.000	2.330.000 —	2.328.734 46	2.328.734 46	—
298	Palais grand-ducal à Luxembourg. — Parachèvement de divers travaux de mise en état et de modernisation	750.000	750.000 —	746.538 25	746.538 25	—
299	Château de Colmar-Berg. — Travaux de mise en état et de modernisation, travaux de peinture extérieure, etc.	450.000	450.000 —	447.751 93	447.751 93	—
300	Légations du Luxembourg à l'étranger ..	300.000	300.000 —	298.662 70	298.662 70	—
301	Hôtel de la Chambre des Députés. — Divers travaux d'aménagement intérieurs, etc.	350.000	350.000 —	348.931 56	348.931 56	—
302	Hôtel du Gouvernement. — Aménagement de la place contiguë	100.000	100.000 —	98.415 15	98.415 15	—
303						
304	Séminaire à Luxembourg-Limpertsberg. — Divers travaux d'aménagement	200.000	200.000 —	199.276 84	199.276 84	—
305	Musée national à Luxembourg. — Aménagement de salles pour le musée folklore et divers travaux d'aménagement et de mise en état	250.000	250.000 —	249.999 57	249.999 57	—
306	Casernes du St. Esprit à Luxembourg ...	1.500.000	1.500.000 —	1.484.228 94	1.484.228 94	—
307	Casernes à Walferdange	2.000.000	2.000.000 —	1.999.115 58	1.999.115 58	—
308						
309	Maison de Santé à Ettelbruck	4.060.000	3.650.000 —	2.795.134 64	2.795.134 64	—
310	Etablissement thermal de Mondorf-Etat ...	3.000.000	3.088.000 —	3.087.945 45	3.087.945 45	—
310bis	Château de Munsbach. — (Pouponnière de l'Hospice du Rham). Parachèvement des travaux d'aménagement et de mise en état	250.000	250.000 —	249.996 21	249.996 21	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liquidations non payées.
310 ^{ter}	Bâtiment d'administration central à Echternach	p ^r mém.	—	—	—	—
311	Maison d'Education à Dreibern. — Parachèvement des travaux d'aménagement et de mise en état	200.000	200.000	199.937 76	199.937 76	—
312	Bâtiments de l'Administration des Ponts et Chaussées	1.500.000	1.500.000	1.499.328 66	1.499.328 66	—
313	Construction d'un nouveau bâtiment postal à Consdorf et à Hespérange (2 ^e crédit) .	1.000.000	900.000	264.985 15	264.985 15	—
314	Bâtiment des Postes à Vianden	200.000	90.000	89.648 90	89.648 90	—
315	Abbaye à Echternach. — Appropriation et mise en état d'une annexe pour les besoins des écoles primaires à Echternach. — Part de l'Etat. (3 ^e crédit). (Sans distinction d'exercice)	1.000.000	1.000.000	999.996 61	999.996 61	—
316	Lycée de Garçons à Luxembourg-Limpertsberg. — Renouvellement partiel de la toiture	100.000	100.000	99.277 95	99.277 95	—
317	Maternité Charlotte. — Exhaussement d'une aile avec construction d'une toiture (1 ^{er} crédit). Mise en peinture de l'intérieur .	1.700.000	1.450.000	308.618 20	308.618 20	—
318	Transformation d'un immeuble sis rue Beaumont à Luxembourg en vue d'y loger différents services de l'Etat. — (3 ^e crédit)	1.000.000	1.000.000	921.214 96	921.214 96	—
319	Ecole d'Artisans à Luxembourg. — Divers travaux de modernisation	100.000	100.920	100.918 02	100.918 02	—
320	Athénée à Luxembourg. — Construction d'une nouvelle salle d'éducation physique et acquisition de l'équipement de gymnastique nécessaire. Parachèvement des travaux. Divers travaux de modernisation (3 ^e crédit)	600.000	600.000	599.997 50	599.997 50	—
320 ^{bis}	Athénée et Lycée de Garçons à Luxembourg. — Aménagement d'un terrain des sports pour les élèves de l'Athénée et du Lycée de Garçons de Luxembourg	300.000	380.000	379.987 40	379.987 40	—
321	Domaine de l'Etat à Givenich. — Construction d'habitations pour 8 gardiens et leurs familles (dernier crédit)	400.000	400.000	399.845 78	399.845 78	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées.
322	Aménagement de logements de service et de garages pour les besoins du Gouvernement et de la Force Armée dans les anciennes écuries, sises route d'Arlon et appartenant à la Couronne. — Parachèvement des travaux (dernier crédit).....	100.000	66.000 —	65.532 25	65.532 25	—
323	Immeuble sis avenue de la Porte-Neuve N° 19. Ancienne Direction des Chemins de Fer Prince Henri. — Mise en peinture et installation de 2 nouvelles chaudières ..	250.000	250.000 —	246.833 47	246.833 47	—
323bis	Acquisition de l'immeuble Bouvier à Cler-vaux en vue d'y loger diverses administrations et divers services publics. (2 ^e crédit)	351.000	351.000 —	350.092 —	350.092 —	—
323ter	Construction d'un garage avec dépendances pour le service des Bâtiments de l'Etat. (2 ^e crédit)	1.000.000	1.650.000 —	1.648.785 67	1.648.785 67	—
323 ⁴	Aménagement du chauffage central à la chapelle de l'Hospice du Rham	360.000	360.000 —	359.667 05	359.667 05	—
323 ⁵	Acquisition du terrain et construction d'un bâtiment de gendarmerie à Diekirch. (Sans distinction d'exercice). (1 ^{er} crédit).	1.500.000	1.500.000 —	—	—	—
323 ⁶	Construction de garages pour les besoins de la gendarmerie dans diverses localités du pays. (1 ^{er} crédit)	400.000	320.000 —	319.984 99	319.984 99	—
323 ⁷	Ecole normale d'instituteurs à Luxembourg. — Construction et aménagement de lieux d'aisance et de douches; divers travaux d'aménagement et de mise en état	500.000	491.500 —	491.456 77	491.456 77	—
323 ⁸	Remise en état de la Prison des Femmes à Luxembourg-Grund	500.000	500.000 —	499.600 80	499.600 80	—
323 ⁹	Laboratoire de l'Etat. — Aménagement de l'immeuble-annexe en vue d'y loger le service de radiophotographie et de l'inspection médicale	800.000	800.000 —	799.387 01	799.387 01	—
	C. — Eau, éclairage, chauffage et divers.					
324	Bâtiments et services publics de l'Etat. — Eau, gaz, électricité. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	2.500.000	2.500.000 —	4.514.077 50	4.514.077 50	—
325	Bâtiments affectés au service des justices de paix. — Réparation, entretien, mobilier, chauffage, nettoyage, éclairage, assurance, (Sans distinction d'exercice).....	700.000	310.000 —	305.219 35	305.219 35	—
326	Travaux d'entretien à l'Hôtel épiscopal...	300.000	180.000 —	175.467 55	175.467 55	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
327	Frais de chauffage pour les différentes administrations et les différents services publics. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	11.000.000	11.000.000	10.755.147 93	10.755.147 93	—
328	Fêtes publiques et illuminations	150.000	149.080	149.051	149.051	—
329						
330	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	50.000	40.000	5.186 05	5.186 05	—
331	Etudes et honoraires. — Dépenses diverses et imprévues	50.000	14.500	14.083 90	14.083 90	—
		56.356.000	56.356.000	53.450.134 86	53.450.134 86	—
	Section 24. — Domaines de l'Etat.					
332	Entretien des ouvrages d'art et des murs de soutènement	150.000	150.000	149.998 50	149.998 50	—
333	Travaux à faire sur le domaine de l'Etat provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg et acquisition de terrains ..	65.000	65.000	64.998 55	64.998 55	—
334						
335	Entretien de la voirie sur le plateau Bourbon et le domaine de la ci-devant forteresse ..	70.000	70.000	69.998 20	69.998 20	—
		285.000	285.000	284.995 25	284.995 25	—
	Section 25. — Chemins de Fer.					
	<i>Note</i> : Les crédits extraordinaires figurent à partir de 1949 au chapitre IV (Dépenses extraordinaires).					
	<i>A) Commissariat du Gouvernement.</i>					
336	Traitements	936.000	936.000	746.792	746.792	—
337	Frais de route et de séjour	2.000	2.000	1.920	1.920	—
338	Frais de bureau et frais d'études	40.000	96.000	95.507 15	95.507 15	—
339	Cotisations dues à l'U.I.C., au Congrès des Chemins de fer et à l'Office Central des Transports	45.000	2.000	1.633 50	1.633 50	—
340	Loyer et chauffage	37.000	24.000	20.880	20.880	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées
341	B) <i>Autres dépenses.</i>					
342						
343						
		1.060.000	1.060.000	866.732 65	866.732 65	—
	Section 26. — Electrification Générale.					
344	Indemnités des employés temporaires	565.000	565.000 —	565.146 —	565.146 —	—
345	Frais de nettoyage	16.000	16.000 —	15.196 80	15.196 80	—
346	Frais de route et de séjour	40.000	38.500 —	38.284 95	38.284 95	—
347	Loyer	12.000	13.500 —	11.700 —	11.700 —	—
348	Frais de chauffage, éclairage, téléphone, bibliothèque, instruments, fournitures de bureau, port de lettres, honoraires et frais d'études, jetons de présence des membres des Conseils Supérieurs de l'Electricité et du Gaz et indemnités diverses. (Sans distinction d'exercice)	80.000	80.000 —	79.363 99	79.363 90	—
349	Ristournes à faire aux syndicats intercommunaux de conduites d'eau et de tramways électriques sur la consommation de courant électrique. (Crédit non limitatif)	1.700.000	1.700.000 —	1.614.176 16	1.614.176 16	—
350	Subvention de l'Etat pour le raccordement des maisons isolées. (Sans distinction d'exercice)	1.000.000	1.000.000 —	966.392 15	966.392 15	—
351	Frais de la Société Luxembourgeoise d'Etudes Hydro-Electriques à Luxembourg, constituée sous forme d'association sans but lucratif pour l'étude de la mise en valeur des forces hydrauliques du pays et la surveillance de l'exécution des travaux	p ^r mém.	—	—	—	—
351bis	Canalisation de la Moselle et aménagements hydroélectriques. (Sans distinction d'exercice)	3.250.000	3.250.000 —	3.222.394 60	3.222.394 60	—
		6.663.000	6.663.000 —	6.512.654 56	6.512.654 56	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidation non payées.
	Section 27. — Aviation.					
352	Indemnités des employés temporaires et ouvriers	937.000	937.000 —	1.019.534 —	1.019.534 —	—
353	Aérodrome de Luxembourg. — Etudes, emprises, aménagements, bâtiments, installations de sécurité et de contrôle, matériel volant, mobilier et matériel, téléphone, éclairage, chauffage, nettoyage essence, réparations, assurances, entretien. (Sans distinction d'exercice)	28.000.000	28.000.000 —	27.996.969 92	27.996.969 92	—
354	Construction de hangars à l'aéroport de Luxembourg. (Sans distinction d'exercice)	13.000.000	13.000.000 —	11.568.685 51	11.568.685 51	—
355	Aviation. — Parts contributives du Grand-Duché de Luxembourg aux frais de fonctionnement d'organismes internationaux. (Sans distinction d'exercice)	325.000	325.000 —	198.014 70	198.014 70	—
356	Transports et tourisme aériens. — Etudes, matériel, subsides, écoles d'aviation, frais de route et de séjour, examens.....	500.000	500.000 —	499.977 80	499.977 80	—
		42.762.000	42.762.000 —	41.283.181 93	41.283.181 93	—
	Section 28. — Circulation et Transports sur route.					
	A. — Garage du Gouvernement.					
357	Frais de route pour les voyages de service à l'intérieur du pays	50.000	50.000 —	12.488 —	12.488 —	—
358	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires, y compris usure de vêtements	70.000	70.000 —	63.360 —	63.360 —	—
359	Entretien des voitures automobiles des Membres du Gouvernement, achats de nouvelles voitures, réparations, fournitures, etc.	1.200.000	1.160.000 —	664.666 55	664.666 55	—
	B. — Office des Transports et Divers.					
360	Office des Transports. — Indemnités des employés temporaires	179.000	179.000 —	184.778 —	184.778 —	—
361	Permis de conduire des conducteurs, indemnités, frais de route et de séjour	120.000	160.000 —	158.652 30	158.652 30	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dation non payées.
362	Frais de bureau, d'impression, de location, d'entretien, de chauffage, de nettoyage, d'éclairage, d'assurance, de téléphone .	18.000	18.000 —	7.341 45	7.341 45	—
363	Dépenses des services de transports publics par autobus. (Crédit non limitatif)	150.000	150.000 —	176.116 55	176.116 55	—
364						
365	Dépenses diverses et imprévues	5.000	5.000 —	2.790 —	2.700 —	—
		1.792.000	1.792.000 —	1.270.102 85	1.270.102 85	—
	Section 29. — Fonds communal.					
366	Attributions aux communes en conformité des art. 73 et 74 de la loi du 26 novembre 1927 et de l'art. 9 de la loi du 19 juin 1929	10.000.000	10.000.000 —	10.000.000 —	10.000.000 —	—
		10.000.000	10.000.000 —	10.000.000 —	10.000.000 —	—
	Section 30. — Travaux communaux.					
367	Subsides aux communes pour construction et réparation d'églises, de maisons d'écoles et pour d'autres travaux et dépenses d'utilité communale	8.000.000	7.936.000 —	7.936.000 —	7.936.000 —	—
368	Subsides pour construction, entretien et réparation des chemins vicinaux	500.000	585.000 —	585.000 —	585.000 —	—
368bis	Subsides pour l'acquisition d'immeubles dans l'intérêt de la réalisation de l'alignement de la voirie vicinale	108.000	87.000 —	87.000 —	87.000 —	—
369	Surveillance générale des conduites d'eau autonomes	300.000	300.000 —	281.331 45	281.331 45	—
370	Participation de l'Etat aux travaux d'extension de la distribution d'eau des Ardennes	p ^r mém.	—	—	—	—
371	Subsides pour construction, entretien et réparation de distributions d'eau	300.000	300.000 —	300.000 —	300.000 —	—
371bis	Subside au Syndicat des Tramways Intercommunaux du canton d'Esch	1.800.000	1.800.000 —	1.800.000 —	1.800.000 —	—
372	Emploi du produit de l'impôt spécial dans l'intérêt du service d'incendie. (Crédit non limitatif)	2.000.000	2.000.000 —	1.745.352 50	1.745.352 50	—
		13.008.000	13.008.000 —	12.734.683 95	12.734.683 95	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidation non payées.
	Section 31. — Commissariats de district.					
373	Traitements des commissaires et du personnel.	1.348.000	1.348.000 —	1.416.670 —	1.416.670 —	—
374	Indemnités des employés temporaires	108.000	108.000 —	86.346 —	86.346 —	—
375	Salaires du personnel occupé du nettoyage	45.000	45.000 —	36.988 91	36.988 91	—
376	Frais de route et de séjour des commissaires	25.000	67.750 —	62.448 55	62.448 55	—
377	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés des commissariats de district chargés du contrôle des caisses communales	4.000	4.000 —	—	—	—
378	Frais de bureau des commissaires, entretien du matériel, alimentation des bibliothèques, abonnements à des journaux périodiques et revues de droit, affranchissement par forfait, taxes téléphoniques, éclairage, acquisition d'une machine à écrire	153.000	153.000 —	152.005 80	152.005 80	—
379						
380	Voitures automobiles ; entretien, impôts assurances ,loyers de garage etc.....	93.000	50.250 —	22.617 95	22.617 95	—
		1.776.000	1.776.000 —	1.777.077 21	1.777.077 21	—
	Section 32. — Contrôle de la comptabilité communale.					
381	Contrôle des caisses et de la comptabilité des communes et des établissements publics. — Traitements du personnel	693.000	693.000 —	596.248 —	596.248 —	—
381bis	Salaire du personnel occupé du nettoyage et du chauffage, y compris la part de l'Etat dans les cotisations dues aux assurances sociales (1 femme de charge, 1 chauffeur)	40.000	40.000 —	29.541 30	29.541 30	—
382	Frais de route et de séjour	20.000	20.000 —	21.571 35	21.571 35	—
382bis	Acquisition de matériel de bureau	12.000	12.000 —	—	—	—
382ter	Frais de bureau	52.000	52.000 —	35.110 05	35.110 05	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dation non payées.
383	Frais occasionnés par l'organisation des cours spéciaux professionnels aux secrétaires et receveurs communaux	15.000	15.000 —	—	—	—
		832.000	832.000 —	682.470 70	682.470 70	—
	Section 33. — Employés communaux.					
384	Part de l'Etat dans les suppléments de traitement accordés aux employés communaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.500.000	5.500.000 —	—	—	—
385	Part contributive de l'Etat dans le paiement des frais de la caisse de prévoyance et de secours des employés communaux et des sages-femmes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	8.800.000	8.800.000 —	12.813.467 64	12.813.467 64	—
386	Contribution de l'Etat dans le paiement des frais de rachat des membres de la caisse de prévoyance des employés communaux et des sages-femmes. (Crédit non limitatif).	500.000	500.000 —	103.459 63	103.459 63	—
		14.800.000	14.800.000 —	12.916.927 27	12.916.927 27	—
	Section 34. — Eaux et Forêts.					
387	Traitements du personnel	7.350.000	7.350.000 —	7.338.706 39	7.338.706 39	—
388	Indemnités des employés temporaires...	735.000	735.000 —	681.726 —	681.726 —	—
389	Salaires du personnel occupé du nettoyage (6 femmes de charge) y compris la part de l'Etat dans les cotisations dues aux Assurances sociales	92.000	92.000 —	74.889 70	74.889 70	—
390	Frais de route et de séjour, frais de déplacement	340.000	324.000 —	234.346 40	234.346 40	—
390bis	Jetons de présence : Conseil Supérieur de la Chasse et de la Pêche	20.000	5.000 —	—	—	—
391	Supplément de traitement pour ancienneté de service des préposés forestiers	5.000	5.000 —	—	—	—
392	Indemnité spéciale en faveur des brigadiers forestiers	19.000	18.000 —	18.000 —	18.000 —	—
393	Frais de bureau de la Direction et des cantonnements	177.000	191.000 —	190.813 03	190.813 03	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées.
394	Loyers des bureaux des cantonnements .	20.000	22.000 —	21.570 —	21.570 —	—
395	Dépenses pour préparer les nouveaux plans d'aménagement des bois communaux et des domaines de l'Etat. Acquisitions et réparations d'instruments géodésiques ..	10.000	10.000 —	9.911 15	9.911 15	—
396	Etablissement et entretien des pépinières forestières. Achat de semences.....	450.000	458.000 —	457.285 70	457.285 70	—
397	Frais d'exploitation des coupes, frais d'entretien et de culture, y compris l'établissement des chemins de vidange, dépenses imprévues	1.200.000	1.208.000 —	1.207.866 10	1.207.866 10	—
397bis	Mesures à prendre contre l'invasion et la propagation du bostryche	4.000	—	—	—	—
398	Subsides aux propriétaires pour boisements et reboisements effectués. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	160.000	160.000 —	78.716 —	78.716 —	—
399	Reconstitution et arrondissement des domaines forestiers de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)..	2.930.000	2.930.000 —	236.399 60	236.399 60	—
400	Dépenses résultant de l'affiliation de l'Etat à l'association d'assurance mutuelle contre les risques d'incendie. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000	10.000 —	1.013 41	1.013 41	—
401	Création d'une bibliothèque forestière	8.000	6.000 —	—	—	—
401bis	Dépenses pour participation à l'Exposition Grand-Ducale « Le Luxembourg au Travail » en 1950. Section Chasse et Pêche	60.000	66.000 —	65.916 95	65.916 95	—
402	Subside à la masse d'habillement des agents et préposés forestiers	269.000	269.000 —	269.000 —	269.000 —	—
403	Armement des agents et préposés forestiers	p ^f mém.	—	—	—	—
		13.859.000	13.859.000 —	10.886.160 43	10.886.160 43	—
	Section 35. — Santé Publique.					
404	Traitements des fonctionnaires	1.186.000	1.186.000 —	1.401.502 —	1.401.502 —	—
405	Indemnités des employés temporaires	4.214.000	4.214.000 —	3.738.211 60	3.738.211 60	—
406	Salaires du personnel ouvrier.....	2.689.000	2.689.000 —	2.591.692 20	2.591.692 20	—
407	Salaires du personnel occupé du nettoyage	129.000	129.000 —	129.021 75	129.021 75	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liquidations non payées.
408	Frais de route et de séjour du personnel . .	68.000	68.000 —	72.200 40	72.200 40	—
409	Indemnités pour cumuls et services extraordinaires	150.000	150.000 —	105.816 05	105.816 05	—
410	Collège médical. — Frais de bureau	15.000	15.000 —	2.840 —	2.840 —	—
411	Service du médecin-directeur de la Santé publique. — Dépenses diverses	45.000	65.000 —	63.903 80	63.903 80	—
412	Maternité et école d'accouchement. — Entretien des malades et des élèves ; achat de trousse pour les élèves sortantes, cours de récapitulation ; dépenses diverses . .	2.350.000	2.350.000 —	2.220.846 42	2.220.846 42	—
413	Achat d'antiseptiques pour les sages-femmes au profit des indigents	30.000	30.000 —	11.812 98	11.812 98	—
414	Fourniture de périodiques professionnels aux sages-femmes. Subsidés à l'association des sages-femmes et à d'autres associations d'auxiliaires médicaux. Subsidés dans l'intérêt de la formation d'auxiliaires médicaux	20.000	20.000 —	13.891 —	13.891 —	—
415	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'épidémies. — Indemnités pour déclaration de maladies contagieuses. — Prophylaxie des maladies contagieuses	100.000	150.000 —	146.431 80	146.431 80	—
416	Travaux dans l'intérêt sanitaire et hygiénique et subsidés aux communes dans le même but	3.000.000	2.533.087 25	2.493.701 74	2.493.701 74	—
416bis	Aménagement et construction de stations d'isolement. Subside	1.000.000	1.000.000 —	1.000.000 —	1.000.000 —	—
417	Fournitures de désinfectants à des indigents. — Achat de sérums curatifs et de vaccin.	5.000	5.000 —	165 —	165 —	—
418	Laboratoire pratique de bactériologie, y compris l'inspection des boissons et denrées alimentaires	400.000	400.000 —	365.262 —	365.262 —	—
419	Organisation et exécution du service de désinfection. — Création de stations régionales de désinfection. (Crédit non limitatif)	150.000	150.000 —	104.884 85	104.884 85	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
420	Cours pour gardes-malades. — Protection de l'enfance du 1 ^{er} âge. Subsidés en faveur d'œuvres d'initiative privée s'occupant de la protection des femmes en couches, des enfants en bas âge et de la jeunesse abandonnée. Prophylaxie des maladies sociales. — Frais de participation à des congrès sanitaires etc. et dépenses diverses.	750.000	1.365.000	— 1.361.249 90	1.361.249 90	—
421						
422						
423	Prophylaxie antituberculeuse. — Subsidés : dépenses diverses (Crédit non limitatif).	8.000.000	8.000.000	— 13.291.946 15	13.291.946 15	—
423bis	Id. — Frais d'exploitation du service de radiophotographie	525.000	555.000	— 552.330 60	552.330 60	—
424	Sanatorium de Vianden. — Frais d'exploitation et d'aménagement	6.000.000	5.664.000	— 4.489.026 43	4.489.026 43	—
424bis	Sanatorium de Vianden. Acquisition d'une installation radiologique (appareil pour téléradiographie, appareil pour tomographie, appareil pour stéréoradiographie)	1.200.000	1.265.000	— 1.264.500 —	1.264.500 —	—
425	Sanatorium de Dudelange. — Frais d'exploitation	1.385.000	1.385.000	— 1.097.584 15	1.097.584 15	—
426	Placement d'enfants chétifs au bord de la mer, dans des sanatoriums d'altitude ou ailleurs	1.000.000	1.000.000	— 971.636 20	971.636 20	—
427	Préventorium de Betzdorf. — Frais de transformation et d'installation	p ^r mém.	—	—	—	—
428	Préventorium de Betzdorf. — Frais d'exploitation, indemnités et salaires	p ^r mém.	—	—	—	—
429	Prophylaxie des maladies vénériennes. Traitement aux frais de l'Etat. (Crédit non limitatif)	200.000	200.000	— 151.998 01	151.998 01	—
430	Part du Grand-Duché dans les frais de l'Organisation mondiale de la santé	154.000	175.912 75	175.912 75	175.912 75	—
431	Contrôle des denrées alimentaires, frais d'études, etc.	20.000	20.000	— 8.000 —	8.000 —	—
432	Subside à la Société des Sciences médicales	5.000	5.000	— 5.000 —	5.000 —	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
433	Médecins-stagiaires. — Prêts remboursables pour études aux cliniques universitaires, conformément aux dispositions de l'art. 28 de la loi du 5 août 1939	50.000	50.000 —	—	—	—
434	Menues dépenses, acquisitions d'ouvrages, d'imprimés, etc.	6.000	7.000 —	6.261 15	6.261 15	—
		34.846.000	34.846.000 —	37.837.628 93	37.837.628 93	—
	Section 36. — Etablissement thermal, Sanatorium et Institut médical de Mondorf-Etat.					
435	Indemnités du personnel	1.663.000	1.663.000 —	1.696.945 —	1.696.945 —	—
436	Etablissement thermal de Mondorf-Etat. — Salaires du personnel ouvrier.....	2.257.000	2.257.000 —	2.082.056 35	2.082.056 35	—
437						
438	Etablissement thermal de Mondorf-Etat. — Frais de route et de séjour du personnel	30.000	30.000 —	35.141 50	35.141 50	—
439	Indemnités pour services extraordinaires .	26.000	25.000 —	19.200 —	19.200 —	—
440	Etablissement thermal de Mondorf-Etat. — Frais d'exploitation	2.000.000	1.980.000 —	1.953.093 66	1.953.093 66	—
441	Sanatorium et Institut médical de Mondorf-Etat. — Frais d'exploitation	100.000	120.000 —	117.586 37	117.586 37	—
		6.076.000	6.076.000 —	5.904.022 88	5.904.022 88	—
	Section 37. — Education physique.					
442	Traitement du Commissaire Général aux Sports	182.000	182.000 —	68.592 —	68.592 —	—
443	Frais de route et de séjour	15.000	15.000 —	8.512 —	8.512 —	—
444	Education physique. — Dépenses et subsides. Mise en exécution de l'arrêté pranducal du 8 octobre 1945	1.000.000	1.000.000 —	999.809 66	999.809 66	—
145		1.197.000	1.197.000 —	1.076.913 66	1.076.913 66	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
	Section 38. — Administration des Services Agricoles. I. — Administration.					
446	Traitements des fonctionnaires	5.186.000	5.186.000	— 5.999.791	— 5.999.791	—
447	Indemnités des employés temporaires	714.000	714.000	— 735.144	— 735.144	—
448	Salaires des artisans, mécaniciens, chauffeurs, ouvriers permanents, occupés aux services des garages, ateliers, automobiles, pelles mécaniques, tracteurs etc.	1.675.000	1.675.000	— 825.883 10	825.883 10	—
448bis	Salaires des ouvriers saisonniers	600.000	600.000	— 372.101 01	372.101 01	—
449	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage etc. des bureaux de l'Administration des Services agricoles et des bureaux divisionnaires	120.000	120.000	— 132.736 80	132.736 80	—
450	Frais de route et de séjour, frais de déplacement, de déménagement, etc.	880.000	880.000	— 559.507 20	559.507 20	—
450bis	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires	87.500	87.500	— 72.738	— 72.738	—
451	Matériel de bureau, bibliothèque, frais d'adjudication, dépenses diverses et imprévues, affranchissement par forfait, etc.	435.000	391.987	— 369.956 35	369.956 35	—
451bis	Rééquipement en matériel de bureau : 1 machine à écrire	9.000	9.000	— 8.055	— 8.055	—
452	Loyers	161.000	163.180	— 161.220	— 161.220	—
453	Garages et ateliers. — Entretien, réparation, mise en marche des autos de service, camions, tracteurs, dragueuses etc.	600.000	678.013	— 678.012 90	678.012 90	—
453bis	Garages et ateliers. — Acquisitions nouvelles	p ^f mém.	—	—	—	—
453ter	Garages et ateliers. — Acquisition d'un camion avec une benne basculante pour le bureau divisionnaire de Diekirch-Echternach-Vianden et d'une jeep pour le service phytopathologique	p ^f mém.	—	—	—	—
454	Construction et aménagement des bâtiments, hangars et chantiers servant au remisage du matériel de l'Administration, équipement.- etc.	200.000	109.273	— 90.058 20	90.058 20	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées
455	Acquisition de bottes etc. pour les chefs-ouvriers, chefs d'équipe, chauffeurs, mécaniciens etc.	15.000	15.145 —	15.145 —	15.145 —	—
456	Etude et confection de projets pour cours d'eau, voirie etc., achats d'instruments géodésiques ; opérations topographiques ; salaires des aides etc.	25.000	25.000 —	19.755 —	19.755 —	—
	II. — Génie rural.					
457	Curage, correction, entretien et amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables, couvertures et canalisations, stations d'épuration etc. (Sans distinction d'exercice)	2.700.000	2.290.000 —	2.289.999 16	2.289.949 16	—
457bis	Epuration des cours d'eau (Alzette, etc.), stations d'épuration, études de projets, travaux préparatoires, etc. (Sans distinction d'exercice)	150.000	150.000 —	149.549 10	149.549 10	—
458	Domages causés par les hautes eaux aux berges, barrages, écluses, propriétés bâties etc.	83.000	83.000 —	83.000 —	83.000 —	—
459	Construction et réparation de ponts et de ponceaux, murs de soutènement etc. ..	375.000	375.000 —	375.000 —	375.000 —	—
160	Installation et entretien de postes limnimétriques, météorologiques et pluviométriques, frais d'acquisition de matériel, indemnités des observateurs etc.	203.000	202.936 —	176.518 25	176.518 25	—
461	Construction de chemins d'exploitation, remembrement parcellaire, frais de mutation etc.	175.000	175.000 —	175.000 —	175.000 —	—
462	Entretien, redressement et mise en état de la voirie rurale	300.000	300.064 —	300.063 70	300.063 70	—
462bis	Rechargement de la chaussée empierrée de la voirie rurale	500.000	500.000 —	500.000 —	500.000 —	—
463	Confection, entretien et réparation des revêtements superficiels, goudronnage etc. .	200.000	610.000 —	609.557 89	609.557 89	—
464	Travaux d'irrigation, d'assainissement, de drainage, de conduites d'eau et abreuvoirs dans les parcs à bétail, etc.	440.000	440.000 —	440.000 —	440.000 —	—
465	Construction de silos et de citernes à purin.	150.000	100.000 —	99.081 85	99.081 85	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées.
466	Assainissement et modernisation des étables, ventilation III. — Service Agronomique. A. — Service de la production végétale.	110.000	265.000 —	263.000 —	263.000 —	—
467	Amélioration des cultures. — Améliorations agricoles, semences sélectionnées, essais de nouvelles variétés, exploitation de champs d'essais	42.000	9.571 —	9.570 65	9.570 65	—
468	Encouragement à l'horticulture et à la culture maraîchère. — Etablissement de champs de démonstration. — Achat de somences, de fumier, fournitures diverses	25.000	2.429 —	590 —	590 —	—
469	Dépenses dans l'intérêt de la lutte contre les ennemis des cultures. — Achat de fongicides et d'insecticides. — Accessoires de pulvérisateurs, etc. — Impression de tracts	50.000	29.922 —	26.346 55	26.346 55	—
470	Cotisation du Grand-Duché à des instituts internationaux s'occupant de la lutte contre les ennemis des cultures et des denrées alimentaires	40.000	40.000 —	40.000 —	40.000 —	—
471	Dépenses dans l'intérêt de la protection des oiseaux utiles. — Subsidés à la L.L.P.O.	15.000	15.000 —	15.000 —	15.000 —	—
472	Exécution de la convention phylloxérique internationale. — Achat de fongicides et d'insecticides. — Essais à titre de propagande. — Subsidés pour l'achat d'appareils de pulvérisation et de poudrage...	100.000	100.000 —	99.352 20	99.352 20	—
473	Subsidés divers, dépenses diverses et imprévues dans l'intérêt de l'Agriculture et de l'Horticulture, notamment dans l'intérêt de la standardisation des produits agricoles	50.000	101.531 —	101.530 45	101.530 45	—
474	B. — Service de la production animale.					
475	Organisation de concours beurriers, propagande en faveur du beurre et du lait de marque, contrôle laitier, équipement du laboratoire, etc.	25.000	15.000 —	14.129 60	14.429 60	—
	Encouragement aux éleveurs ayant soumis leur bétail au contrôle laitier officiel. .	200.000	200.000 —	200.000 —	200.000 —	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées.
476	Primes pour l'amélioration des espèces bovines, porcines et caprines, y compris les frais de route de la commission d'expertise. (Sans distinction d'exercice)	307.000	274.050 —	273.780 50	273.780 50	—
477	Elevage du lapin et de la volaille	50.000	50.000 —	50.000 —	50.000 —	—
477bis	Encouragements aux coopératives d'élevage de la volaille pour la production et la vente d'œufs	30.000	30.000 —	30.000 —	30.000 —	—
478	Installation d'un centre d'insémination artificielle ; achat de meilleurs animaux reproducteurs	350.000	382.950 —	382.589 74	382.589 74	—
479	Amélioration de la race chevaline	250.000	250.000 —	250.000 —	250.000 —	—
	C. — Service de la mécanique agricole.					
480	Essais de machinisme en agriculture, acquisition de matériel de contrôle, etc.	75.000	56.871 —	50.468 —	50.468 —	—
	D. — Service de l'arboriculture et de l'horticulture.					
481	Organisation d'essais, primes d'encouragement, etc.	25.000	25.000 —	24.362 90	24.362 90	—
482	Encouragement aux coopératives pour l'utilisation du fruit	50.000	50.000 —	50.000 —	50.000 —	—
482bis	Fédération des Unions d'Apiculteurs, organisation de conférences, encouragement aux coopératives pour l'utilisation du miel	30.000	30.000 —	30.000 —	30.000 —	—
483	Création et entretien de jardins ouvriers, primes d'encouragement	50.000	50.000 —	50.000 —	50.000 —	—
484	Office International du Coin de Terre et des Jardins ouvriers	25.000	25.000 —	25.000 —	25.000 —	—
	E. — Service de la mutualité agricole.					
485	Participation de l'Etat à la construction et à l'aménagement de bâtiments de coopératives agricoles, à l'équipement en matériel agricole à usage commun	100.000	100.078 —	100.078 —	100.078 —	—
		17.982.500	17.982.500 —	17.323.672 10	17.323.672 10	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts,	Liquidations	Payements justifiés,	Liqui- dations non payées
	Section 39. — Enseignement agricole.					
486	Ecole agricole et Station agricole. — Traitements des fonctionnaires	2.213.000	2.213.000 —	2.116.144 —	2.116.144 —	—
486bis	Ecole agricole et Enseignement ménager agricole. — Indemnités des employés temporaires	498.000	498.000 —	495.854 —	495.854 —	—
487	Ecole agricole, station agricole, enseignement ménager agricole. — Salaires des ouvriers	171.000	171.000 —	133.404 50	133.404 50	—
487bis	Id. — Salaires des femmes de charge....	76.000	76.000 —	47.212 20	47.212 20	—
488	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires	27.000	27.000 —	24.715 —	24.715 —	—
489	Frais de route et de séjour.....	15.000	30.513 —	29.507 25	29.507 25	—
490	Bibliothèque, matériel de bureau, primes d'assurance contre les accidents du personnel du laboratoire, etc.	80.000	96.575 —	96.570 80	96.570 80	—
491	Loyers.....	50.000	50.000 —	44.400 —	44.400 —	—
492	Acquisition de matériel pour l'enseignement et les collections.....	70.000	59.620 —	24.371 80	24.371 80	—
493	Bourses d'études au profit des élèves de l'Ecole agricole. — Excursions agricoles	120.000	120.000 —	120.000 —	120.000 —	—
494	Subsides pour études agricoles, stages techniques et cours spéciaux	140.000	140.000 —	126.000 —	126.000 —	—
495	Cours spéciaux (cours d'hiver, cours supérieurs, cours de laiterie), acquisitions et dépenses diverses	57.000	16.883 —	7.500 —	7.500 —	—
496	Organisation des champs d'essai, sélection des plants de pommes de terre.....	50.000	68.409 —	68.408 15	68.408 15	—
497	Enseignement ménager agricole. — Acquisition de matériel pour l'enseignement, frais de service intérieur, fournitures diverses	40.000	39.500 —	36.141 39	36.141 39	—
497bis	Id. — Acquisitions nouvelles et dépenses pour installations nouvelles (cuisine, internat, enseignement)	20.000	20.000 —	19.177 —	19.177 —	—
498	Station agricole. — Acquisition d'instruments, d'ustensils et de réactifs	75.000	76.415 —	76.414 70	76.414 70	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transterts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liquidations non payées.
499	Acquisition d'instruments et d'ustensils détruits par la guerre	p ^r mém.	—	—	—	—
500	Equipement et développement de la section des sols, création de champs d'essais sur les différents types de sols de notre pays en vue de la détermination des normes de fertilité	50.000	49.085 —	49.073 45	49.073 45	—
		3.752.000	3.752.000 —	3.514.894 24	3.514.894 24	—
	Section 40. — Dépenses diverses dans l'intérêt de l'agriculture.					
501	Indemnités du personnel temporaire	549.000	549.000 —	567.057 80	567.057 80	—
502	Salaire d'une femme de charge (Office du Blé)	25.000	25.000 —	24.853 —	24.853 —	—
503	Frais de route et de séjour du personnel ..	44.000	44.000 —	30.527 10	30.527 10	—
504	Département de l'Agriculture. — Service automobile. — Entretien, essences et huiles, pièces de rechange	80.000	80.000 —	78.578 65	78.578 65	—
505	Cotisations aux organismes agricoles internationaux	225.000	225.000 —	151.309 30	151.309 30	—
506	Frais d'exécution du régime de la mouture obligatoire des blés indigènes	74.000	74.000 —	57.524 75	57.524 75	—
507	Fonds d'améliorations agricoles. — Frais de contrôle, de bureau, bibliothèque, etc...	12.000	12.000 —	11.496 30	11.496 30	—
508	Id. — Loyer des bureaux	5.000	5.000	4.153 20	4.153 20	—
509	Id. — Différence entre le taux d'intérêts des prêts et celui des obligations émises sous la garantie de l'Etat	55.000	54.676 —	38.860 30	38.860 30	—
510	Recrutement de la main-d'œuvre agricole.	100.000	100.000 —	29.631 60	29.631 60	—
511	Subventions pour la formation d'ouvriers agricoles luxembourgeois en exécution de l'art. 6 de l'arr. gr.-d. du 21 février 1945 portant réglementation de la main-d'oeuvre agricole. (Sans distinction d'exercice)	1.200.000	1.200.000 —	1.199.825 —	1.199.825 —	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
512	Participation de l'Etat au paiement des intérêts d'emprunts contractés ou à contracter par des coopératives agricoles et des agriculteurs ou par la Ligue Nationale Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer, les sections de la dite Ligue et les membres de ses sections dans l'intérêt de la restauration de l'habitat, de l'amélioration des moyens d'exploitation et d'autres investissements agricoles ou horticoles..	750.000	750.324 —	750.324 —	750.324 —	—
513	Conférences agricoles et organisation de la comptabilité agricole	45.000	45.000 —	30.000 —	30.000 —	—
Section 41.		3.164.000	3.164.000 —	2.974.141 —	2.974.141 —	—
Section 42. — Police sanitaire du bétail.						
514	Traitements des fonctionnaires	1.248.000	1.218.000 —	1.259.920 —	1.259.920 —	—
515	Indemnités du personnel temporaire	484.000	484.000 —	552.181 30	552.181 30	—
516	Laboratoire vétérinaire de l'Etat. — Salaire d'une femme de charge	40.000	40.000 —	52.690 60	52.690 60	—
517	Frais de route et de séjour du personnel.	235.000	235.000	224.591 64	224.591 64	—
517bis	Frais de bureau des vétérinaires-inspecteurs	24.000	24.000 —	13.874 —	13.874 —	—
518	Laboratoire vétérinaire de l'Etat. — Dépenses diverses : verreries, produits chimiques et sérologiques, réparation des instruments, primes d'assurance contre les accidents professionnels du personnel, etc.	146.000	146.000 —	100.283 40	100.283 40	—
518bis	Id. — Fournitures de bureau	21.000	21.000 —	13.351 65	13.351 65	—
519	Police sanitaire du bétail. — Frais d'exécution de la loi du 29 juillet 1912 sur la police sanitaire du bétail. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.400.000	2.400.000 —	3.148.318 37	3.446.710 62	1.607 75
519bis	Id. — Indemnités des membres de la Commission d'expertise des animaux de boucherie	64.000	64.000 —	64.000 —	64.000 —	—
520	Frais d'inspection des viandes	200.000	200.000 —	200.000 —	200.000 —	—
521	Lutte collective contre la tuberculose bovine	150.000	150.000 —	—	—	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées.
522	Cotisation du Grand-Duché à l'Office International des épizooties	25.000	25.000 —	24.704 85	24.704 85	—
523	Office des Assurances-bétail. — Frais de bureau	6.000	6.000 —	1.873 40	1.873 40	—
523bis	Id. — Rémunérations des vétérinaires: frais de contrôle du bétail et d'encaissement des primes d'assurance, délivrance des certificats et bordereaux de saisie	170.000	170.000 —	170.000 —	170.000 —	—
524	Id. — Subsidés à la Fédération des Sociétés d'assurances contre la perte du bétail et frais de réorganisation	100.000	100.000 —	100.000 —	100.000 —	—
525	Achat de vaccins, toxines, sérums et désinfectants. — Installations sanitaires à la frontière. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	200.000	200.000 —	332.441 —	332.441 —	—
526	Subsidés pour pertes de bétail essayées à la suite de la fièvre charbonneuse et du typhus contagieux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	50.000	50.000 —	—	—	—
527	Secours du chef de perte ou d'abatage de bétail	200.000	200.000 —	200.000 —	200.000 —	—
		5.733.000	5.733.000 —	6.458.230 21	6.456.622 46	1.607 75
	Section 43.					
	Section 44. — Viticulture.					
528	Station viticole. — Traitements des fonctionnaires	458.000	458.000 —	435.426 —	435.426 —	—
529	Station viticole. — Salaires des ouvriers .	652.000	652.000 —	612.712 —	612.712 —	—
530	Station viticole. — Frais de route et de séjour	5.000	5.000 —	2.000 —	2.000 —	—
530bis	Id. — Frais de bureau, bibliothèque, etc.,	5.000	5.000 —	3.921 —	3.921 —	—
531	Indemnité du délégué du Gouvernement pour les affaires viticoles et de l'expéditionnaire afférent	20.000	20.000 —	16.000 —	16.000 —	—
532	Exploitation de la Station viticole	200.000	201.483 —	201.482 10	201.482 10	—
533	Achat de bois à greffer	375.000	353.313 —	351.468 55	351.468 55	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées.
534	Améliorations viticoles. — Reconstruction des vignes phylloxérées par voie de syndicat — remembrement parcellaire — frais de mutation	p ^r mém.	—	—	—	—
535	Construction de chemins d'exploitation et de rigoles dans les vignes	200.000	200.000 —	200.000 —	200.000 —	—
536	Réfection et entretien de chemins syndicaux et de rigoles dans les vignes	125.000	147.124 —	147.123 64	147.123 64	—
537	Participation de l'Etat au paiement des intérêts d'emprunts contractés ou à contracter par les caves coopératives en vue de constructions nouvelles et de constructions d'amélioration	800.000	800.000 —	648.630 —	648.630 —	—
538	Subsides divers et fournitures diverses dans l'intérêt de la viticulture, essais, propagande à l'étranger	50.000	66.687 —	64.464 60	64.464 60	—
539	Cotisation du Grand-Duché à l'Office International du vin à Paris	50.000	50.522 —	50.521 25	50.521 25	—
540	Phylloxéra. — Indemnités des surveillants locaux. — Exécution de la Convention phylloxérique internationale	20.000	25.000 —	25.000 —	25.000 —	—
541	Frais d'exécution de la loi du 24 juillet 1909 sur le régime des vins et boissons similaires	25.000	871 —	—	—	—
542	Frais de service du contrôle des vins et de la marque nationale du vin	75.000	75.000 —	74.840 45	74.840 45	—
		3.060.000	3.060.000 —	2.833.589 59	2.833.589 59	—
	Section 45. — Inspection du Travail et des Mines.					
543	Traitements des fonctionnaires	521.000	521.000 —	532.939 —	532.939 —	—
544	Indemnités des employés temporaires	1.115.000	1.115.000 —	1.149.230 —	1.149.230 —	—
545	Salaire d'un ouvrier du cadre temporaire.	83.000	83.000 —	77.248 15	77.248 15	—
546	Salaires du personnel occupé du nettoyage	23.000	23.000 —	23.055 75	23.055 75	—
547	Sommes fixes pour frais de bureau	29.000	29.000 —	28.800 —	28.800 —	—
548	Indemnité pour masse d'habillement	26.000	26.000 —	25.200 —	25.200 —	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées
548bis	Assurance spéciale contre les risques d'accidents des agents contrôleurs	6.000	6.000 —	5.701 50	5.701 50	—
549	Frais de route et de séjour	135.000	135.000 —	161.535 20	161.535 20	—
550	Conseil Supérieur des Mines	12.000	12.000 —	—	—	—
551	Autres dépenses.— Frais de bureau	96.000	83.000 —	77.209 80	77.209 80	—
552	Loyer	40.000	40.000 —	39.000 —	39.600 —	—
553	Frais d'entretien	16.000	16.000 —	3.350 60	3.350 60	—
554	Autres dépenses.- Entretien de la voiture-automobile	40.000	53.000 —	45.991 05	45.991 05	—
555	Cadastre du terrain minier de la zone concessible; rectification de l'abornement; dépenses diverses et imprévues; opérations géodésiques	2.000	2.000 —	—	—	—
556	Propagande anti-accidents, primes pour actes de courage et de dévouement ..	32.000	32.000 —	16.020 —	16.020 —	—
		2.176.000	2.176.000 —	2.185.881 05	2.185.881 05	—
	Section 46. — Office National du Travail.					
557	Traitements des fonctionnaires	1.321.000	1.321.000 —	1.169.375 —	1.169.375 —	—
558	Indemnités des employés temporaires	2.332.000	2.332.000 —	2.392.926 —	1.392.926 —	—
559	Salaires des ouvriers du cadre temporaire.	148.000	148.000 —	146.326 75	146.326 75	—
560	Salaires du personnel occupé du nettoyage.	58.000	58.000 —	45.037 50	45.037 50	—
561	Frais de route et de séjour	50.000	50.000 —	63.220 60	63.220 60	—
562						
563	Autres dépenses. — Frais de bureau	269.000	268.300 —	267.578 85	267.578 85	—
564	Loyer	78.000	88.000 —	88.000 —	88.000 —	—
565	Frais d'entretien	36.000	21.700 —	21.602 45	21.602 45	—
566	Entretien de la voiture automobile et de la motocyclette	40.000	45.000 —	44.631 55	44.631 55	—
		4.332.000	4.332.000 —	4.238.698 70	4.238.698 70	—
	Section 47. — Caisses Régionales de Maladie.					
567	Traitements et pensions des fonctionnaires des caisses régionales de maladie	2.439.000	2.439.000 —	2.276.291 76	2.276.291 76	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liquidations non payées.
568	Indemnités des employés temporaires	1.857.000	1.857.000 —	1.640.894 46	1.640.894 46	—
569	Salaires du personnel occupé du nettoyage et du chauffage	103.000	103.000 —	103.650 20	103.650 20	—
570	Frais de route et de séjour	208.000	208.000 —	219.594 74	219.594 74	—
571	Frais de bureau	640.000	640.000 —	484.317 16	484.317 16	—
572	Loyers	113.000	113.000 —	96.266 —	96.266 —	—
573	Frais d'entretien	147.000	147.000 —	136.265 75	136.265 75	—
574	Dépenses diverses	120.000	120.000 —	53.231 06	53.231 66	—
		5.627.000	5.627.000 —	5.010.511 13	5.010.511 13	—
	Section 48. — Inspection des Institutions sociales.					
575	Traitements des fonctionnaires	753.000	753.000 —	647.982 —	647.982 —	—
576	Indemnités des employés temporaires	165.000	165.000 —	165.210 —	165.210 —	—
577	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage	28.000	28.000 —	21.158 20	21.158 20	—
578	Frais de route et de séjour	30.000	30.000 —	26.539 95	26.539 95	—
579	Frais de bureau	40.000	40.000 —	38.848 75	38.848 75	—
580						
581		1.016.000	1.016.000 —	899.738 90	899.738 90	—
	Section 49. — Office des Assurances sociales et Caisse de compensation pour allocations familiales.					
	A. — Assurances sociales.					
582	Traitements des fonctionnaires des 3 sections de l'Office des Assurances sociales.	8.207.000	8.207.000 —	7.751.380 45	7.751.380 45	—
583	Indemnités des employés temporaires	1.142.000	1.142.000 —	1.279.720 46	1.279.720 46	—
584	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage	193.000	193.000 —	189.254 20	189.254 20	—
585	Frais de route et de séjour	49.000	49.000 —	46.693 97	46.693 97	—
586	Indemnités spéciales pour travaux extraordinaires	19.000	19.000 —	16.618 20	16.618 20	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payée
587	Pensions	557.000	557.000 —	416.316 56	416.316 56	—
588	Frais de bureau	1.535.000	1.535.000 —	1.151 169 46	1.151.169 46	—
589	Loyers : Redevances de l'Etat à titre de loyer de l'Hôtel d'administration	189.000	214.000 —	213.541 66	213.541 66	—
590	Frais d'entretien	725.000	725.000 —	360.293 70	360.293 70	—
591	Acquisitions nouvelles	20.000	20.000 —	19.921 15	19.921 15	—
592	Autres dépenses	735.000	735.000 —	608.483 46	608.483 46	—
593	Subsides, subventions, etc. (Crédit non limitatif)	149.230.000	149230.000—	147517.52722	147517.527 22	—
	B. — Caisse de compensation pour allocations familiales.					
594	Traitements des employés	1.529.000	1.529.000 —	1.699.735 97	1.699.735 97	—
595	Indemnités des employés temporaires	369.000	369.000 —	371.153 04	371.153 04	—
596	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage	21.000	21.000 —	—	—	—
597	Frais de route et de séjour	10.000	10.000 —	3.019 —	3.019 —	—
598	Frais de bureau	475.000	475.000 —	359.211 41	359.211 41	—
599	Dépenses pour location d'immeubles (ci- inclus chauffage et éclairage)	20.000	20.000 —	—	—	—
600		165.025.000	165025.000 —	162005.039 91	162005.039 91	—
	Section 50. — Conseil Supérieur des Assurances sociales.					
601	Indemnité du secrétaire.....	12.000	12.000 —	12.000 —	12.000	—
602	Salaire du concierge et part de l'Etat aux Assurances sociales	24.000	24.000 —	21.948 50	21.948 50	—
603	Frais de bureau	5.000	5.000 —	2.892 05	2.892 05	—
604	Vacations, indemnités, remboursement pour perte de salaire et honoraires des experts	49.000	49.000 —	47.130 70	47.130 70	—
		90.000	90.000 —	83.971 25	83.971 25	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidation non payées.
	Section 51. — Conférence Nationale du Travail.					
605	Indemnité du secrétaire.	p ^f mém.	—	—	—	—
606	Frais de route et de séjour et indemnités pour perte de salaire.	20.000	20.000 —	10.670 —	10.670 —	—
607	Frais de bureau.	10.000	10.000 —	60 —	60 —	—
608	Subventions.	50.000	50.000 —	50.000 —	50.000 —	—
		80.000	80.000 —	60.730 —	60.730 —	—
	Section 52. — Conseil arbitral des Assurances sociales.					
609	Traitements des fonctionnaires.	441.000	441.000 —	446.786 —	446.786 —	—
610	Indemnités des employés temporaires.	55.000	55.000 —	60.862 —	60.862 —	—
611	Salaires du personnel occupé du nettoyage.	16.000	16.000 —	10.673 85	10.673 85	—
612	Frais de route et de séjour du personnel. .	2.000	2.000 —	1.474 60	1.474 60	—
613	Frais de bureau.	18.000	20.000 —	19.407 80	19.407 80	—
614	Indemnités, remboursement pour perte de salaire et honoraires des experts.	76.000	74.000 —	63.407 80	63.407 80	—
		608.000	608.000 —	602.612 05	602.612 05	—
	Section 53. — Caisse de Pension des Employés Privés et Service des Allocations familiales pour Employés.					
	A. Caisse de Pension des Employés privés.					
615	Traitements des fonctionnaires.	101.000	101.000 —	101.387 45	101.387 45	—
616	Indemnités des employés.	896.000	896.000 —	909.156 99	909.156 99	—
617	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage.	18.000	18.000 —	17.144 —	17.144 —	—
618	Frais de route et de séjour.	7.000	7.000 —	1.189 50	1.189 50	—
619	Frais de bureau.	101.000	101.500 —	101.378 37	101.378 37	—
620	Loyer.	25.000	20.500 —	20.500 —	20.500 —	—
621	Frais d'entretien.	35.000	23.000 —	22.987 27	22.987 27	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidation	Payements justifiés.	Liquidation non payées.
622	Acquisitions nouvelles	20.000	20.000 —	19.681 —	19.681 —	—
623	Indemnités des membres de la commission et du comité; divers.....	15.000	15.000 —	13.724 —	13.724 —	—
624	Part de l'Etat dans les pensions. (Crédit non limitatif)	16.000.000	16.000.000 —	16.000.000 —	16.000.000 —	—
625	Part de l'Etat dans les majorations de pension aux ressortissants belges résidant dans le Grand-Duché et aux ressortissants belges et luxembourgeois résidant en Belgique	300.000	300.000 —	291.547 90	291.547 90	—
626	Rentes dues à des crédientiers luxembourgeois par un établissement d'assurance étranger	82.000	82.000 —	78.801 —	78.801 —	—
	B. — Service des allocations familiales.					
627	Traitements des fonctionnaires	51.000	51.000 —	50.478 10	50.478 10	—
628	Indemnités des employés	568.000	568.000 —	580.000 47	580.000 47	—
628bis	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage.....	11.000	11.000 —	8.572 —	8.572 —	—
628ter	Frais de route et de séjour	10.000	10.000 —	204 —	204 —	—
628 ⁴	Frais de matériel	82.000	98.000 —	97.555 66	97.555 66	—
	Section 54. —	18.322.000	18.322.000 —	18.314.307 71	18.314.307 71	—
	Section 55. — Office National de Conciliation.					
629	Indemnité du secrétaire	6.000	6.000 —	4.000 —	4.000 —	—
630	Remboursement pour perte de salaire et frais de voyage.....	5.000	5.000 —	3.613 10	3.613 10	—
631	Frais de bureau	4.000	4.000 —	3.934 40	3.934 40	—
		15.000	15.000 —	11.547 50	11.547 50	—
	Section 56. — Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.					
632	Indemnités des employés temporaires	744.000	744.000 —	774.651 —	774.651 —	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dation non payées
633	Frais de route et de séjour du médecin-conseil et de l'attaché	2.000	2.000 —	999 —	999 —	—
634	Participation aux frais occasionnés par les examens d'apprentissage et les subsides pour l'organisation de cours préparatoires à ces examens.....	100.000	100.000 —	99.808 20	99.808 20	—
635	Part contributive de l'Etat dans les frais d'organisation des élections quadriennales pour la Chambre de Travail et la Chambre des employés privés	p ^r mém.	—	—	—	—
636	Secours aux sans-travail, cotisations pour l'assurance-maladie des chômeurs involontaires, frais de salaires et autres frais occasionnés par l'organisation de travaux productifs de chômage; taxes postales ayant trait aux versements des indemnités et cotisations par chèque postal. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000.000	1.000.000 —	1.272.947 49	1.272.947 49	—
637	Part contributive de l'Etat dans les frais occasionnés par le recrutement de la main-d'œuvre à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	100.000	100.000 —	9.386 55	9.386 55	—
638	Exécution de l'arrêté grand-ducal du 8 juillet 1948 étendant aux non-salariés de nationalité luxembourgeoise le bénéfice des prestations de naissance prévues par l'article 9 de la loi précitée. (Crédit non limitatif)	5.000.000	5.000.000 —	4.000.000 —	4.000.000 —	—
639	Etude des questions sociales, enquêtes, conférences, congrès, cours à l'étranger, dépenses diverses, réadaptation des invalides de guerre et des rapatriés	280.000	280.000 —	139.958 05	139.958 05	—
		7.226.000	7.226.000 —	6.297.750 29	6.297.750 29	—
	Section 57. — Logements : Service des Habitations à bon marché.					
640	Traitements des fonctionnaires	413.000	413.000 —	421.517 50	421.517 50	—
641	Dépenses diverses	20.000	20.000 —	—	—	—
642	Subsides éventuels au profit des emprunteurs en détresse du Service des Habitations à bon marché	100.000	100.000 —	—	—	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidation	Payements justifiés.	Liquidations non payées.
642bis	Dépenses résultant pour l'Etat de l'exécution de la loi du 13.7.1949 concernant l'octroi de prêts à taux réduit en vue de l'acquisition d'habitations à bon marché. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.000.000	2.000.000 —	3.401.466 66	3.401.466 66	—
642ter	Subsides éventuels au profit des emprunteurs en détresse du service des prêts au mariage de la Caisse d'Epargne dn l'Etat	250.000	250.000 —	1.260 —	1.260 —	—
642 ⁴	Primes de construction. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.000.000	5.000.000 —	32.574.133 75	32.574.133 75	—
		7.783.000	7.783.000 —	36.398.057 91	36.398.057 91	—
	Section 58. — Logements : Service des Logements Populaires.					
643	Traitements des fonctionnaires	588.000	588.000 —	514.572 —	514.572 —	—
644	Indemnités des employés temporaires	331.000	331.000 —	341.896 90	341.896 90	—
645	Loyer	27.000	30.600 —	30.586 —	30.586 —	—
646	Nettoyage, chauffage et éclairage des bureaux	35.000	35.000 —	34.140 —	34.140 —	—
647	Frais de bureau	15.000	11.400 —	5.484 36	5.484 36	—
648	Subsides éventuels au profit des emprunteurs en détresse	25.000	25.000 —	—	—	—
		1.021.000	1.021.000 —	926.679 26	926.679 26	—
	Section 59. — Logements : Office Central du Logement.					
649	Indemnités des employés temporaires	154.000	154.000 —	122.314 10	122.314 10	—
650	Salaire d'une femme de charge	9.000	9.000 —	8.799 22	8.799 22	—
651	Jetons de présence et frais de voyages des membres	5.000	5.000 —	126 —	126 —	—
652	Loyer	—	—	—	—	—
653	Frais de bureau et dépenses imprévues	5.000	5.000 —	2.182 55	2.482 55	—
		173.000	173.000 —	133.421 87	133.421 87	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
	Section 60. — Mutualités : Commission supérieure d'encouragement des sociétés de secours mutuels.					
654	Indemnités des employés temporaires	61.000	61.000 —	59.562 —	59.562 —	—
655	Frais de route et de séjour	1.000	11.000 —	9.100 60	9.100 60	—
656	Frais de bureau	5.000	6.500 —	6.024 45	6.024 45	—
657	Loyer (somme fixe)	—	—	—	—	—
658	Subsides aux sociétés de secours mutuels	100.000	100.000 —	99.999 75	99.999 75	—
659	Crédit pour indemnités funéraires. — Avances sur titres	100.000	88.500 —	—	—	—
		267.000	267.000 —	174.686 80	174.686 80	—
	Section 61. — Enseignement professionnel.					
	A. — Ecole d'artisans de l'Etat.					
660	Traitements des fonctionnaires	5.102.000	5.102.000 —	4.531.667 —	4.531.667 —	—
661	Indemnités des employés temporaires	1.798.000	1.798.000 —	1.405.760 —	1.405.760 —	—
662	Salaires des hommes et des femmes de charge	224.000	224.000 —	199.943 —	199.943 —	—
663	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc.	5.000	260 —	260 —	260 —	—
664	Indemnités diverses	217.000	206.900 —	206.850 64	206.850 64	—
665	Acquisition d'outillage pour les ateliers, alimentation des collections et dépenses diverses	259.000	303.440 —	298.692 22	298.692 22	—
666	Frais du service intérieur	380.000	474.170 —	395.213 65	395.213 65	—
667	Bourses pour les élèves indigents	70.000	70.000 —	69.700 —	69.700 —	—
668	Bourses de voyage au profit du personnel enseignant et des élèves	20.000	8.600 —	8.600 —	8.600 —	—
669	Assurances du personnel et des élèves contre les accidents du travail et la responsabilité civile	69.000	50.800 —	40.794 50	40.794 50	—
670	Cours professionnels	100.000	28.750 —	28.031 40	28.031 40	—
671	Achat de nouvelles machines-outils	180.000	180.000 —	170.332 —	170.332 —	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
672	Cours de rééducation des mutilés de guerre et de l'armée	105.000	45.000 —	35.514 65	35.544 65	—
673	Subside à la section sportive..... B. — Ecole professionnelle de l'Etat à Esch-s.-Alz.	5.000	5.000 —	5.000 —	5.000 —	—
674	Traitements et indemnités fixes des fonctionnaires	4.532.000	4.532.000 —	3.819.435 —	3.819.435 —	—
675	Rémunération des employés temporaires. .	822.000	822.000 —	210.245 90	210.215 90	—
676	Salaires des femmes de charge	168.000	168.000 —	136.728 20	136.728 20	—
677	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc.	5.000	10.500 —	12.701 40	12.701 40	—
678	Autres dépenses	712.000	706.500 —	655.186 93	655.186 93	—
679	C. — Ecole des Mines, Cours techniques, Cours professionnels, etc. Ecole des Mines et cours techniques pour adultes, y compris les subsides pour élèves nécessiteux fréquentant ces cours et écoles	114.000	114.000 —	91.493 83	91.493 83	—
680	Part de l'Etat dans les frais de cours professionnels organisés par la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et d'autres organisations professionnelles dans l'intérêt de l'éducation professionnelle du commerce, de l'industrie et de l'artisanat	60.000	60.000 —	60.000 —	60.000 —	—
681	Organisation de cours professionnels rendus obligatoires par l'arrêté grand-ducal du 8 octobre 1945, portant revision de la loi du 5 janvier 1929, sur l'apprentissage. — Indemnités du personnel	1.800.000	1.800.000 —	2.551.844 60	2.551.844 60	—
681bis	Id. — Frais de déplacement du personnel, matériel et dépenses diverses	200.000	237.080 —	237.078 35	237.078 35	—
682	Cours professionnels pour jeunes filles organisés par l'Etat. — Indemnités fixes	1.243.000	1.243.000 —	1.211.234 —	1.211.234 —	—
683	Subside à l'Ecole professionnelle et ménagère de Luxembourg-Verloreykost pour loyer, chauffage, éclairage, etc. des locaux occupés par les cours professionnels pour jeunes filles organisés par l'Etat	250.000	250.000 —	250.000 —	250.000 —	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidations non payées.
684	Ecoles professionnelles et ménagères et cours spéciaux pour jeunes, filles, y compris les subsides pour les élèves nécessiteuses fréquentant ces cours et écoles, les subsides pour études ménagères à l'étranger, ainsi que les subsides à accorder dans l'intérêt des jeunes filles de la classe ouvrière désireuses de se perfectionner dans la coupe.	100.000	100.000 —	93.500 —	93.500 —	—
685	Bibliothèque professionnelle de l'Etat	30.000	30.000 —	29.988 95	29.988 95	—
685bis	Bibliothèques professionnelles du plat pays	20.000	20.000 —	20.000 —	20.000 —	—
		18.590.000	18.590.000 —	16.775.766 22	16.775.766 22	—
Section 62. — Enseignement secondaire.						
A. — Lycées classiques, Lycées de garçons et Lycées de jeunes filles.						
686	Traitements des fonctionnaires	38.169.000	38.169.000 —	37.154.963 50	37.154.963 50	—
687	Rémunération des employés temporaires . .	936.000	936.000 —	1.431.171 40	1.431.171 40	—
688	Salaires des hommes et femmes de charge	374.000	374.000 —	285.043 97	285.043 97	—
689	Frais de route et de séjour; frais de déménagement, etc.	20.000	40.000 —	29.958 25	29.958 25	—
690	Indemnités diverses	660.000	660.000 —	472.369 55	472.369 55	—
691	Matériel et dépenses diverses concernant l'enseignement secondaire et supérieur. — Subsides pour accidents de professeurs et d'élèves durant les heures de classe et lors d'excursions scolaires	1.824.000	1.798.377 —	1.515.510 88	1.515.510 88	—
692	Service des médecins scolaires aux établissements d'enseignement secondaire et normal	50.000	50.000 —	24.189 —	24.189 —	—
693	Frais des associations sportives des établissements d'enseignement secondaire, normal et professionnel. — Subside pour la Ligue des Associations sportives étudiantes luxembourgeoises, y compris un subside extraordinaire de 50.000 fr. en vue de l'Organisation de la « II ^e Semaine Internationale du Sport universitaire 1951 » de la F.I.S.U. à Luxembourg	150.000	150.000 —	150.000 —	150.000 —	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
694	Frais de publication de manuels scolaires et d'autres ouvrages édités par le Ministère de l'Éducation Nationale	400.000	400.000 —	281.590 20	281.590 20	—
695	Bourses pour les élèves les mieux doués des établissements d'enseignement secondaire	300.000	300.000 —	299.797	299.097 —	700 —
696	Prêts remboursables pour études universitaires et pédagogiques. — Bourses classiques (non remboursables)	550.000	550.000 —	549.500 —	549.500 —	—
697	Prêts remboursables pour études industrielles, professionnelles et artistiques à des écoles spéciales de l'étranger	350.000	350.000 —	349.542 50	349.542 50	—
698	Frais de location de douze chambres d'étudiants à la Fondation Biermans-Lapôtre à Paris. — Subside pour les frais généraux .	170.000	157.100 —	80.649 40	80.649 40	—
699	Dépenses résultant de l'application des accords culturels conclus en exécution de l'article III du traité de Bruxelles du 17 mars 1948. — Bourses d'études et subsides à des manifestations organisées dans le cadre des accords culturels	250.000	254.000 —	253.651 50	253.651 50	—
700	Frais résultant de l'affiliation du Grand-Duché de Luxembourg à l'UNESCO ...	250.000	246.000 —	228.726 95	228.726 95	—
701	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de diverses institutions internationales d'ordre culturel	10.000	22.900 —	22.897 50	22.897 50	—
	B. — Bibliothèque Nationale.					
702	Traitements des fonctionnaires	239.000	239.000 —	235.408 —	235.408 —	—
703	Indemnités des employés temporaires	577.000	577.000 —	533.210 —	533.210 —	—
704	Salaires des ouvriers et femmes de charge	65.000	65.000 —	44.707 25	44.707 25	—
705	Frais d'administration	325.000	330.623 —	330.622 30	330.622 30	—
706	Loyer. — Frais de location de l'immeuble sis à Luxembourg, 14a, Boulevard Royal, pour l'installation de la Bibliothèque Nationale	225.000	225.000 —	225.000 —	225.000 —	—
	C. — Divers.					
707	Honoraires des membres des jurys et des commissions d'examens et autres frais y relatifs. (Crédit non limitatif)	1.350.000	1.350.000 —	1.838.454 25	1.838.454 25	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liquidations non payées.
708	Dépenses occasionnées par l'étude des questions de réorganisation de l'enseignement secondaire, normal et primaire	25.000	25.000 —	—	—	—
		47.269.000	47.269.000 —	46.336.963 40	46.336.263 40	700 —
	Section 63. — Enseignement primaire.					
	A. — Inspectorat. — Commission d'Instruction.					
709	Inspecteur principal et inspecteurs d'arrondissement. — Traitements	1.394.000	1.394.000 —	1.278.707 —	1.278.707 —	—
710	Sommes fixes pour frais de bureau	55.000	85.000 —	83.125 —	83.125 —	—
711	Frais de route et de séjour, frais de déménagement etc.	250.000	250.000 —	236.447 55	236.447 55	—
712	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires	57.000	61.000 —	60.900 —	60.900 —	—
713	Commission d'Instruction. — Jetons de présence	10.000	7.000 —	5.080 —	5.080 —	—
714	Inspecteurs d'écoles et Commission d'Instruction. — Dépenses de service, achat de livres et de matériel d'enseignement et dépenses diverses concernant l'enseignement primaire	180.000	115.400	113.376 46	113.376 46	—
	B. — Office du film scolaire.					
715	Traitements des fonctionnaires	215.000	215.000 —	219.988 —	219.988 —	—
715bis	Indemnité d'un employé temporaire	56.000	56.000 —	61.826 —	61.826 —	—
715ter	Salaire d'un ouvrier	84.000	84.000 —	83.952 —	83.952 —	—
716	Frais de route et de séjour	15.000	16.450 —	23.934 45	23.934 45	—
717	Matériel et dépenses diverses	320.000	318.550 —	317.346 44	317.346 44	—
	C. — Personnel enseignant des Ecoles primaires.					
718	Traitements du personnel enseignant des écoles primaires et primaires supérieures. (Sans distinction d'exercice)	98.100.000	98.100.000 —	100353.372 50	100353.372 50	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liquidation non payées.
719	Part contributive de l'Etat dans la rémunération du personnel enseignant engagé temporairement dans les écoles d'organisations philanthropiques (Préventoria, garderies, orphelinats)	190.000	125.000 —	124.300 —	124.300 —	—
720	Primes de brevet des instituteurs et institutrices. (Sans distinction d'exercice)....	1.700.000	1.653.000 —	1.646.665 —	1.646.665 —	—
721	Subsides dans l'intérêt du remplacement pour cause de maladie de membres du personnel enseignant.....	1.000.000	798.000 —	769.324 03	769.321 03	—
722	Subsides dans l'intérêt d'études et de voyages pédagogiques; cours de perfectionnement pour le personnel enseignant .	100.000	140.000 —	437.442 80	137.426 80	46 —
723	Subsides aux communes en faveur des cours postsecondaires	650.000	900.000 —	899.949 67	899.949 67	—
723bis	Organisation de cours postsecondaires agricoles	80.000	30.400 —	30.234 25	30.234 25	—
724	Subsides en faveur d'écoles d'adultes et frais d'inspection de ces écoles et des cours postsecondaires. — Subsides aux communes en faveur de cours spéciaux donnés aux écoles primaires supérieures par des personnes étrangères au personnel enseignant	75.000	72.000 —	71.439 99	71.439 99	—
	D. — Divers.					
725	Bibliothèque pédagogique	20.000	20.000 —	19.605 55	19.605 55	—
726	Subside à la Luxembourg Boys-Scouts Organisation	100.000	100.000 —	100.000 —	100.000 —	—
727	Subside au Guidisme luxembourgeois et aux autres mouvements de jeunesse ...	30.000	31.000 —	31.000 —	31.000 —	—
728						
729	Oeuvre des Pupilles de la Nation.....	2.000.000	2.000.000 —	2.000.000 —	2.000.000 —	—
730	Education artistique dans le cadre de l'enseignement primaire et secondaire	60.000	58.700 —	43.894 25	43.894 25	—
731	Education extrascolaire	30.000	30.000 —	29.700 —	29.700 —	—
	E. — Ecoles Normales.					
732	Traitements des fonctionnaires	1.697.000	1.697.000 —	1.421.999 —	1.421.999 —	—
733	Indemnités des employés temporaires	97.000	97.000 —	88.978 20	88.978 20	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
734	Indemnités variables chargés de cours spéciaux, tenue des silences, remplacements etc.	60.000	107.000 —	128.862 —	128.862 —	—
735	Matériel et dépenses diverses	165.000	184.900 —	184.894 05	184.894 05	—
736	Loyers. — Location des immeubles pour l'installation de l'Ecole normale d'institutrices et de l'internat du même établissement	152.000	195.600 —	195.360 —	195.360 —	—
737	Bourses d'études aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices	26.000	26.000 —	25.400 —	25.400 —	—
738	Subsides aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices qui fréquentent les écoles normales	60.000	60.000 —	60.000 —	60.000 —	—
	F. — Institut des sourds-muets.					
739	Traitements des fonctionnaires	399.000	399.000 —	337.270 —	337.270 —	—
740	Salaires des femmes de charge	15.000	15.000 —	9.802 80	9.802 80	—
741	Primes de brevet et indemnités diverses .	42.000	42.000 —	26.000 —	26.000 —	—
742	Subsides pour cours aux enfants bègues, entretien des élèves, habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des élèves sourds-muets	240.000	240.000 —	142.768 64	142.768 64	—
	G. — Etablissement d'aveugles.					
743	Traitements et indemnités fixes des fonctionnaires	290.000	290.000 —	299.405 —	299.405 —	—
744	Prime de brevet et indemnités variables..	52.000	52.000 —	48.650 —	48.650 —	—
745	Frais d'entretien, habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des aveugles	650.000	650.000 —	556.717 15	556.747 15	—
	H. — Etablissement de Betzdorf.					
746	Subsides et dépenses de surveillance dans l'intérêt du placement de personnes arriérées à l'établissement de Betzdorf	3.699.000	3.699.000 —	3.405.976 70	3.405.976 70	—
		114.415.000	114415.000 —	115673.691 48	115.673675 48	16 —

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidation	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées.
	Section 64. — Arts et Sciences.					
	A. — Musée de l'Etat.					
747	Traitements des fonctionnaires	196.000	196.000 —	190.036 75	190.036 75	—
748	Indemnités des employés temporaires	723.000	723.000 —	617.138 —	617.138 —	—
749	Salaires des hommes et des femmes de charge	278.000	278.000 —	299.852 59	299.852 59	—
750	Frais de route et de séjour	5.000	5.000 —	2.474 70	2.474 70	—
751	Aménagement et frais d'entretien et de conservation des collections du Musée d'histoire naturelle	150.000	150.000 —	135.166 23	135.166 23	—
754bis	Etablissement d'une carte phyto-sociologique et autres dépenses concernant les recherches scientifiques du Musée d'histoire naturelle	50.000	50.000 —	44.213 35	44.213 35	—
752	Aménagement et frais d'entretien et de conservation des collections du Musée d'histoire et du Musée de folklore	300.000	300.000 —	273.915 17	273.915 17	—
752bis	Fouilles archéologiques et dépenses diverses concernant les recherches historiques dans le cadre du Musée d'histoire	75.000	75.000 —	68.095 05	68.095 05	—
753	Frais généraux (Fournitures de bureau, achat de livres, frais de transport et dépenses diverses)	100.000	100.000 —	95.433 35	95.433 35	—
753bis	Frais d'organisation d'expositions temporaires par les différentes sections du Musée et le Service d'éducation esthétique	200.000	140.000 —	52.480 40	52.480 40	—
	B. — Divers.					
754	Encouragement aux arts et aux productions littéraires, artistiques et scientifiques	630.000	690.000 —	685.764 05	685.764 05	—
754bis	Rédaction et édition du dictionnaire luxembourgeois	50.000	50.000 —	37.533 65	37.533 65	—
755	Part de l'Etat dans les frais d'organisation de concerts publics, d'expositions, de conférences et d'autres manifestations artistiques	100.000	102.000 —	102.000 —	102.000 —	—
756	Acquisition d'œuvres d'art et de collections artistiques	100.000	100.000 —	58.650 —	58.650 —	—
757	Acquisition de collections historiques	50.000	50.000 —	47.620 —	47.620 —	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
758	Acquisition de collections scientifiques ...	30.000	30.000 —	27.470 50	27.470 50	—
759	Bibliothèque du Gouvernement. — Acquisitions, alimentation, reliures, matériel, taxes, indemnités et dépenses imprévues	150.000	150.000 —	149.917 40	149.917 40	—
760	Archives du Gouvernement. — Acquisition, matériel, outillage, indemnités et salaires dans l'intérêt de la conservation des archives	350.000	350.000 —	343.313 —	343.313 —	—
761	Conservatoire de musique de Luxembourg	80.000	80.000 —	80.000 —	80.000 —	—
761bis	Subside extraordinaire au Conservatoire de musique de Luxembourg en vue de l'acquisition des oeuvres complètes de J.-S. Bach	20.000	20.000 —	20.000 —	20.000 —	—
762	Subside éventuel au Théâtre de la Ville de Luxembourg	100.000	100.000 —	100.000 —	100.000 —	—
763	Théâtre populaire et manifestations folkloriques. — Subsidés et autres dépenses	30.000	30.000 —	21.660 —	21.660 —	—
764	Entretien ordinaire des monuments historiques	700.000	698.000 —	691.253 23	691.253 23	—
765	Cinémas. — Jetons de présence, frais de route et de séjour revenant aux membres et au secrétaire de la Commission de surveillance et autres frais y relatifs	50.000	50.000 —	49.710 50	49.710 50	—
		4.517.000	4.517.000 —	4.193.697 92	4.193.697 92	—
	Section 65. — Etablissements de détention et camps de travail des détenus du pays.					
766	Traitements des fonctionnaires	7.233.000	7.233.000 —	7.331.094 —	7.331.094 —	—
767	Indemnités du personnel auxiliaire et des employés temporaires	1.035.000	999.230 —	999.227 —	999.227 —	—
768	Salaires des aides de garde engagés temporairement près les divers établissements	1.729.000	1.729.000 —	1.868.184 50	1.868.184 50	—
769	Frais de route et de séjour	108.000	74.780 —	74.773 30	74.773 30	—
770	Indemnités diverses	275.000	276.500 —	276.447 10	276.447 10	—
770bis	Service de défense sociale.	142.000	104.340 —	104.330 65	104.330 65	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
770ter	Frais pharmaceutiques, frais du service médical et de clinique du personnel des divers établissements	160.000	145.510 —	145.504 37	145.504 37	—
771	Frais de bureau des différents établissements, y compris les frais de téléphone	160.000	147.500 —	147.493 10	147.493 10	—
772	Loyers des différents établissements.....	47.000	47.000 —	47.000 —	47.000 —	—
773	Entretien des détenus resp. des pupilles, courant électrique, lumière, force motrice, menues dépenses du ménage, frais généraux, taxes etc., enseignement et réadaptation sociale, traitement médical des détenus.....	5.845.000	6.082.540 —	6.082.539 60	6.082.539 60	—
773bis	Réparations, aménagement, construction et entretien des bâtiments et du mobilier des différents établissements	300.000	296.820 —	296.811 89	296.911 89	—
773ter	Droits d'accise resp. de distillation dus par la colonie pénitentiaire agricole de Givernich. (Crédit non limitatif)	70.000	70.000 —	77.707 —	77.707 —	—
774	Frais d'hospitalisation, de clinique etc. des détenus et des pupilles qui, pour cause de maladie ou d'accident doivent être transportés dans une clinique, la maternité ou un autre établissement d'hospitalisation et qui ne sont pas à même de porter les frais en résultant	140.000	35.500 —	35.492 30	35.492 30	—
775	Dépenses relatives au travail des détenus et des pupilles dans les divers établissements	1.430.000	1.511.920 —	1.511.916 25	1.511.916 25	—
775bis	Impôt sur le chiffre d'affaires dû sur les produits vendus par les Etablissements Pénitentiaires	70.000	—	—	—	—
775ter	Acquisitions nouvelles pour les différents établissements de détention	393.000	393.400 —	393.400 —	393.400 —	—
776	Part contributive du Grand-Duché dans les frais d'administration de la Commission Pénitentiaire Internationale. (Sans distinction d'exercice).....	4.000	4.000 —	2.872 20	2.872 20	—
777	Prisons cantonales. — Entretien des locaux et des meubles, frais d'entretien et de nourriture des détenus, commissions cantonales etc.	25.000	14.960 —	14.913 70	14.913 70	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
777bis	Part de l'Etat (Colonie pénitentiaire agricole du domaine de Givenich) dans les frais de construction d'une conduite d'eau autonome pour les localités de Mompach et de Givenich. (Sans distinction d'exercice)	655.000	655.000 —	127.981 21	127.981 21	—
		19.821.000	19.81.000 —	19.537.688 17	19.537.688 17	—
	Section 66. — Maison de santé d'Ettelbruck. — Hospice du Rham. — Maisons de retraite. A. — Maison de santé.					
778	Traitements des fonctionnaires	6.977.000	6.977.000 —	7.242.692 —	7.242.692 —	—
778bis	Indemnités du personnel temporaire	1.564.000	1.564.000 —	1.666.305 —	1.666.305 —	—
778ter	Salaires du personnel ouvrier	95.000	95.000 —	22.696 60	22.696 60	—
779	Indemnités diverses	227.000	242.000 —	240.511 18	240.511 18	—
780	Maison de Santé d'Ettelbruck. — Entretien des pensionnaires, y compris ceux placés à la section neurologique; éclairage, mobilier, entretien du parc et des plantations, travail thérapeutique des malades, bibliothèque, laboratoire, formation professionnelle, menues dépenses	6.925.000	6.910.000 —	6.777.379 16	6.777.379 16	—
	B. — Hospice du Rham.					
781	Traitements des fonctionnaires	1.180.000	1.180.000 —	1.138.015 —	1.183.015 —	—
781bis	Indemnités du personnel temporaire	970.000	970.000 —	814.908 —	814.908 —	—
781ter	Salaires du personnel ouvrier	800.000	800.000 —	724.304 20	724.304 20	—
782	Indemnités diverses	179.000	245.000 —	243.146 65	243.146 65	—
783	Hospice du Rham. — Entretien des pensionnaires, mobilier, enterrements, entretien des promenades et des plantations, denrées pour les cours de cuisine scolaire etc., frais résultant d'études aux écoles professionnelles, de la mise en apprentissage des pupilles et de la surveillance des enfants placés; transports	5.810.000	5.729.000 —	5.646.597 39	5.646.597 39	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
783bis	Id. — Matériel d'école, y compris les frais de plusieurs excursions de la population. — Musée et bibliothèque scolaire. — Frais de bureau C. — Maisons de retraite.	100.000	115.000 —	111.727 50	111.727 50	—
784	Maisons de retraite. — Indemnités et salaires	152.000	152.000 —	109.590 —	109.590 —	—
784bis	Maisons de retraité. — Frais d'aménagement et d'exploitation. — Frais d'entretien de personnes placées. — Dépenses diverses .	1.800.000	1.800.000 —	1.280.614 84	1.280.614 84	—
		26.779.000	26.779.000 —	26.018.487 52	26.018.487 52	—
	Section 67. — Assistance sociale.					
785	Subsides pour les oeuvres de bienfaisance et de solidarité sociale. (Crédit non limitatif).	1.500.000	1.500.000 —	2.230.173 67	2.230.173 67	—
785bis	Subsides dans l'intérêt du placement d'enfants dans des établissements spéciaux	100.000	100.000 —	23.299 99	23.299 99	—
786	Entretien d'enfants indigents à la colonie thermale de Mondorf-los-Bains ou ailleurs ; acquisitions d'objets de literie pour la colonie thermale	4.000	4.000 —	—	—	—
787	Secours du chef de pertes essuyées par suite d'accidents ou d'événements imprévus ; secours particuliers, secours urgents et secours de route ; subventions diverses. — Subsides permanents à des personnes n'ayant pas droit à une pension. — Secours extraordinaires et suppléments de rente aux créditeurs des assurances sociales. — Aides aux familles nombreuses. (Crédit non limitatif)	5.000.000	5.000.000 —	6.000.090 01	5.990.290 01	9.800 —
788	Part contributive de l'Etat dans les frais d'entretien de diverses catégories d'indigents indigènes exposés tant dans le pays qu'à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	4.750.000	4.750.000 —	5.634.619 75	5.634.619 75	—
789	Remboursement de frais tombant à charge de l'Etat du chef de l'entretien d'indigents étrangers et indigènes dont le domicile de secours n'a pu être déterminé. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) ..	2.500.000	2.500.000 —	2.732.100 15	2.732.100 15	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
790	Remboursement de secours avancés à des Luxembourgeois en pays étranger. — Subsidés à des sociétés de bienfaisance à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	200.000	200.000 —	251.819 77	251.819 77	—
791	Assistance sociale. — Fourniture d'ouvrages, de brochures, d'imprimés, frais d'études et dépenses diverses	5.000	5.000 —	943 —	943 —	—
		14.059.000	14.059.000 —	16.873.046 34	16.863.246 34	9.800 —
Section 68. — Police générale et administrative.						
792	Traitements des gardes-pêche.....	221.000	221.000 —	230.078 —	230.078 —	—
793	Frais de route et de séjour, entretien des motocyclettes	80.000	76.000 —	75.798 50	75.798 50	—
794	Subsidés aux communes pour tenir lieu des attributions d'amendes	500.000	500.000 —	500.000 —	500.000 —	—
795	Gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale (Loi du 22.12.1923). Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	600 000	600.000 —	585.880 —	585.880 —	—
796	Crédit dans l'intérêt du patronage des condamnés libérés et des enfants moralement abandonnés. (Crédit non limitatif)	15.000	15.000 —	1.000 —	1.000 —	—
797	Création d'un établissement pour les enfants moralement abandonnés	p ^r mém.	—	—	—	—
798	Subsidés et dépenses diverses pour la destruction des animaux nuisibles. (Crédit non limitatif)	5.000	5.000 —	9.500 —	9.500 —	—
799	Versement au fonds spécial créé par l'art. 13 de la loi du 20.7.1925 sur l'amodiation de la chasse du droit supplémentaire perçu sur les permis de chasse. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	300.000	300.000 —	597.300 —	597.300 —	—
800	Frais de route et de séjour des agents chargés de l'estimation des dégâts et de l'arrangement à l'amiable : exploitation et amélioration des chasses dans les bois domaniaux	10.000	9.000 —	5.356 60	5.356 60	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées.
801	Exécution de la loi sur la pêche. Exploitation des piscicultures à Warken et à Lintgen. — Repeuplement des eaux, surveillance des établissements de Warken et de Lintgen, Loyer de la pisciculture de Lintgen ; dépenses imprévues	180.000	210.600 —	210.468 24	210.468 24	—
802	Dépenses résultant de l'exécution de la nouvelle loi sur la pêche.....	p ^f mém.	—	—	—	—
803	Dépenses résultant des travaux de délimitation des lots de chasse	p ^f mém.	—	—	—	—
804	Emploi du produit de la vente des permis pour l'exercice de la pêche dans les eaux frontières entre le Grand-Duché et l'Allemagne. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	150.000	150.000 —	351.475 55	351.475 55	—
805	Fermage de la pêche dans les eaux frontières entre le Grand-Duché et l'Allemagne. Part revenant à la régence de Trèves. ...	p ^f mém.	—	—	—	—
806	Emploi du produit de la vente des permis spéciaux délivrés en exécution de l'art. 7 de la loi du 21.3.47 concernant le régime de la pêche. — Art. 12 de la même loi. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000	10.000 —	41.232 —	41.232 —	—
807	Emploi de la part de l'Etat dans le droit d'adjudication des pêches. Art. 31 de la loi du 21.3.1947 concernant le régime de la pêche. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	40.000	40.000 —	—	—	—
807bis	Installation de grils. — Art. 42 de la loi du 31.3.1947 concernant le régime de la pêche	10.000	4.400 —	4.026 10	4.026 10	—
808	Gratification des agents chargés de la surveillance de la pêche	20.000	—	—	—	—
809	Entretien des cimetières militaires. Loyer du cimetière allemand de Hamm. (Sans distinction d'exercice)	100.000	100.000 —	99.896 29	99.896 29	—
810	Etablissements dangereux, insalubres et incommodes. — Instruction des demandes en autorisation, surveillance	15.000	15.000 —	—	—	—
811	Frais résultant de la surveillance du commerce par colportage et de la délivrance des permis de colportage	30.000	30.000 —	30.000 —	30.000 —	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
812	Ordre de la résistance 1940 à 1944. — Dépenses pour distinctions honorifiques. (Sans distinction d'exercice)	10.000	10.000 —	1.200 —	1.200 —	—
		2.296.000	2.296.000 —	2.743.211 28	2.743.211 28	—
	Section 69. — Contrôle des Banques. — Institut du Change. — Office des Imprimés et du Matériel de bureau de l'Etat. — Divers.					
	A. — Contrôle des Banques.					
813	Banque Internationale. — Traitement du Commissaire du Gouvernement	251.000	251.000 —	252.344 —	252.344 —	—
814	Commissariat au Contrôle des Banques. — Indemnités du commissaire, des réviseurs et du personnel temporaire. (Sans distinction d'exercice)	642.000	642.000 —	480.858 —	480.858 —	—
815	Id. — Frais de route et de séjour	3.000	3.000 —	306 —	306 —	—
815bis	Id. — Fournitures de bureau. — Dépenses diverses et imprévues de toute nature ..	20.000	20.000 —	8.989 80	8.989 80	—
	B. — Institut du Change.					
816	Indemnités du personnel auxiliaire	108.000	108.000 —	86.447 —	86.447 —	—
817	Frais de bureau et divers	85.000	83.500 —	55.962 85	55.962 85	—
818	Loyer des bureaux	21.000	22.500 —	22.473 25	22.473 25	—
	C. — Office des Imprimés et du Matériel de Bureau de l'Etat.					
819	Traitements des fonctionnaires	323.000	323.000 —	350.698 —	350.698 —	—
820	Indemnités du personnel temporaire	74.000	74.000 —	78.884 —	78.884 —	—
821	Frais de bureau et de nettoyage, taxes téléphoniques et postales, imprimés etc. ...	57.000	57.000 —	54.638 10	54.638 10	—
822	Fourniture de matériel de bureau aux administrations et services publics de l'Etat .	500.000	500.000 —	498.291 65	498.291 65	—
	D. — Dépenses diverses.					
823	Répartition du produit net des suppléments perçus sur les émissions de timbres spéciaux ainsi que sur les télégrammes de philanthropie. (Voir art. 84 du Budget des recettes). (Crédit non limitatif)	1.200.000	1.200.000 —	964.471 55	964.471 55	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liquidations non payées.
824	Récompenses pour actes de dévouement ..	10.000	10.000 —	—	—	—
825	Dépenses imprévues. (Sans distinction d'exercice)	250.000	250.000 —	143.550 50	143.550 50	—
		3.544.000	3.544.000 —	2.997.914 70	2.997.914 70	—
	Section 70. — Affaires Economiques et Ravitaillement.					
	I. — Affaires Economiques.					
826	Indemnités des employés temporaires	2.114.000	2.114.000 —	1.803.268 10	1.803.268 10	—
	II. — Ravitaillement.					
827	Traitement du secrétaire général et indemnités des employés temporaires	1.701.000	1.701.000 —	1.623.658 25	1.623.658 25	—
828	Salaires du personnel occupé du nettoyage et du chauffage	197.000	197.000 —	142.885 —	142.885 —	—
829	Frais de route et de séjour	40.000	53.100 —	73.034 25	73.034 25	—
830	Dépenses spéciales du département des Affaires Economiques	1.173.000	1.173.000 —	1.052.728 30	1.852.728 30	—
831	Frais résultant de la participation du Grand-Duché à des expositions, foires et congrès, y compris la participation de l'Etat à la constitution et aux frais de fonctionnement d'un organisme permanent des Foires et Expositions à créer.	1.500.000	1.500.000 —	1.254.920 90	1.254.920 90	—
832	Frais d'exécution de la loi sur le registre aux firmes	20.000	20.000 —	18.832 —	18.832 —	—
833						
834						
835	Subventions structurelles dans l'intérêt du ravitaillement et de l'équipement de la production. — Indemnités compensatoires, etc. (Crédit non limitatif)	140.000.000	140000.000 —	132300.078 15	132300.078 15	—
836						
837	Location d'autos	5.000	—	—	—	—
838	Dépenses diverses (matériel de bureau, téléphone, imprimés, annonces, abonnements, affranchissement, location et entretien des différentes machines de bureau, entretien des installations et appareils téléphoniques)	625.000	625.000 —	532.489 48	532.307 98	181 50

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dation non payées.
839	Essences, huiles, réparations et entretien des voitures de service	100.000	91.900 —	59.174 60	59.174 60	—
840	Dépenses imprévues	10.000	10.000 —	1.556 75	1.556 75	—
		147.485.000	147485.000—	138862.625 78	138862.444 28	181 50
	Section 71. — Service d'Etudes et de Documentation Economiques.					
841	Traitements des fonctionnaires	804.000	804.000 —	734.778 —	734.778 —	—
842	Indemnités des employés temporaires	485.000	485.000 —	460.039 —	460.039 —	—
843	Frais de route et de séjour	2.000	2.000 —	270 —	270 —	—
844	Dépenses spéciales du Service d'Etudes et de Documentation Economiques	200.000	200.000 —	172.648 60	172.648 60	—
845		1.491.000	1.491.000 —	1.367.735 60	1.367.735 60	—
	Section 72. — Office de la Statistique Générale.					
846	Traitements des fonctionnaires	1.235.000	1.235.000 —	1.079.656 —	1.079.656 —	—
847	Indemnités des employés temporaires	465.000	465.000 —	505.142 —	505.142 —	—
848	Frais de route et de séjour	20.000	26.000 —	34.591 25	34.591 25	—
849	Frais d'entretien des machines de bureau ; acquisition de matériel de bureau ; frais d'impression ; bibliothèque, journaux ; frais de publication ; travaux statistiques	585.000	579.000 —	387.639 42	387.639 42	—
850	Recensement de la population au 31.12.1947. - Publication des résultats	50.000	50.000 —	—	—	—
850bis	Recensement agricole dans le cadre du recensement agricole mondial organisé par la F.A.O.....	600.000	600.000 —	359.236 20	359.236 20	—
851	Indemnités du personnel auxiliaire	219.000	219.000 —	210.212 45	210.212 45	—
		3.174.000	3.174.000 —	2.576.477 32	2.576.477 32	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidation	Payements justifiés.	Liq- datio- non payées.
	Section 73. — Tourisme.					
852	Indemnités des employés temporaires	312.000	312.000 —	309.844 —	309.844 —	—
853	Développement du Tourisme (dépenses générales)	100.000	58.297 55	58.146 15	58.146 15	—
854	Cotisation à la Commission d'Echange Tou- ristique (Belgique-France-Luxembourg) .	30.000	5.000 —	5.000 —	5.000 —	—
855						
856	Cotisation à l'Union Internationale des Organismes officiels de Tourisme	36.000	28.128 05	28.128 05	28.128 05	—
857	Achat de publications touristiques et de négatifs photographiques	60.000	66.610 —	66.610 —	66.610 —	—
858	Publicité par voie de journaux, d'annonces, d'articles rédactionnels, etc.	150.000	124.428 60	124.428 60	124.428 60	—
859	Frais du Grand-Duché dans l'action com- mune de propagande et de publicité aux Etats-Unis de la sous-commission des pays adhérents au Plan Marshall	75.000	75.866 95	75.866 95	75.866 95	—
860	Acquisition de matériel d'exposition et par- ticipation aux expositions touristiques. .	100.000	245.392 —	245.392 —	245.392 —	—
861	Agents et agences à l'étranger rendant des services spéciaux à notre tourisme	50.000	14.509 85	14.509 85	14.509 85	—
861bis	Réalisation d'un film documentaire sur le Grand-Duché. (II ^e tranche)	137.000	120.000 —	120.000 —	120.000 —	—
862	Subside à l'Office Luxembourgeois de Tourisme pour frais de propagande et publication de matériel de propagande .	780.000	780.000 —	780.000 —	780.000 —	—
863	Subsides aux Syndicats d'Initiative	250.000	250.000 —	250.000 —	250.000 —	—
863bis	Réaménagement et signalisation des sentiers touristiques ainsi que confection et repro- duction des plans des nouveaux sentiers touristiques	10.000	9.767 —	9.767 —	9.767 —	—
864	Subside à des organismes et sociétés pour l'organisation de manifestations servant les intérêts touristiques du Grand-Duché.	125.000	125.000 —	125.000 —	125.000 —	—
865	Subside au tourisme de la jeunesse	150.000	150.000 —	150.000 —	150.000 —	—
866		2.365.000	2.365.000 —	2.362.692 60	2.362.692 60	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liquidations non payées.
867	Section 74.— Reports d'exercices précédents. (Crédits non susceptibles de transferts). Travaux publics. Crédits restés disponibles au budget des exercices clos	—	—	—	—	—
868	Section 75.— Adaptation des rémunérations au coût de la vie. — Cotisations à payer par les différents services publics aux ser- vices des allocations familiales. (Crédits communs.) Traitements et pensions des fonctionnaires, indemnités et salaires des employés de l'Etat : Adaptation au coût de la vie. (Crédit non limitatif)	p ^r mém.	—	—	—	—
868bis	Traitements des fonctionnaires : Dépenses supplémentaires occasionnées par les lois portant revision des traitements	—	—	—	—	—
869	Cotisations à payer par les différents services publics aux services des allocations fami- liales. (Crédit non limitatif et sans distinc- tion d'exercice)	4.000.000	4.000.000	3.976.033 99	3.976.033 99	—
869bis	Frais de port et d'affranchissement (Crédit non limitatif)	100.000	100.000	— 113.997 10	113.997 10	—
869ter	Indemnités pour prestations hors service des concierges des différentes adminis- trations de l'Etat	200.000	200.000	— 132.864 —	132.864 —	—
		4.300.000	4.300.000	— 4.222.895 09	4.222.895 09	—
	Section 76. — Restants d'exercices antérieurs. Gouvernement.					
870	Frais de route et de séjour à l'étranger	460.000	460.000	— 471.690 —	471.690 —	—
870bis	Frais de location et d'entretien de machines de bureau ; acquisition de matériel de bureau ; frais d'impression ; journaux, périodiques, etc. ; divers	75.000	75.000	— 68.822 75	68.822 75	—
870ter	Frais de publication du <i>Mémorial</i>	35.000	35.000	— 34.531 40	34.531 40	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidations non payées.
871	Régularisation d'une dépense faite par la Légation du Grand-Duché de Luxembourg à Washington dans l'intérêt du Gouvernement.....	1.000	1.000 —	995 40	995 40	—
871bis	Régularisation de dépenses effectuées par la Légation du Grand-Duché à Londres dans l'intérêt du Gouvernement (Office d'Information à Londres)	130.000	130.000 —	127.912 15	127.912 15	—
872	Office d'Information. — Commissariat à l'Information à New-York, y compris l'indemnité du Commissaire	810.000	810.000 —	802.899 65	802.899 65	—
873	Fêtes et cérémonies. — Réceptions officielles. — Dépenses diverses et imprévues.....	235.000	235.000 —	221.678 85	221.678 85	—
874	Dépenses diverses faites ou ordonnées par le Gouvernement en exil. — Frais relatifs à l'établissement et au contrôle des comptes du Gouvernement en exil. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	500.000	500.000 —	1.060.156 10	1.060.156 10	—
875	Epuration. — Dépenses diverses	15.000	15.000 —	6.300 —	6.300 —	—
876	Réquision d'une voiture automobile en 1945 et 1946.....	35.000	35.000 —	35.000 —	35.000 —	—
	Affaires Etrangères.					
877	Frais occasionnés par l'exécution de l'Accord de Paris du 21 décembre 1945 sur les réparations	889.000	889.000 —	863.306 50	863.306 50	—
877bis	Commission et Office des Licences. — Frais d'éclairage, taxes téléphoniques et dépenses imprévues.....	16.000	16.000 —	15.960 75	15.960 75	—
	Justice					
878	Indemnités revenant aux brigades de gendarmerie de Luxembourg resp. de Diekirch pour le service des audiences correctionnelles près les deux tribunaux d'arrondissement	8.000	8.000 —	7.200 —	7.200 —	—
	Cultes.					
879	Subside accordé à l'ancien rabbin de la communauté israélite de Luxembourg .	31.000	31.000 —	30.290 55	30.290 55	—
	Armée.					
880	Traitements et indemnités des sous-officiers	2.000	2.000 —	—	—	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
881	Equipement. Acquisition de matériel de transmission	250.000	250.000 —	249.250 60	249.250 60	—
882	Service sanitaire. — Frais de transport (Ambulance)	200.000	200.000 —	62.401 25	62.401 25	—
883	Garage. — Assurance des véhicules	125.000	125.000 —	10.500	10.500	—
884	Régularisation de dépenses de diverse nature effectuées dans l'intérêt de la Mission Militaire Luxembourgeoise et de l'Armée Gendarmerie.	190.000	190.000 —	24.231 70	24.321 70	—
885	Casernement. — Acquisition d'immeubles.	881.000	881.000 —	621.087 —	621.087 —	—
885bis	Dépenses de service du corps de gendarmerie. — Service sanitaire : honoraires des médecins	21.000	21.000 —	20.979 60	20.979 60	—
885ter	Dépenses de service du corps de gendarmes. — Dépenses imprévues, dommages-intérêts pour accidents causés à des tiers dans l'exercice des fonctions	230.000	230.000 —	226.928 35	226.928 35	—
	Police locale étatisée.					
886	Traitements et indemnités	45.000	45.000 —	34.293 75	34.293 75	—
	Administration des Douanes.					
887	Traitements du personnel	329.000	329.000 —	328.057 48	328.057 48	—
888	Entretien et chauffage des immeubles ou parties d'immeubles affectés au service, matériel de bureau fourni par la Belgique Trésorerie de l'Etat.	619.000	619.000 —	618.112 41	618.112 41	—
889	Frais de bureau. — Acquisition d'une machine comptable automatique et frais d'installation y relatifs	260.000	260.000 —	259.922 05	259.922 05	—
	Administration des Bâtiments Publics.					
890	Agrandissement de l'Ecole d'Artisans de l'Etat	155.000	155.000 —	154.705 10	154.705 10	—
891	Travaux de mise en état et d'aménagement des Légations du Grand-Duché de Luxembourg à Berlin et à La Haye	1.000.000	1.000.000 —	985.347 25	985.347 25	—
892	Entretien des bâtiments de l'Etat	1.000.000	1.000.000 —	995.948 44	995.948 44	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées.
	Ministère de l'Intérieur.					
893	Remboursement aux communes des allocations aux évacués	4.500.000	4.500.000	— 3.283.547 15	3.283.547 15	—
893bis	Frais d'expertises des dégâts causés par les crues de la Moselle 1947/48	123.000	123.000	— 122.999 75	122.999 75	—
	Eaux et Forêts.					
894	Eaux et Forêts. — Traitements et indemnités	297.000	297.000	— 294.444 26	294.444 26	—
895	Prix de location de la pépinière de l'Etat à Clémency	2.000	2.000	— 1.060 —	1.060 —	—
896	Frais d'exploitation des coupes, frais d'entretien et de culture, y compris l'établissement des chemins de vidange et surveillance des domaines	2.000	2.000	— 1.388 88	1.388 88	—
896bis	Part du Grand-Duché dans les frais d'administration du Conseil International de la Chasse	1.500	1.500	— 1.480 —	1.480 —	—
	Travaux communaux.					
897	Remboursement des avances faites par le syndicat de la conduite d'eau intercommunale des Ardennes dans l'intérêt de l'achat, du captage et de l'adduction de la source à Calmus	639.000	639.000	— 638.345 59	638.345 59	—
	Logements : Office Central du Logement.					
898	Office Central du Logement. — Quote-part dans les frais de chauffage de l'immeuble 55, Bd. Royal pour la période du 1 ^{er} octobre 1946 au 31 mai 1947	4.000	4.000	— 3.488 05	3.488 05	—
	Police générale et administrative.					
899	Loyer de la pisciculture de Lintgen pour les années 1948 et 1949.	24.000	24.000	— 24.000 —	24.000 —	—
900	Frais de route et de séjour et indemnités dans l'intérêt de l'instruction des corps de sapeurs-pompiers	4.000	4.000	— 3.751 95	3.751 95	—
901	Travaux exécutés au cimetière de Bous. . .	14.000	14.000	— 13.833 —	13.833 —	—
	Santé Publique.					
902	Prophylaxie antituberculeuse. — Subsidés, dépenses diverses.	1.000.000	1.000.000	— 999.718 65	999.718 65	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
902bis	Sanatorium de Dudelange. — Frais d'exploitation	10.800	10.800	10.217 15	10.217 15	—
902ter	Prophylaxie des maladies vénériennes. — Traitement aux frais de l'Etat	5.500	5.500	5.188 67	5.188 67	—
902 ⁴	Maison de Santé d'Ettelbruck. — Acquisition d'une exploitation agricole	1.415.000	1.415.000	1.402.506 85	1.402.506 85	—
	Enseignement agricole.					
903	Enseignement agricole. — Traitements, indemnités et salaires y compris part de l'Etat dans les cotisations dues aux Assurances sociales	6.200	6.200	5.930 81	5.930 81	—
	Services agricoles.					
903bis	Acquisition d'une auto de service en 1949.	35.083	35.083	35.083 —	35.083 —	—
903ter	Indemnités des jurys chargés du contrôle définitif des cultures productrices de pommes de terre	5.000	5.000	5.000 —	5.000 —	—
	Dépenses diverses dans l'intérêt de l'Agriculture.					
904	Subventions aux ouvriers agricoles luxembourgeois	1.958.000	1.958.000	1.956.900 —	1.956.900 —	—
904bis	Coût du procès Poudrerie de Luxembourg/ Etat Grand-Ducal	216.000	216.000	214.687 33	214.687 33	—
	Police sanitaire du Bétail.					
905	Police sanitaire du bétail. — Frais d'exécution de la loi du 29 juillet 1912. Abatages d'office	131.000	131.000	130.447 71	130.447 71	—
905bis	Police sanitaire du bétail. — Indemnité d'un membre suppléant de la Commission d'expertise des animaux de boucherie.	1.000	1.000	875 —	875 —	—
905ter	Police sanitaire du bétail. — Laboratoire vétérinaire de l'Etat. Diverses fournitures	24.000	24.000	23.536 05	23.536 05	—
	Enseignement secondaire.					
906	Bibliothèque Nationale. — Frais d'administration	53.000	53.000	52.387 90	52.387 90	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées.
907	Enseignement primaire. Subsides dans l'intérêt du remplacement, pour cause de maladie, de membres du personnel enseignant.....	100.000	100.000	99.863 31	99.863 31	—
908	Travail et Prévoyance sociale. Inspection des Institutions sociales. — In- demnités	3.000	3.000	2.400	2.400	—
909	Office des Assurances sociales. — Part de l'Etat dans les rentes sociales. (Avances sur le projet de loi ayant pour objet de modifier et de compléter la loi du 17 dé- cembre 1925 concernant le C.A.S. et les lois modificatives des 20 novembre 1929, 6 septembre 1933 et 21 juin 1946	17.860.000	17.860.000	17.860.000	17.860.000	—
910	Caisse de pension des Employés privés. — Part de l'Etat dans les majorations "de pensions aux ressortissants belges résidant dans le Grand-Duché et aux ressortissants belges et luxembourgeois résidant en Belgique (Arrêté grand-ducal du 25 mars 1947 ayant pour objet de compléter l'art. 6 de l'arrêté gr.-d. du 13 juin 1945)	50.000	50.000	50.000	50.000	—
910bis	Office National du Travail. — Frais de bu- reau	5.000	5.000	4.844 25	4.844 25	—
911	Electrification générale. Frais de la Société Luxembourgeoise d'é- tudes hydro-électriques, constituée sous forme d'association sans but lucratif pour l'étude de la mise en valeur des forces hydrauliques du pays et la surveillance de l'exécution des travaux en 1946	35.000	35.000	34.538 05	34.538 05	—
912	Canalisation de la Moselle et aménagements hydro-électriques	500.000	500.000	402.126 35	402.126 35	—
913	Chemins de Fer. Honoraires pour travaux extraordinaires fournis en 1948 dans les négociations avec la Société Guillaume-Luxembourg.	35.000	35.000	20.000	20.000	—
	Circulation et transports sur route.					

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées.
943bis	Indemnités pour les mois de février et mars 1947 revenant à un employé temporaire du Ministère des Transports (Service des taxations des véhicules automobiles)... Affaires Economiques.	15.000	15.000	14.734 26	14.734 26	—
914	Ravitaillement. — Indemnités du personnel et frais de nettoyage des sous-offices de ravitaillement. Remboursements aux communes	10.000	10.000	9.609 05	9.609 05	—
914bis	Affaires Economiques. — Honoraires pour l'élaboration d'une esquisse avec devis de l'Exposition de la Production Nationale	24.300	24.300	24.300	24.300	—
915	Part de l'Etat dans les frais d'organisation des élections pour la Chambre de Commerce (taxes d'affranchissement)	21.000	21.000	20.334	20.334	—
916	Ravitaillement. — Frais de bureau de l'Office Central du Ravitaillement	3.000	3.000	2.320 10	2.320 10	—
917	Agents et agences à l'étranger rendant des services spéciaux à notre tourisme Etablissements de détention.	387.500	387.500	371.144 01	371.144 01	—
918	Etablissements de détention. — Régularisations diverses	251.675	251.675	173.674 09	173.674 09	—
919 -964		38.318.558	38.318.558	36.659.21430	36.659.21430	—
	Total des dépenses du Chapitre III ..	2.048.664.058	2048664058	212907676476	212905631494	20.449 82
	Chapitre IV. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.					
	Section 77. — Travaux importants et extra- ordinaires à payer notamment moyennant les recettes provenant de l'émission d'em- prunts.					
965	Bâtiments Publics. Agrandissement de l'Ecole d'Artisans et construction d'un pensionnat. (Sans distinction d'exercice	3.500.000	3.500.000	1.980.337 07	1.980.337 07	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
966	Gymnase d'Echternach. — Parachèvement de travaux d'aménagement. (Sans distinction d'exercice)	1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000	—
967	Gymnase de Diekirch. — Parachèvement de travaux d'aménagement. (Sans distinction d'exercice)	500.000	500.000	493.977 03	493.977 03	—
968	Hospice du Rham à Luxembourg. — Travaux de modernisation. (Sans distinction d'exercice)	300.000	300.000	298.962 14	298.962 14	—
969	Palais de justice à Luxembourg. — Travaux d'aménagement urgents	350.000	350.000	349.587 86	349.587 86	—
969bis	Agrandissement de la Maison de Santé à Ettelbruck. — Construction de nouveaux pavillons. — Parachèvement des travaux d'aménagement. (Sans distinction d'exercice)	2.000.000	2.000.000	1.781.747 77	1.781.747 77	—
969ter	Maisons de retraite; achats de terrains, construction de maisons, aménagement et frais divers. (Sans distinction d'exercice)	20.000.000	20.000.000	4.058.017 85	4.058.017 85	—
969 ⁴	Construction d'un groupe de logements pour gendarmes à Luxembourg-Verlorenkost (2 ^{me} crédit) (Sans distinction d'exercice)	6.000.000	6.000.000	4.003.829 05	4.003.829 05	—
969 ⁵	Acquisition de terrains et construction d'un bâtiment central à Luxembourg. (Sans distinction d'exercice) (1 ^{er} crédit)	3.175.000	3.175.000	3.175.000	3.175.000	—
969 ⁶	Acquisition d'un terrain en vue de la reconstruction de la synagogue	4.100.000	4.100.000	4.100.000	4.100.000	—
		40.925.000	40.925.000	21.241.458 77	21.241.458 77	—
	Section 78. — Office des Dommages de Guerre.					
970	Indemnités des employés temporaires de l'Office de l'Etat des Dommages de Guerre	10.582.000	10.582.000	11.003.500	11.003.500	—
970bis	Traitements de plusieurs fonctionnaires (détachés)	654.000	654.000	680.218 38	680.218 38	—
970ter	Indemnités et cumuls pour services extraordinaires des fonctionnaires détachés..	66.000	66.000	31.500	31.500	—
971	Salaire des chauffeurs	63.000	63.000	69.959 20	69.959 20	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liquidations non payées.
972	Salaires du personnel occupé du nettoyage, chauffage et salaire du portier	171.000	171.000	154.398 15	154.398 45	—
973	Frais de route et de séjour	650.000	650.000	650.501 90	650.501 90	—
974	Frais d'expertises et de contrôle d'expertises : frais d'entretien, de location et de renouvellement d'autos. (Sans distinction d'exercice)	5.975.000	5.771.858 10	3.681.087 90	3.680.886 27	201 63
975	Honoraires d'avocat et frais de justice. (Crédit non limitatif)	75.000	75.000	404	404	—
976	Frais de bureau, imprimés, journaux, annonces ; matériel, médicaments et instruments pour le service médical, mobilier, téléphones, affranchissement par forfait des lettres et colis de service, location de la case postale, électricité, eau, gaz, ordures, ramonages, entretien et nettoyage des locaux de service et dépenses imprévues	440.000	643.141 90	642.609 41	642.609 41	—
977	Loyers. — Frais de location des immeubles et du garage	180.000	180.000	180.000	180.000	—
978	Frais de voyage à l'étranger (tuberculeux, aveugles, invalides en France, Belgique, Suisse et Angleterre)	25.000	25.000	5.460	5.460	—
979	Commission administrative. — Frais de bureau et indemnités	p ^r mém.	—	—	—	—
980	Conseil supérieur des Dommages de Guerre. — Frais de bureau et indemnités	p ^r mém.	—	—	—	—
981	Commission consultative pour les dommages politiques	20.000	20.000	10.800	10.800	—
982	Commission spéciale des rentes	40.000	41.100	41.100	41.100	—
982bis	Commission médicale	30.000	28.900	5.350	5.350	—
983	Crédits mis à la disposition du Ministère des Dommages de Guerre. 250 millions seront payés sous forme de Bons du Trésor. (Sans distinction d'exercice)	400.000.000	400000.000	208887.659 33	208887.659 33	—
983bis	Crédit supplémentaire mis à la disposition du Ministère des Dommages de Guerre, réservé exclusivement au remboursement partiel des prêts à court terme consentis à charge du crédit prévu à l'article 255bis du budget des dépenses de 1945 et 1946 ..	20.000.000	20.000.000	8.116.927 75	8.116.927 75	—
		438.971.000	438971.000	234161.476 02	234161.274 39	201 63

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liquidations non payées.
	Section 79. — Office de la Reconstruction.					
984	Traitements des fonctionnaires	201.000	201.000	141.701	141.701	—
985	Indemnité du personnel temporaire	9.991.000	9.991.000	10.122.773 75	10.122.773 75	—
986						
987	Salaires des chauffeurs occupés à l'Office de la Reconstruction	325.000	325.000	256.754 60	256.754 60	—
988	Salaires des femmes de charge	93.000	93.000	87.437 63	87.437 63	—
989	Frais de route et de séjour	230.000	230.000	205.817 75	205.817 75	—
990	Frais de bureau, imprimés, nettoyage, téléphone, affranchissement par forfait ..	645.000	695.000	668.554 05	668.554 05	—
991	Loyers. — Frais de location	p ^r mém.	—	—	—	—
992						
993	Frais d'entretien d'autos, motocyclettes et bicyclettes	450.000	396.000	226.654 65	226.654 65	—
994	Frais de chantier	20.000	20.000	—	—	—
995	Dépenses diverses et imprévues.....	50.000	50.000	45.099 50	45.099 50	—
996	Achat d'autos et de motocyclettes	p ^r mém.	—	—	—	—
997	Dépenses nécessaires à la réalisation de travaux d'urbanisation dans les régions dévastées ; améliorations de l'espace ur- bain dictées par les besoins et rendues réalisables au minimum de frais. Travaux d'aménagement et d'alignement ; expro- priations et achats de terrains ; disparition des taudis, etc.	4.000.000	4.000.000	4.003.602 75	4.003.602 75	—
998	Crédit destiné à couvrir les dépenses directes de la Reconstruction. (Sans distinction d'exercice)	325.000.000	325.000.000	253.221.914 38	252.797.782 70	424.131 68
998bis	Reconstruction et réparation des édifices religieux sinistrés (églises et presbytères), réparations, fourniture et pose de vitraux d'art.....	15.000.000	15.000.000	14.999.962 38	14.999.962 38	—
999						
		356.005.000	356.005.000	283.980.272 44	283.556.140 76	424.131 68

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liq- uations non payées.
	Section 80. — Autres dépenses concernant les Dommages de guerre et la Reconstruction :					
	A. — Ponts et Chaussées.					
	B. — Bâtiments Publics.					
	G. — Services agricoles.					
	D. — Arts et Sciences.					
	E. — Chemins de Fer.					
	F. — Eaux et Forêts.					
	A. — Ponts et Chaussées.					
1000	Réparation des dégâts causés par faits de guerre à la voirie de l'Etat. (Sans distinction d'exercice)	4.000.000	4.000.000 —	3.999.999 75	3.999.999 75	—
1001	Réparation des dégâts causés par faits de guerre à la voirie vicinale. (Sans distinction d'exercice)	4.000.000	4.000.000 —	3.968.049 95	3.968.049 95	—
1002	Réparation des dégâts causés par les faits de guerre aux ouvrages d'art de la voirie en général. (Sans distinction d'exercice)	18.500.000	18.500.000 —	18.499.913 99	18.499.913 99	—
	B. — Bâtiments publics.					
1003	Travaux nécessités à la suite des dégâts causés par l'occupant à la propriété de l'Etat et ses dépendances. (Sans distinction d'exercice)	1.000.000	1.000.000 —	997.827 79	997.827 79	—
1004	Lycée classique à Diekirch. — Réparation et mise en état de la maçonnerie, de la toiture, des installations sanitaires et du chauffage central, de la menuiserie, du carrelage, de la peinture, etc.	100.000	100.000 —	99.716 24	99.716 24	—
1005	Bâtiment d'administration des postes à Diekirch. — Travaux de plafonnage, réparation et mise en état du carrelage, de la serrurerie, de la menuiserie, de la peinture etc.	200.000	200.000 —	199.968 46	199.968 46	—
1006	Palais de justice à Diekirch. — Travaux de réparation et de mise en état au plafonnage aux planchers, à la menuiserie, à la peinture, acquisition de mobilier, de stores, etc.	100.000	100.000 —	99.967 69	99.967 69	—
1007	Maison de Santé à Ettelbruck. — Réparations diverses et remplacement du mobilier endommagé ou détruit etc.	100.000	100.000 —	99.233 64	99.233 64	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidations non payées.
1008	Ecole agricole à Ettelbruck. — Reconstruction de l'aile droite du laboratoire et diverses réparations	1.000.000	1.000.000 —	999.995 30	999.995 30	—
1009	Château de Colmar-Berg. — Réparations au chauffage central, aux serres, etc.	200.000	200.000 —	197.807 —	197.807 —	—
1010	Abbaye d'Echternach. — Continuation des travaux de reconstruction, couverture, zinguerie, plafonnage, carrelage, menuiserie, installations électriques et sanitaires, peinture, etc.	2.000.000	2.000.000 —	1.999.991 16	1.999.991 16	—
1011	Reconstruction du bâtiment de la Gendarmerie à Diekirch	p ^r mém.	—	—	—	—
1012						
1013						
1014	Abbaye d'Echternach. — Reconstruction d'une annexe pour les besoins des écoles primaires à Echternach. — Part de l'Etat (3 ^e crédit)	1.500.000	1.500.000 —	1.499.995 65	1.499.995 65	—
1014 ^{bis}	Musée National à Luxembourg. — Mise en état et aménagement de divers abris antiaériens construits par l'occupant	300.000	300.000 —	299.544 01	299.544 01	—
	C. — Services agricoles.					
1015	Reconstruction agricole. — Dommages de guerre etc. causés aux cours d'eau, ponts et ponceaux, à la voirie rurale, aux champs et prés, vignobles, parcs à bétail, aux bâtiments des laiteries et des comices agricoles, granges collectives, etc. (Sans distinction d'exercice)	2.400.000	2.400.000 —	2.396.829 84	2.396.829 84	—
1016						
	D. — Arts et Sciences.					
1017	Restauration et reconstruction de monuments historiques endommagés ou détruits par la guerre. (Sans distinction d'exercice).	8.965.000	8.965.000 —	8.962.803 99	8.862.803 99	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées.
1018	E. — Chemins de Fer. (Dommages de Guerre et Arriérés d'entretien). Dommages de guerre et Arriérés d'entretien des C.F.L. — Avances à la Société Nationale des C.F.L. <i>a)</i> pour la réparation des dommages de guerre subis par les G.F.L., et <i>b)</i> pour l'exécution des travaux nécessaires par suite de l'arriéré d'entretien des chemins de fer luxembourgeois. (Sans distinction d'exercice)	72.000.000	72.000.000	72.000.000	72.000.000	—
	F. — Eaux et Forêts.					
1018 ^{bis}	Dommages de guerre causés aux chemins d'exploitation, aux sols forestiers, nivellement de tranchées, mise en état des chemins d'exploitation dans les forêts domaniales	p ^r ment.	—	—	—	—
		116.365.000	116365.000	116321.64446	116321.64446	—
	Section 81. — Commissariat au Rapatriement.					
1019	Indemnités du personnel. — Frais de route..	264.000	264.000	251.072 85	251.072 85	—
1019 ^{bis}	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage	11.000	11.000	—	—	—
1020	Frais de bureau	20.000	52.000	49.903 90	49.903 90	—
1021						
1022						
1023	Frais de rapatriement de personnes déplacées (D.P.) luxembourgeoises et étrangères ..	40.000	40.000	3.279 25	3.279 25	—
1024						
1025	Exhumation et transfert de corps	500.000	278.279 40	106.695 15	106.695 15	—
1026						
1027	Missions de Rapatriement. — Frais de rapatriement de bagages. — Divers	250.000	439.720 60	438.889 60	438.889 60	—
1028	Essence et entretien du matériel roulant ..	p ^r mém.	—	—	—	—
		1.085.000	1.085.000	849.840 75	849.840 75	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liqui- dations non payées.
	Section 82. — Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et Fonds Monétaire International.					
1029	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. — Souscription du Grand-Duché de Luxembourg au capital. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	11.000.000	11.000.000	11.096.876 46	11.096.876 46	—
030	Frais d'administration et dépenses diverses dans l'intérêt de la participation du Grand-Duché au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	50.000	50.000	—	—	—
1031	Fonds Monétaire International. — Souscription du Grand-Duché de Luxembourg au capital. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	59.700.000	59.700.000	59.712.853 24	59.712.853 24	—
1032	Frais d'administration et dépenses diverses dans l'intérêt de la participation du Grand-Duché au capital du Fonds Monétaire International. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	50.000	50.000	3.491 45	3.491 45	—
		70.800.000	70.800.000	70.813.221 15	70.813.221 15	—
	Section 83. — Chemins de Fer.					
1033						
1034						
1035						
1036						
1037						
1038						
1038 ^{bis}	Contribution de l'Etat pour assurer l'équilibre des comptes de la Société Nationale des C.F.L. relatifs aux exercices 1949 et 1950, en conformité des dispositions légales et statutaires, notamment du chef					

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liq- dation non payées.
	<p>a) de la dépense résultant du maintien de la ligne Nœrdange-Martelange ;</p> <p>b) du maintien des tarifs des abonnements de travail et des abonnements scolaires à un prix inférieur au prix de revient partiel des C.F.L. ;</p> <p>c) de la moins-value de recettes résultant de la non-approbation des augmentations de tarifs proposées par le Conseil d'administration</p>	125.000.000	125000.000	125000.000	125000.000	—
1038 ^{ter}	Régularisation du solde des avances du trésorerie faites aux Chemins de Fer Luxembourgeois pendant les années 1946, 1947, 1948 et 1949 à différents titres.....	95.368.000	95.368.000	95.367.22942	95.367.329 42	—
1039	Paiement des impôts et droits d'enregistrement dus par la Société Guillaume-Luxembourg en liquidation. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	9.023.000	9.023.000	9.650.785	9.650.785	—
1040	Participation de l'Etat au paiement des pensions des agents luxembourgeois ayant terminé leur carrière sur le réseau A. L. et qui ont opté pour le régime de retraite luxembourgeois. (Période du 1 ^{er} octobre 1944 au 31 décembre 1950.) (Sans distinction d'exercice)	6.115.000	6.115.000	5.151.511.57	5.151.511 57	—
		235.506.000	235506.000	235169.625 99	235169.62599	—
	Section 84. — Restants de crédits extraordinaires d'exercices antérieurs.					
	Commissariat au Rapatriement.					
1041	Commissariat au Rapatriement. — Régularisations diverses. (Crédit non limitatif).	2.200.000	2.200.000	4.929.959 64	4.929.959 64	—
1042						
1043						
		2.200.000	2.200.000	4.929.959 64	4.929.959 64	—
	Section 85. — Echange monétaire et Cas de Rigueur.					
1044	Echange monétaire. — Déblocage et redressement des cas de rigueur. — 25 millions seront payés sous forme de Bons du Trésor. (Voir article 90 du budget des recettes). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	50.000.000	50.000.000	3.640.050	3.640.050	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liq- dations non payées.
1045	Echange monétaire. — Paiement d'intérêts sur les avoirs en compte établis auprès du Service Spécial d'Echange de l'Administration des P.T.T. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	100.000	100.000	—	—	—
1046	Echange monétaire. — Garanties pour les placements forcés en Allemagne. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	100.000	100000	160218.704 02	160218.704 02	—
1046 ^{bis}	Réalisation de monnaie étrangère. (Crédit commun non limitatif et sans distinction d'exercice)	100.000	100.000	34.528.527 65	34.528.527 65	—
		50.300.000	50.300.000	198387.281 67	198387.281 67	—
Section 86. — Force Armée.						
1047	Armée. — Equipement et casernement de réserve. (Sans distinction d'exercice) ...	100.000.000	100000.000	46.606.300 89	46.601.100 89	5.200
		100.000.000	100000.000	46.606.300 89	46.601.100 89	5.200
Section 87. — Travaux importants et extraordinaires (Barrages, etc.) à payer notamment moyennant les recettes provenant des prêts revenant au Grand-Duché au titre du Plan Marshall.						
1048	Travaux importants et extraordinaires (Barrages, etc.) à payer notamment moyennant les recettes provenant des prêts revenant au Grand-Duché au titre du Plan Marshall	140.271.000	140271.000	—	—	—
		140.271.000	140.271.000	—	—	—
Total des dépenses du Chapitre IV .		1.552.428.000	1552428000	121246108178	121203154847	429.533 31
Section 88. — Excédent de 1949.						
1049	Excédent présumé de dépenses de l'exercice 1949	415.000.000	415.000000	—	—	—
		415.000.000	415000.000	—	—	—
Total général		1.967.428.000	1967428000	121246108178	121203154847	429.533 31

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.	Crédits après transferts.	Liquidations	Payements justifiés.	Liquidation non payées.
	Résumé :					
	Total du Chapitre III	2.048.664.058	2048664058	212907676476	212905631494	20.449 82
	Total du Chapitre IV	1.552.428.000	1552428000	121246108178	121203154847	429.533 31
	Total général du Budget des dépenses	3.601.092.058	3.60109258	334153784654	334108786341	449.983 13
	Excédent de 1949	415.000.000	415000000	—	—	—
		4.016.092.058	4016092058	334153784654	334108786341	449.983 13
	Chapitre V. — RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.					
	(Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice).					
1	Recettes et dépenses concernant l'Union Economique	360.498.000	360498.000	97.336.154 02	97.336.154 02	—
2	Recettes et dépenses concernant la Convention de répartition des droits d'accise sur l'alcool du 23 mai 1935	38.000.000	38.000.000	33.212.949 23	33.212.949 23	—
3	Exécution des articles 2 et 3 de la Convention du 23 mai 1935, instituant entre le Grand-Duché et la Belgique un régime commun en matière de réglementation des importations et des exportations	1.250.000	1.250.000	10.711.791 40	10.711.791 40	—
4	Postes. — Recettes brutes y compris les remboursements aux Offices étrangers..	50.500.000	50.500.000	52.015.905 31	52.015.905 31	—
5	Télégraphes. — Recettes brutes y compris les remboursements aux Offices étrangers	5.800.000	5.800.000	7.245.710 92	7.245.710 92	—
6	Téléphones. — Recettes brutes y compris les remboursements aux Offices étrangers	55.000.000	55.000.000	60.582.644 31	60.582.644 31	—
7	Impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux	150.000.000	150000.000	200702.472 97	200702.472 97	—
7bis	Additionnels communaux d'avant-guerre ..	1.000	1.000	2.043 75	2.043 75	—
		661.049.000	661049.000	461809.671 91	461809.671 91	—

BALANCE.**A. — Recettes et dépenses ordinaires :**

I. Recettes effectives	fr.	3.510.663.227 52
II. Dépenses effectives, y compris l'excédent de dépenses de l'exercice 1949, par fr. 501.890.050,68	fr.	3.842.977 914 09
III. Excédent de dépenses	fr.	332.314.686 57

B. — Recettes et dépenses pour ordre :

I. Recettes pour ordre	fr.	461.809.671 91
II. Dépenses pour ordre	fr.	461.809.671 91
III. Partant Balance	fr.	—

Luxembourg, le 6 décembre 1951.

Le Ministre des Finances,
Pierre Dupong.

COMPTE GÉNÉRAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES EFFECTUÉES SUR LES FONDS

N° d'ordre	DÉSIGNATION DES FONDS	EXCÉDENTS de l'exercice 1949	
		Recettes	Dépenses
1.	Impositions communales	—	—
2.	Fonds de dépenses communales	—	6.090.407 77
3.	Dette publique — Titres et coupons prescrits ou non touchés	—	—
4.	Successions en déshérence non encore acquises à l'Etat	300 —	—
5.	Biens séquestrés	—	—
6.	Consignations et dépôts	3.954.191 64	—
7.	Masse des détenus	—	—
8.	Douane — Timbres adhésifs vendus	—	—
9.	Postes — Fonds pour mandats	688.939.570 60	—
10.	Postes — Fonds de subvention	—	—
11.	Postes — Droits de Douane avancés	—	101 —
12.	Fonds communal	—	—
	(Réserve formée en vertu des art. 4 et 5 de la loi du 8 août 1907)		
13.	Fonds d'Amortissement des chemins de fer vicinaux	—	—
14.	Fonds spécial pour la construction d'une conduite d'eau intercommunale dans les Ardennes	—	—
15.	Fonds spécial pour la reconstitution du domaine forestier de l'Etat	—	—
16.	Droits de Douane sur Matériel-Réparations	546.335 10	—
17.	Amodiation de Chasse (loi 30.7.1925)	—	—
18.	Fonds spécial de la Pêche (loi du 21.3.1947)	93.665 75	—
	Totaux	693.534.063 09	6.090.508 77
	Excédents	687.443.554 32	

Luxembourg, le 6 décembre 1951.

SPÉCIAUX DÉPOSÉS DANS LA CAISSE DE L'ÉTAT PENDANT L'EXERCICE 1950.

OPÉRATIONS faites pendant l'exercice 1950		TOTAUX à la fin de l'exercice 1950		EXCÉDENTS de l'exercice 1950	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
—	—	—	—	—	—
8.963.013 41	12.425.367 66	8.963.043 41	18.515.775 43	—	9.552.762 02
—	—	—	—	—	—
—	—	300 00	—	300 00	—
—	—	—	—	—	—
4.429.966 82	2.870.014 64	8.384.158 46	2.870.014 64	5.514.143 82	—
1.042.052 80	1.042.052 80	1.042.052 80	1.042.052 80	—	—
—	—	—	—	—	—
18.161.722.058,06	18.220.782.007 73	18.850.661.628 66	18.220.782.007 73	629.879.620 93	—
1.251.380.250 00	1.251.380.250 00	1.251.380.250 00	1.251.380.250 00	—	—
36.728 60	36.921 40	36.728 60	37.022 40	—	293 80
—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—
979.376 98	—	979.376 98	—	979.376 98	—
—	—	—	—	—	—
82.887 40	91.324 57	629.222 50	91.324 57	537.897 93	—
638.891 90	500.000 60	638.891 90	500.000 00	138.891 90	—
—	36.815 78	93.665 75	36.845.78	56.849 97	—
19.429.275.225 97	19.489.164.754 58	20.122.809.289 06	19.495.255.263 35	637.107.081 53	9.553.055 82
— 59.889.528 61		627.554.025 71		627.554.025 71	

Le Ministre des Finances,
Pierre Dupong.